HAL
open science

Projet collectif de recherche Sainte-Christie-d'Armagnac

Alain Champagne, Aude Aussilloux-Corréa, Cécilia Cammas, Jean Catalo, Anaïs Comet, Cyrille d'Herbillié, Sylvain Durand, Ferrer Meryl, Nicolas Guinaudeau, Alain Klein, et al.

To cite this version:

Alain Champagne, Aude Aussilloux-Corréa, Cécilia Cammas, Jean Catalo, Anaïs Comet, et al.. Projet collectif de recherche Sainte-Christie-d'Armagnac. [Rapport de recherche] UPPA - ITEM. 2020, 162 p. hal-03283247

HAL Id: hal-03283247

https://hal.science/hal-03283247v1

Submitted on 9 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Projet collectif de recherche Sainte-Christie-d'Armagnac

(GERS, région Occitanie)
N° INSEE : 32369
N° de site : 32 369 0002
Code opération : 1411353
Autorisation part arrêté 76-2020-0265

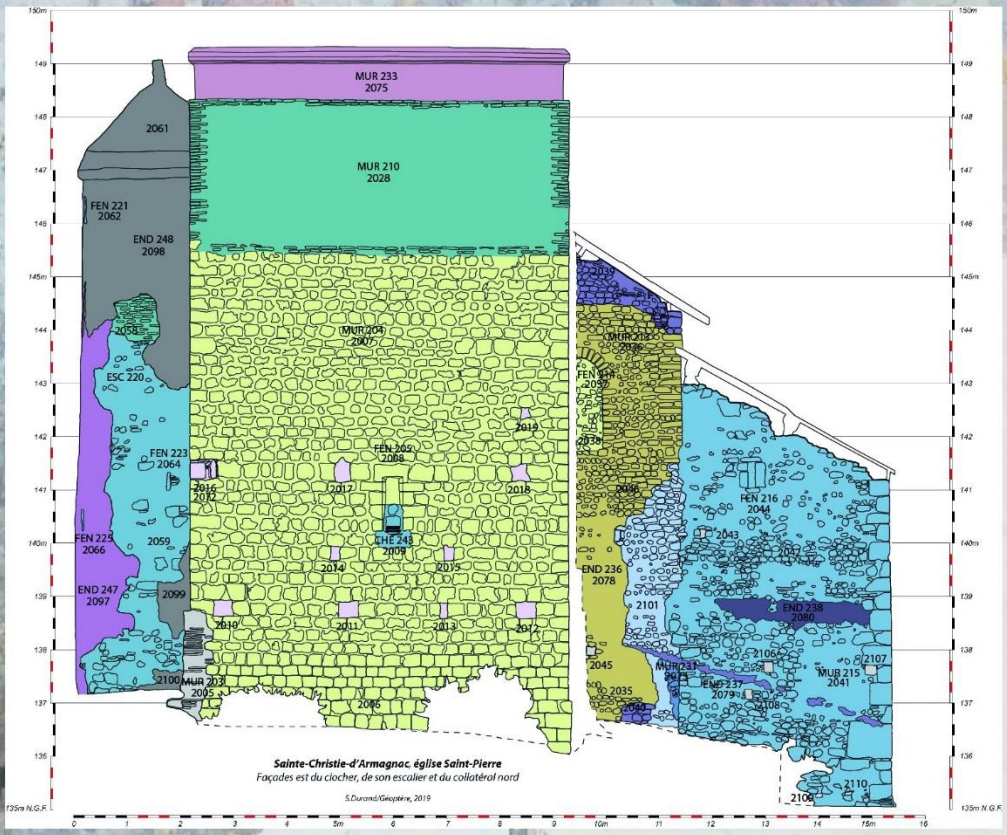

Aude Aussilloux-Corréa, Cécilia Cammas, Jean Catalo, Anaïs Comet, Cyrille Dherbillie, Sylvain Durand, Méryl Ferrer, Nicolas Guinaudeau, Alain Klein, Yoan Mattalia, Lannie Rolins, Nima Saedlou, Laura Soulard
Sous la direction d'Alain Champagne

Décembre 2020
Université de Pau et des Pays de l'Adour

Législation concernant l'utilisation des données de fouilles :

" L'utilisation des données du rapport de fouilles est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schéma, n'est possible que dans le cadre de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal [1].

[1] *Loi n°78-753 du 17 juillet 1978, article 10 " les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de propriété littéraires et artistiques. L'exercice du droit à la communication (...) exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les données communiquées ".*

Remerciements

Les coordinateurs et les membres du P.C.R. tiennent à remercier les structures qui les ont soutenus dans leurs démarches et ont facilité l'organisation des différentes rencontres :

- La mairie de Sainte-Christie-d'Armagnac et en particulier le dynamisme de son maire Thierry Saint-Martin et de son équipe Olivia Lamoulie, Méryl Ferrer et Marie Hereyre. Ce dynamisme repose aussi sur la majeure partie de la population du village.
- La Direction régionale des affaires culturelles Occitanie, service régional de l'archéologie, pour son soutien financier, et en particulier Didier Delhoume, conservateur régional de l'archéologie et Valérie Salle en charge du département du Gers,
- La conservation régionale des Monuments Historiques et sa conservatrice adjointe Delphine Lacaze pour nous avoir autorisé à intervenir sur le périmètre du monument classé et dans les parcelles inscrites et Catherine Guaich.
- La communauté de communes du Bas-Armagnac, son président Vincent Gouanelle et M. Bombelli pour leur soutien financier,
- La région Occitanie pour son soutien financier et l'intervention du service patrimoine
- L'association des amis du Castet et ses co-présidents, Lionel Arragnouet et Luc Labourey,
- Le laboratoire ITEM EA 3002 de l'université de Pau et des Pays de l'Adour et ses directeurs Laurent Jalabert, puis Laurent Dornel, et Françoise Duplaa pour leur soutien.

L'opération a bénéficié de l'investissement, de la bonne humeur et de l'engagement de toute l'équipe.

Table des matières

Données administratives 5
Documents administratifs 6
Résumé 8
1. Présentation et activité du PCR en 2020 9
1.1. Organisation du PCR 10
1.1.1. Composition 10
1.1.2. Projet et axes de recherche 12
1.2. Calendrier des activités 17
1.2.1. Interventions de terrain 17
Réunion de projet 22
1.2.2. Médiations et publications 23
2) Présentation des résultats 30
2.1 Le village de Sainte-Christie-d'Armagnac 30
2.1.1. Géographie et géologie 30
2.1.2. Données actuelles 32
Le bâti conservé au village 33
2.2. Contexte historique 38
2.2.1. La seigneurie de Sainte-Christie-d'Armagnac au Moyen Âge et à l'époque moderne 38
2.2.2. Le village de Sainte-Christie-d'Armagnac d'après le compoix de 1670 41
2.3. Etude du chevet de l'église Saint-Pierre 62
2.3.1. L'église : le chevet et la nef 62
2.3.2. Le bâtiment nord 82
2.3.3. La tour-clocher 88
2.3.4. Synthèse des principaux apports de l'étude du bâti 109
2.4. Etude archéologique du logis à pan de bois et du rempart occidental 112
2.4.1. Le rempart de terre crue 112
2.4.2. Le logis à pan de bois 118
2.5. Sondages archéologiques, plate forme du castet 134
2.5.1. Les structures médiévales 134
2.5.2. Les structures modernes 138
Conclusion 141
Présentation du projet de l'année 2021 147
Bibliographie : 157

Données administratives

Identité du site

Région	Occitanie
Département	Gers
Commune	Sainte-Christie-d'Armagnac
Lieu-dit/adresse	Village
Code INSEE de la commune	32369
Code opération Patriarche	1411197
Coordonnées Géographiques et altimétriques (Lambert 93)	X =457847 Y =6392917 Z =132 m NGF
Références cadastrales (2019)	Section C : Parcelles 377, 378, 379, 405, 406, 420, 421 et 422
Propriétaire des terrains	Mairie de Sainte-Christie-d'Armagnac
Protection juridique	Inscription au titre des Monuments Historiques le 31 décembre 2014, classement au titre des Monuments Historiques le 16 juin 2016
Numéro de site	3236900002

Mots clé

Chronologie	Moyen Âge central, bas Moyen Âge, époque moderne, époque contemporaine
Nature des vestiges immobiliers	Eglise, habitat, rempart en terre crue, pan de bois, mur, four,
Nature des vestiges mobiliers	Terre cuite architecturale, céramique, métal, enduits peints

Intervenants administratifs

Mairie de Sainte-Christie-d'Armagnac	Thierry SAINT-MARTIN, Maire de Sainte-Christie-d'Armagnac
Service Régional de l'Archéologie, Occitanie	Didier DELHOUME, Conservateur Régional Valérie SALLE, Ingénieur d'étude
Laboratoire ITEM	Françoise Duplaa, gestionnaire Laurent Dornel, directeur de laboratoire

Documents administratifs

Arrêté d'autorisation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Arrêté n° 76-2020-0265 Du 29 avril 2020
portant autorisation de projet collectif de recherches.

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2020 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté R76-2020-01-13-002 du 13 janvier 2020 de M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie, portant subdélégation de signature aux agents de la Direction régionale des affaires culturelles ;

Vu l'avis de la commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA), Commission Sud-Ouest, en date du 27 février 2020 ;

Vu le dossier, enregistré sous le n° PGR762020000032, de demande d'opération archéologique arrivé le 29 avril 2020 ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Alain CHAMPAGNE est autorisé, en qualité de responsable scientifique, à conduire une opération de projet collectif de recherches à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31 décembre 2022, sise en :

RÉGION : OCCITANIE
- DÉPARTEMENT : GERS
  COMMUNE : SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC

Intitulé de l'opération : Au Village - Sainte-Christie-d'Armagnac PCR 2020-2022.
Programme de recherche : Axe 9. Le phénomène urbain.
Code de l'opération : **1411353**

Article 2 - Prescriptions générales
Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération informe régulièrement le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signale immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

À la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adresse au conservateur régional de l'archéologie, en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication.

Article 3 - Destination du matériel archéologique découvert
Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique

est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement. Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 - Versement des archives de fouilles
L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

Article 5 - Mouvements et prélèvements sur les objets
Pendant la durée d'étude du mobilier archéologique (maximum 5 ans) l'État est responsable de la sécurité des biens et de la réalisation des opérations d'étude scientifique nécessaires dans l'intérêt public de la recherche archéologique. Ainsi, tout mouvement des collections à des fins d'étude, d'expertise ou d'analyse, doit faire l'objet d'un accord préalable du Conservateur régional de l'archéologie. La demande a lui adresser doit être accompagnée d'un inventaire des pièces concernées par ce déplacement et indiquer la durée du mouvement.
Par ailleurs, si ce transfert temporaire pour étude ou analyse induit une sortie du mobilier hors du territoire national, le responsable de l'opération doit adresser une demande spécifique d'autorisation au Conservateur régional de l'archéologie (formulaire Cerfa n°02-0083, https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Circulation-des-biens-culturels/Files/Informations-pratiques-procedures-d-exportation/Formulaire-de-demande-d-autorisation-de-sortie-temporaire-AST-d-un-bien-culturel-Cerfa-n-02-0083).

Toute analyse impliquant la destruction partielle ou complète de restes humains ou animaux (prélèvement, forage, découpe) ou leur irradiation devra impérativement faire l'objet au préalable d'une demande d'autorisation spécifique au Conservateur régional de l'archéologie.

Article 6 - Article 5 - Prescriptions particulières
L'opération devra se dérouler dans le strict respect des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles qu'édictées et actualisées par le Gouvernement, et, le cas échéant, des mesures réglementaires ou individuelles de restriction ou d'interdiction qui seraient décidées par le représentant de l'État dans le département afin de répondre à des circonstances locales.

Article 7 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur Alain CHAMPAGNE.

Fait à Toulouse, le 29/04/2020

Pour le Préfet de Région,
et par délégation,Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie

Didier DELHOUME

Résumé

Cette année 2020, en dépit des difficultés liées à la situation sanitaire, les membres du programme collectif de recherche sur Sainte-Christie-d'Armagnac ont été en mesure de réaliser tant bien que mal le programme prévu pour cette année intermédiaire. Les opérations de terrain ont été décalées dans le temps et cela a considérablement réduit le temps de réflexion et de rédaction des rapports. L'étude de bâti du logis seigneurial ou logis à pan de bois (pour sa phase terrain Aude Aussilloux-Corréa, Alain Klein, Laura Soulard) et les sondages archéologiques (Nicolas Guinaudeau) ont été mené à bien. Nous avons aussi pu effectuer les analyses des brindilles prélevées dans le rempart de terre crue en 2019 (Nima Saedlou).

Certaines études qui avaient été initiées l'an dernier ont été rendues cette année. C'est le cas de l'étude de bâti du chevet de l'église Sainte-Pierre (Yoan Mattalia) ainsi que l'analyse du compoix de la seigneurie Sainte-Christie-d'Armagnac de 1670 qui permet de mieux cadrer les grandes phases d'évolutions de la topographie du castet à l'époque moderne (Anaïs Comet).

Si certains résultats sont encore partiels (ceux du logis) l'ensemble prend véritablement forme et des premières tendances se dessinent sur la morphologie de l'ensemble.

1. Présentation et activité du PCR en 2020

Le PCR Sainte-Christie-d'Armagnac achève en 2020 sa première année de triennale. Ce rapport intermédiaire fait donc part des résultats de ce programme de recherche pour une année très particulière.

En tant que tant que responsable du projet de recherche, je tiens à remercier tout particulièrement les membres de l'équipe qui sont intervenus sur site cette année. Pour des raisons administratives inhérentes à la structure d'accueil du projet (l'université de Pau et des pays de l'Adour), les engagements n'ont pas été possibles avant une date très avancée du début de l'été. Les premières visites, de nettoyage, sur le logis, ce sont ainsi effectuées sans qu'il soit possible de réaliser des ordres de mission ni que soient signés les devis aient été établis. Le premier confinement n'est pas responsable de ces retards au démarrage.

En dépit des restrictions et de l'encadrement des conditions d'intervention liées à la situation sanitaire, toutes les opérations de terrain qui étaient envisagées en 2020 ont donc pu se tenir. L'équipe a parfaitement pris conscience des enjeux qui étaient ceux du PCR en cette année 2020, notamment vis-à-vis du soutien important du SRA Occitanie et du calendrier du comité de pilotage mis en place pour suivre le projet de restauration du logis à pan de bois. Toutefois, comme sur de nombreux autres chantiers, tout n'a pas été simple en terme de calendrier. Ce dernier a été effectivement bien chamboulé. Souplesse et adaptation ont donc été les maitres mots de l'équipe en 2020. Les chantiers qui se sont déplacés sur la fin de l'été se sont aussi télescopés avec d'autres opérations.

Le second confinement de la fin du mois d'octobre 2020 a en revanche eu lui un impact beaucoup plus négatif. Les dernières missions qui étaient prévues sur le terrain ont dû être annulées ainsi que la visite au colloque « Bâtir en pan de bois à la campagne et à la ville aux XIIIe-XVIIIe siècle » qui devait avoir lieu les 2 et 3 novembre. Sa retransmission le 12 novembre sur You-Tube n'a pas remplacé les échanges propres à ce type de manifestation.

Si les dernières missions correspondent à des vérifications de terrain, il n'en est pas de même de l'annulation pure et simple d'une campagne de photographies infrarouges qui devrait se tenir le 13 novembre 2020. Par ailleurs, l'activité de l'équipe histoire a été aussi fortement impactée par la situation sanitaire. L'accès aux dépôts des archives départementales s'est considérablement compliqué et conjugué à la gestion des aléas de la crise sanitaire, nous avons décidé de privilégier les opérations de terrain pour le moment. Par ailleurs, l'intégration

d'Anaïs Comet au service de l'inventaire Occitanie n'ont pas aidé l'avancement de ses dossiers.

1.1. Organisation du PCR

1.1.1. Composition

L'équipe est déjà bien structurée. Elle s'articule autour de différentes équipes qui regroupent les chercheurs selon leurs domaines de compétence et les chantiers qui sont aujourd'hui actifs.

Ceci-dit, certains chantiers n'ayant pas été commencés, la liste sera susceptible d'évoluer afin d'intégrer les compétences qui nous font aujourd'hui défaut.

L'équipe se composait début 2020 d'un porteur de projet, d'un archéologue professionnel ayant fait sa thèse sur les mottes dans le sud-ouest, d'un architecte spécialiste de la terre crue, d'une archéologue spécialiste de la terre crue, d'une historienne, d'un archéologue spécialiste d'architecture religieuse, d'un céramologue, d'un topographe, d'un spécialiste du mobilier métallique, d'un prospecteur.

Cette année l'équipe s'est de nouveau enrichie.

Elle a intégré comme nous l'avions déjà évoqué l'an dernier Jean Catalo de l'INRAP céramologue médiéviste et moderniste. Cette intégration est importante car le secteur étudié est particulièrement mal connu et voisin des ateliers gersois de Bétous. Le dossier a été validé par la direction scientifique de l'INRAP qui lui a accordé 5 jours d'étude cette année.

Nous avons aussi souhaité intégrer une partie de l'équipe qui a travaillé cette année sur le logis. Ce chantier était particulièrement important et regroupait de nouveaux intervenants. L'équipe se compose en plus d'Alain Klein :

- D'une archéologue du bâti Laura Soulard (association Adichats). Titulaire d'une licence professionnelle « diagnostic et restauration du bâti ancien » et d'un master recherche en archéologie, elle est chargée de la coordination des chantiers de restauration de bâti, responsable d'opérations de fouilles sédimentaires et d'étude de bâti notamment sur des bâtiments classés.
- D'une spécialiste de la peinture murale Sylvie Decottignies (Service Régional de l'Inventaire et du Patrimoine). Chercheuse spécialiste, elle poursuit depuis plusieurs années un recensement systématique des

peintures murales des huit départements de l'ancienne région Midi-Pyrénées.

- D'une restauratrice de peintures murales, Aude Aussilloux-Correa. Spécialisée dans la conservation-restauration de peintures murales, diplômée du Master « Conservation Restauration des Biens culturels » de Paris I-Sorbonne et installée à Toulouse, elle exerce principalement en Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée depuis quinze ans. Ses missions d'étude préalable, de diagnostic ou de traitement (préventif, curatif) concernent des oeuvres appartenant au patrimoine public ou protégé, contemporain, historique ou archéologique.

Depuis maintenant deux ans, un doctorant toulousain Jorris Morron, participe aux campagnes de sondages archéologiques dirigées par Nicolas Guinaudeau à Sainte-Christie-d'Armagnac. Il a soutenu un master sur l'architecture à pan de bois de Moissac et les lotissements du centre de ce bourg abbatial à la fin du Moyen Age. Il travaille aujourd'hui sur « Le processus de lotissement dans les villes de l'Agenais, du Quercy et de la Lomagne : analyse archéologique d'un vecteur du dynamisme urbain au bas Moyen Âge (XIVe – XVIe s.) » notamment à partir des vestiges conservés qui sont souvent dans ces secteurs à pan de bois.

Jean-Luc Boudartchouk, adjoint scientifique et techique pour la région Occitanie de l'INRAP, connu pour ses nombreuses publications sur le haut Moyen Age dans le Sud-Ouest, a accepté d'intégrer le projet et de faire une petite synthèse sur le dossier des sarcophages monolithiques dispersés dans le village.

Nous avons aussi eu l'occasion cette année de faire participer Lannie Rolins à notre réunion de projet du 3 septembre. C'est une doctorante en histoire de l'art de l'université de Toulouse Jean Jaures, sous la direction de Quitterie Cazes et de Nelly Pousthomis. Son sujet de thèse est « images du monde domestique dans les plafonds peints en Languedoc médiéval » et fait suite à un master sur les plafonds peints médiévaux d'Albi. Sa visite avait aussi pour but de lui présente le site et réfléchir à la possibilité d'effectuer une campagne de clichés infra rouges sur les plafonds du logis à pan de bois.

Nous avons donc proposé à ces six personnes d'intégrer le PCR en 2020. L'équipe en cette fin d'année est donc composée de :

Topographie, imagerie drone

- Sylvain Durand (topographe SARL Géoptère Archéologie)

Équipe archéologie sédimentaire

- Jean-Luc Bourdatchouk (INRAP-TRACES UMR 5608)
- Jean Catalo (céramologue, Inrap/TRACES UMR 5608)
- Cyril Dherbillie (prospecteur)
- Nicolas Guinaudeau (archéologue, spécialiste des mottes féodales, SARL Acter)
- Nicolas Portet (spécialiste du mobilier métallique, Landarc)

Équipe archéologie du bâti et architecture (logis, église)

- Aude Aussilloux-Corréa (restauratrice d'enduits peints)
- Cécilia Cammas (INRAP, ASM UMR 5140)
- Sylvie Decottignies (Service Régional de l'Inventaire et du Patrimoine)
- Alain Klein (architecte DLPG, spécialiste de la terre crue)
- Yoan Mattalia (docteur, spécialiste d'archéologie religieuse, UMR 5608 TRACES Toulouse)
- Joris Moron (doctorant université Toulouse Jean Jaures)
- Laura Soulard (archéologue du bâti, Association Adishat)

Équipe histoire

- Alain Champagne (Maître de conférences, ITEM EA 3002, université de Pau et des pays de l'Adour)
- Anaïs Comet (docteure, service inventaire région Occitanie, FRAMESPA UMR 5136 Toulouse)

Nous avons aussi cette année beaucoup plus associé au PCR l'association des amis du Castet par l'intermédiaire de leur président et du vice-président, Lionel Arragnouet et Luc Labourey. L'association participe activement à l'accueil des équipes de chercheur, elle permet aussi l'obtention de subventions de la part de la communauté de commune du Bas-Armagnac et elle fournit des bras lors des travaux sur site, met en oeuvre des collectes auprès des habitants comme cette année un appel aux vielles photographies de famille et d'archives, dont nous reparlerons.

1.1.2. Projet et axes de recherche

Le site du haut du village de Sainte-Christie est implanté sur le sommet d'une colline et à l'extrémité d'un promontoire. Le site profite donc sur 3 côtés du relief

et de ruptures de pentes plus ou moins marquées qui offrent une défense naturelle. Au sud, la rupture de pente est très nette et est actuellement boisée, tandis qu'elle est bien plus douce à l'ouest et au nord, côtés où sont localisés le vieux quartier (barri) ainsi que des constructions plus récentes. Seule la partie Est ne dispose d'aucune protection naturelle, pour autant que les travaux de terrassements réalisés à diverses époques ne nous cachent pas trop la réalité. Sur ce sommet de coteau, nous trouvons donc d'ouest en est un riche patrimoine qui dépasse les seuls éléments classés (donc de l'extrémité du promontoire vers la partie la plus large). Il s'agit donc :

- D'une motte probablement prolongée d'une basse-cour à l'est et à l'ouest,
- Du *barri* encore occupé par une demi-douzaine d'habitations
- De l'ancien presbytère dont la construction est datée du XVIIIe siècle
- D'un fossé (aujourd'hui un chemin vicinal) surplombé par un pont d'époque moderne
- Du castet, espace à l'origine clos comprenant du nord au sud :
    - Un premier fragment de rempart de terre crue adossé à une porte moderne surmontée d'un pigeonnier, ouvrant au nord
    - Le logis à pan de bois adossé à la partie de rempart, tournée vers l'ouest, la mieux conservée
    - L'église paroissiale Saint-Pierre, qui laisse voir de très nombreux remaniements
    - L'emplacement de l'ancien cimetière sur la partie la plus haute du site
    - Une mare, dernière trace possible des fossés fermant le castet à l'est

Face à ce site important en taille et à la morphologie complexe, les questionnements et les défis sont nombreux. Lors du montage de projet B. Cursente qualifiait récemment ce site d'assez atypique.

Ce site, grâce aux éléments conservés et visibles, et donc sans tenir compte du potentiel archéologique que nous sommes en train d'estimer, permet d'aborder un nombre considérable de thématiques.

Via les projets de restauration et de valorisation plusieurs axes se dessinent :

- Au premier d'entre eux la construction en terre crue (aspects techniques, morphologiques, éléments de datation…). Le rempart conservé est en effet unique en son genre dans le Sud-Ouest et probablement en France.
- La construction à pan de bois via le logis principalement mais aussi avec le bâtiment nommé la manse (ancienne maison des chasseurs). Le phasage complet du bâtiment nommé la salle et l'étude des assemblages va permettre l'établissement

d'une véritable monographie d'un logis seigneurial de la transition Moyen-Âge/époque moderne (datations à préciser).

- Le décor d'un habitat aristocratique avec un ensemble de peintures murales et de plafonds peints. Il y a dans le sud de la France une très belle dynamique autour de cet axe de recherche et principalement pour les plafonds peints via la RCPPM qui est maintenant associée au projet (Plafonds peints 2009). L'intérêt du logis est d'avoir conservé à la fois les plafonds mais aussi des enduits muraux, a priori contemporains, et potentiellement de la période de construction du logis.
- L'insertion du logis dans le castet ouvre sur la seigneurialisation de cet espace entre la fin du Moyen Âge et le XVIIIe siècle. Le castet est aujourd'hui un espace sans aucun habitant alors qu'il accueillait un nombre important d'houstaux ou de maisons au début du XVIe siècle. Pour autant, la morphologie du site ne permet pas de conclure à un « fort villageois » médiéval.
- La question des mottes est aussi centrale. Profitant de l'expérience de N. Guinaudeau, nous avons l'opportunité d'explorer la mise en place de la motte dans un possible contexte comtal, sa durée de vie, la réalité de l'occupation sommitale et son évolution.
- L'architecture religieuse est un autre thème que l'église paroissiale permet d'aborder. Le bâtiment offre au premier coup d'œil la trace de nombreux remaniements dont les appareils variés témoignent (petit appareil et gros appareil réguliers, briques, appareil grossier).
- En élargissant à l'ensemble du site, la question de la genèse du bourg et son évolution chrono-topographique constituent un axe majeur. Il nous est encore impossible de percevoir la chronologie des constructions les plus anciennes. En effet, le chevet de l'église paroissiale offre des éléments architecturaux (X-XIIe siècle) qui pourraient être contemporains de la mise en place de la motte, voire plus anciens. Cette hypothèse est renforcée par la présence de sarcophages monolithiques provenant de fouilles du XIXe siècle. Les relations entre le castet et la motte sont pour le moment encore très nébuleuses et les textes permettent de sentir l'évolution tardive de ces espaces.
- La chronologie et la nature des espaces funéraires que l'on appréhende pour le moment uniquement par l'intermédiaire de la présence des sarcophages monolithiques fouillés au XIXe siècle.
- La seigneurie rurale, son paysage, son organisation spatiale au travers donc de l'occupation du territoire et son imbrication avec les domaines du proche hôpital de Sainte-Christie avec lequel il est souvent confondu.
- Nous pourrions aussi ajouter des questions plus historiques que les archives ont commencé à mettre en évidence à commencer par la question d'une

coseigneurie, de la place de la communauté villageoise, des éléments sur la vie rurale…

- Le travail en cour sur les livres terriers et le livre de reconnaissance offre aussi l'opportunité de travail sur l'espace rural de cette seigneurie et des paroisses environnantes.

Il y aurait ici largement de quoi alimenter plusieurs PCR et nous sommes bien conscients de nos moyens humains actuels. Il ne nous sera pas possible d'explorer toutes ces thématiques, quelle que soit notre ambition. Plusieurs limites apparaissent de manière évidente à commencer par celles des compétences. La variété des thèmes dépasse de loin les capacités d'un seul archéologue et l'organisation en PCR permettant de fédérer une équipe pluridisciplinaire était donc indispensable. Elle s'est constitué lentement de personnes disponibles, intéressées par le projet, son fonctionnement et acceptant de travailler en équipe. A partir d'un noyau dur aujourd'hui constitué, le groupe s'est élargi de compétences nous faisant défaut, motivé par la hiérarchisation des thèmes en chantier.

Aujourd'hui l'action du PCR est orientée de manière prioritaire sur quelques thèmes qui nous semblent majeurs dans le contexte actuel.

Les thèmes majeurs sont :

- Construction terre crue et pan de bois
- Morphologie et genèse du site
- Histoire du site

La question des techniques de construction est aujourd'hui un des axes les plus actifs. Elle se nourrit de plusieurs études actuellement en cours de réalisation. Les constructions médiévales et modernes en pan de bois et en terre crue sont deux sous-thèmes qui sont imposés par les chantiers de restauration. Ils sont donc en ce moment prioritaires et s'insèrent dans des dynamiques actuelles nationales (par exemple Alix 2013 et le colloque de novembre 2020 tenu à Paris en distentiel[1] ; Cammas, Wattez 2009). Depuis deux ans, cet axe a clairement bénéficié de financements importants et il est donc bien avancé. De premiers résultats sont présents dans ce rapport. Cette approche s'insère aussi dans un territoire qui regroupe d'autres édifices à pan de bois et en terre crue massive, qui pourront à terme servir d'élément de comparaison. Toutefois, la question de la construction maçonnée, de l'usage de matériaux dur (pierre, briques) et la question de la pétrification ou non de l'architecture se pose aussi, principalement par

[1] https://calenda.org/812791

l'intermédiaire des nombreuses maçonneries associées à l'église paroissiale. La succesion des appareils dans les maçonneries de l'église (jusqu'à l'usage du pan de bois) témoigne de l'évolution des usages.

Les chantiers en cour alimentent le second point, celui de la morphologie et de la genèse du site. La formation de ces habitats groupés en Gascogne retient l'attention des chercheurs depuis B. Cursente jusqu'à A. Comet (Cursente 1998 ; Berdoy 2014 ; Comet 2018). Si les bourgs et villages semblent en place au début du XIVe siècle, leur mise en place n'est pas simple à saisir dans un contexte de pénurie documentaire. Les récents travaux d'A. Berdoy sur la morphologie des castelnaux du bassin de l'Adour dans les proches Landes du sud, là aussi dans un contexte de pénurie documentaire, offrent une voie d'approche méthodologique qui complète à bon escient les études gersoises de B. Cursente et d'A. Comet. Pour le moment, et pour le cas qui nous intéresse, il semble plus aisé de saisir l'évolution des dynamiques morphologiques de la fin du Moyen Age et de l'époque moderne, avant d'envisager de trouver des éléments de réponse liés à sa mise en place qui seront principalement dépendant des découvertes archéologiques. Nous percevons des évolutions liées à une mise en défense du castet, de ses houstaux et de ses abords, barri et motte. Une attention particulière est portée aux lieux de pouvoir (motte et logis à pan de bois) qui dans le cas de Sainte-Christie semblent avoir pu glisser de l'extrémité occidentale (la motte) du promontoire au castet (le logis).

Ce thème rejoint clairement celui de l'histoire du site. Cette dernière couvre à la fois son apparition, donc ses origines, peut-être alto-médiévales comme pourraient le laisser sous-entendre certains indices, mais aussi l'évolution de sa population et sa gouvernance. Le premier point attire notre attention puisque la documentation nous fait espérer qu'il soit possible de la suivre. Le bourg de Sainte-Christie semble avoir perdu une partie de sa population au début du XVe siècle. Le nombre de feux imposables passe ainsi de 65 à 45, comme cela est rapporté par une enquête demandé par les consuls (AD 82, A44, fol. 62 v°-63). C'est beaucoup moins qu'en 1500 (33 houstaux dans le castet et 15,5 entre le barri et la barbacane sans compter tous les écarts). Sur le second point, il conviendra de démêler la présence de plusieurs lignages qualifiés de seigneurs de Sainte-Christie en même temps sans que nous distinguions la ventilation des droits associés.

Il apparait donc qu'un certain ombre de dossiers sont pour le moment clairement laissés de côté en dépit de leur intérêt certain. Nous n'avons pas la possibilité de nous pencher sur la spatialisation de la seigneurie de Sainte-Christie en dehors de

l'espace restreint du bourg. Dans la même logique, aucune prospection n'est à l'heure actuelle envisagée sur le territoire, même si de manière ponctuelle certains habitants nous apportent les découvertes qu'ils ont pu faire chez eux. L'espace funéraire est aussi volontairement laissé de coté, en dépit de la présence des sarcophages exhumés au XIXe siècle. L'inventaire fourni n'a pas vocation à se substituer à une nétude nécessaire. Toute intervention à proximité de l'église et en particulier au sud dans un secteur occupé par le cimetière paroissial jusqu'à la fin du XIXe siècle, livrerait de nombreuses inhumations qui sortent de nos préoccupations actuelles en dépit de l'intérêt de cette terrasse qui est la plus haute du site.

Ces choix que nous avons fait ne signifient aucunement que ces thématiques en seront jamais abordées, mais simplement que les circonstances actuelles n'en font pas des axes pririaires.

1.2. Calendrier des activités

Cette année les opérations de terrain programmées étaient l'étude du logis à pan de bois permettant d'envisager une synthèse et une opération de sondage archéologique.

1.2.1. Interventions de terrain

Le chantier du logis s'est déroulé en de nombreux séjours de terrain à partir du printemps. A partir du 15 juin, plusieurs jours ont été consacré au nettoyage du logis. Il s'agissait de le vider des déblais de chantier et de vieux meubles afin d'en faciliter l'accès et de permettre la photogrammétrie de l'intérieur du logis.

La semaine du 24 août, cette équipe s'est de nouveau réunie pour une phase d'enregistrement archéologique ainsi que pour des sondages et le début de l'étude des enduits peints (A. Klein, A. Aussiloux-Corréa, L. Soulard). C'est aussi à ce moment que les ortho-photographies de l'intérieur du logis ont été réalisées (S. Durand).

Du 2 au 4 septembre, de nouveaux enregistrements ont été réalisés sur site (assemblages des pans de bois).

Les sondages archéologiques sur la plateforme du castet se sont eux déroulés du 31 août au 4 septembre. Deux tranchées mécaniques ont été réalisées au nord

du logis à pan de bois par une équipe de 3 personnes (N. Guinaudeau et deux étudiants Joris Moron et Lois Léon).

L. Rollins est venue sur site le mercredi 21 et jeudi 22 octobre pour préparer la campagne de relevés. La campagne à proprement parler aurait dû se dérouler le vendredi 13 novembre en compagnie de Georges Puchal (membre du RCPPM[2]) et de Laura Ceccantini, doctorante de Philippe Bernardi. Le confinement décrété par le gouvernement n'a pas permis sa réalisation à ce jour. Elle est envisagée durant l'hivers 2021.

Fig. 1 : Photographie de mariage de 1963 avec en arrière-plan le castet avant la construction de la route d'accès au cimetière (Cl. N. Guinaudeau)

[2] http://rcppm.org/blog/

Fig. 2 : Photographie de mariage de 1963 avec en arrière-plan
la façade ouest du rempart en terre crue (Scan M. Hereyre)

Ces chantiers ont tous bénéficié de l'aide des membres de l'association des amis du Castet. Le PCR a pu aussi bénéficier du dynamisme en termes d'animation de l'équipe municipale et de l'association des amis du Castet. Sous l'impulsion de Christine Saint-Martin, l'épouse du maire de Sainte-Christie-d'Armagnac, de M. Ferrer et Marie Hereyre, en service civique, une récolte de clichés anciens du village et d'archives familiales a été initiée. L'objectif était de monter une exposition photographique nommée « le village autrefois » (**fig. 3 et 4**). Celle-ci a été installée durant l'été dans l'ancienne maisons des chasseurs sur le castet et sortie dans la cour du castet lors de manifestations (22 août). Les habitants se sont pris au jeu et ont donc fouillé dans leurs vieux papiers pour dénicher des trésors. Des réunions ont été organisées pour former un groupe de « bénévoles » prêts à visiter les habitants et aller chercher les informations et archives.

Finalement, six binômes se sont portés volontaires sur un secteur géographique d'action chacun. Rapidement, des familles qui avaient le plus de témoignages ont fait l'objet d'une attention particulière. Cette collecte a permis de mettre au jour des clichés de mariage par exemple qui témoignent de l'état du site (pont, presbytère) juste après la seconde guerre mondiale (années 1950-60, **fig. 1 et 2**), mais aussi de récupérer une carte postale de l'église des années 1930.

La partie collecte des archives a été en revanche moins prolixe. Pierre Barrail, habitant au hameau de Pélanne nous a apporté ses archives. Ce petit fonds d'archives familiales remonte à 1646. Il se compose d'une dizaine de pièces antérieures à la Révolution. Ces pièces sont principalement des pièces de procédure, des obligations, quittances, contrat de gazailles. Nous en avons récupéré une image et nous les avons ajoutés à notre espace de stockage partagé.

Nous avons suivi cette dynamique de près dans la mesure où dans le sud-ouest le système des casaux structure les paysages et les campagnes gasconnes. Comme dans le pays basque où nous avons pu le tester (autour des *etxe*), le casal est l'élément clé de la famille. Cette organisation, qualifiée de « système à maisons » a favorisé dans certains secteurs un système héréditaire strict, déshéritant les cadets afin de préserver l'intégralité des exploitations. Dans ce cadre, la maison, le casal peut s'avérer plus important que les individus.

Fig. 3 : Panneau d'exposition « au village » comprenant clichés familiaux et cartes postales

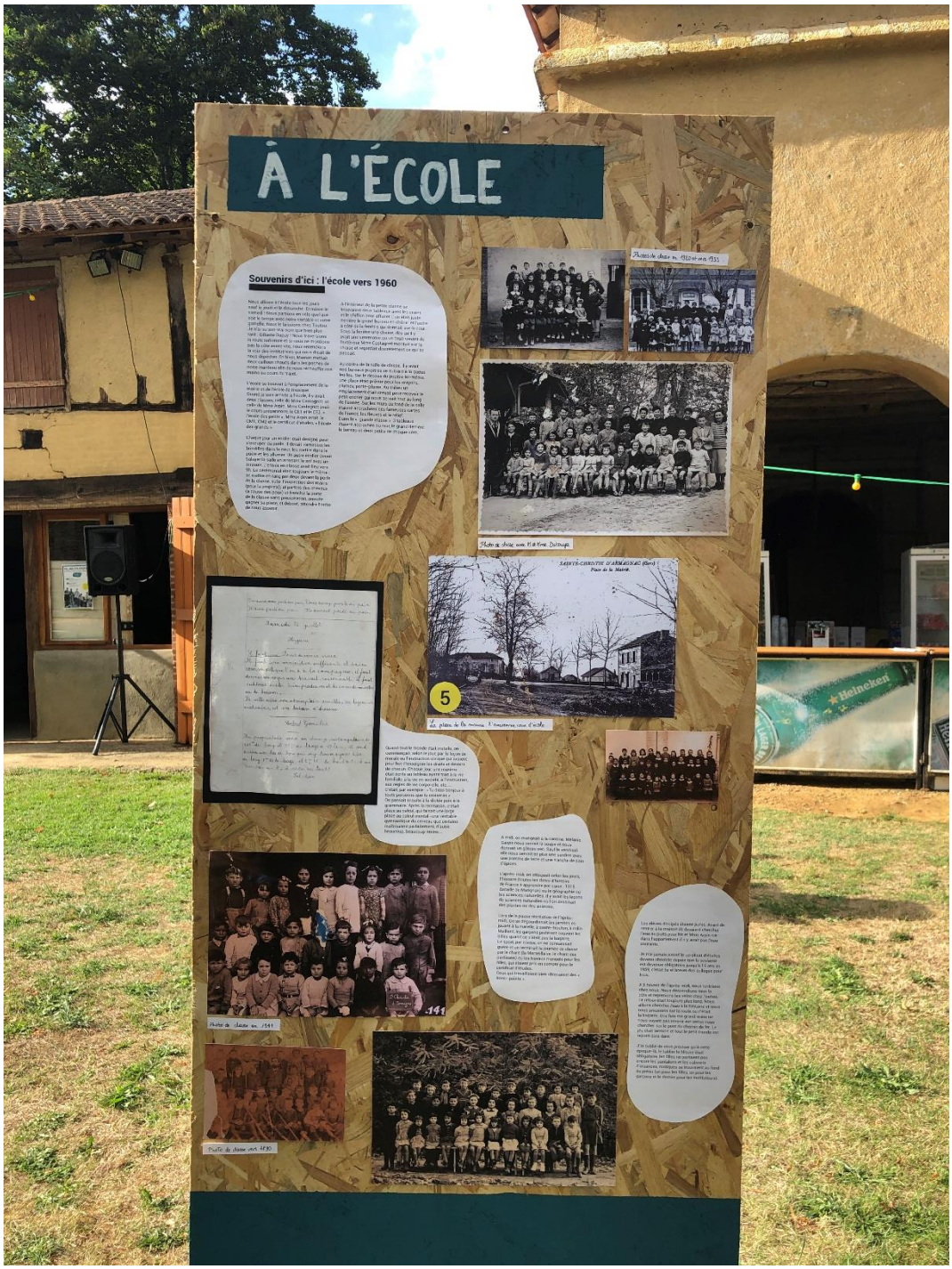

Fig. 4 : Panneau d'exposition « à l'école » comprenant clichés familiaux et cartes postales

Réunion de projet

Les membres du PCR se sont réunis sur site et à la salle des fêtes de Sainte-Christie-d'Armagnac le jeudi 3 septembre 2020. Cette réunion s'est faite en présence du Conservateur régional de l'archéologie Didier Delhoume, de la responsable du département du Gers Valérie Salle, mais aussi de deux autres

conservateurs Anne Berdoy (responsable du département des Hautes-Pyrénées) et Bastien Lefebvre, nouvellement intégré et ancien maître de conférence en archéologie médiévale à l'université de Toulouse Jean Jaurès. Pour le PCR étaient présents A. Aussiloux, A. Champagne, C. Dherbillie, N. Guinaudeau, A. Klein, Y. Mattalia et L. Soulard.

Cette réunion a permis de faire le point sur l'état d'avancement des différents chantiers en cour :

- Y. Mattalia a présenté les résultats de sa première étude du chevet de l'église
- N. Guinaudeau a pu faire une visite des sondages archéologiques en cours mais a aussi réalisé un bilan des opérations effectuées les deux années précédentes.
- A. Aussilloux, Alain Klein et Laura Soulard ont présenté l'avancement de la synthèse sur le logis à pan de bois.

Cette réunion a aussi permis d'aborder les dossiers qui connaissent plus de difficultés. Il s'agit donc de l'inventaire des sarcophages monolithiques qui sont visibles autour de l'église et de la recherche en archives. Sur ce point, nous avons trouvé un spécialiste de la question qui a accepté d'expertiser les cuves en la personne de Jean-Luc Bourdatchouk.

Il a aussi été question lors de cette réunion des interventions à venir lors des deux prochaines années de la triennale.

Des contacts ont aussi été établis avec L. Rolins, doctorante sous la direction de Quitterie Cazes et Virginie Czerniak. Elle a participé à la réunion du PCR afin d'avoir un premier contact avec le site et de rencontrer le conservateur régional de l'archéologie, M. D. Delhoume, ainsi que V. Salle responsable du Gers.

1.2.2. Médiations et publications

Le PCR a présenté ses travaux lors d'une visite de site le 20 juillet[3] lors d'une réunion du comité de pilotage comprenant les principaux financeurs du projet de restauration du logis. A. Comet a ainsi pu expliquer nos travaux à la préfète du Gers, Catherine Seguin, la sous-préfète de Condom, le Directeur Régional des Affaires Culturelles Michel Roussel, le conservateur régional de l'archéologie D. Delhoume, la Conservatrice adjoint des Monuments historiques Delphine Lacaze et Catherine Guaich, concervatrice des Monuments historiques en charge de département du Gers, le nouveau président de la communauté de communes du bas

[3] Cette réunion était initialement prévue le 26 juin, mais elle a dû être repoussée à cause des élections.

Armagnac Vincent Gouanelle et les élus municipaux. Cette réunion avait pour but d'avancer sur le dossier du financement du projet de restauration du logis.

Deux visites ont été organisées durant les opérations de terrain afin de présenter les premiers résultats au public. Une première visite a été réalisée le jeudi 27 août par A. Aussilloux sur l'étude des enduits peints du logis. Environ 25 personnes étaient présentes.

La seconde a eu lieu le jeudi 3 septembre afin de présenter les résultats des sondages archéologiques devant une assistance de 25 personnes environ (**fig. 5**).

Fig. 5 : Visite de chantier du 3 septembre par Nicolas Guinaudeau

En revanche, cette année le calendrier décalé des opérations et les contraintes sanitaires n'ont pas permis de réaliser des visites pour les scolaires ce qui les années précédentes avaient été particulièrement appréciés par les collectivités territoriales qui nous soutiennent. L'animation du site passe par les nombreuses animations que l'association des amis du castet met en place mais aussi par les animations que les membres du PCR apportent dans le cadre de leur recherche (visites, conférences).

La motte de Sainte-Christie-d'Armagnac

Qu'est-ce qu'une motte ?

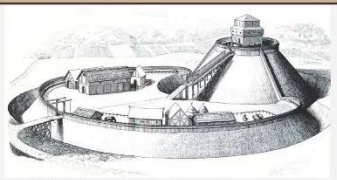

C'est une forme originale des forteresses médiévales, consitutée d'une accumulation de matériaux sur une surface plane ou un relief préexistant. Elle est dite "castrale" si des vestiges de bâtiment sont reconnus sur sa plate-forme sommitale. Le tertre est généralement entouré de défenses (fossés et talus) et d'un enclos dit basse-cour qui accueillait les dépendances (écuries, chapelle, forge…).

Fonctions et date

La motte peut correspondre à un centre domanial avec la résidence seigneuriale ou une fortification à but stratégique et/ou militaire. Nous en trouvons beaucoup dans le Gers. On considère qu'elles sont érigées entre le 11e et le 13e s. mais à partir de peu d'éléments fiables.

- La motte de Sainte-Christie

Elle est circulaire à sa base (diamètre : 47,50 m.), haute de 10,45 m. et la plate-forme sommitale mesure 474 m². Ces dimensions sont proches des mottes de l'Astarac voisin. Elle est associée à une basse-cour dont la superficie atteint près de 6700 m². L'enclos est délimité par des pentes abruptes à l'est et au sud, tandis qu'un talus limite son emprise au nord-ouest. Le sondage archéologique réalisée en 2018 par N. Guinaudeau a permi de retrouver le fossé, large de 10,25 m et profond de 3,20 m. Il s'agissait d'un fossé sec du fait de la nature sableuse du sous-sol.

Construction de la motte de Hasting sur la broderie de Bayeux (11e s.)

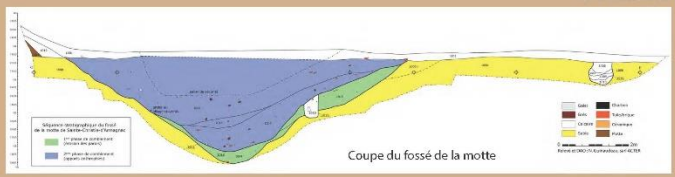

Coupe du fossé de la motte

Vue aérienne de la motte durant le sondage archéologique

Applique émaillée et grelot (12e-13e s.) découverts dans le fossé

- Une histoire qui se révèle peu à peu

Le comblement du fossé est progressif entre le 12e-13e s. et la période moderne. La découverte de mobilier daté de la fin 11e-12e s. et 15e-16e s. permet en effet d'envisager l'occupation du site entre ces deux périodes. Les objets médiévaux recueillis témoignent du statut privilégié des occupants (grelot avec dorure, armement…). Une applique émaillée en alliage cuivreux décorée d'un écu, sur laquelle est représenté un lion rampant, a également été mise au jour.

Un trou de poteau au niveau de la contrescarpe du fossé pourrait marquer l'emplacement d'un dispositif de franchissement du fossé à l'image des représentations de la broderie de Bayeux.

Motte de Dinan sur la broderie de Bayeux (11e s.) avec la passerelle d'accès à gauche

La motte pourrait être une initiative seigneuriale, à moins qu'elle ne soit la conséquence de l'attribution de la seigneurie au pouvoir comtal à une période comprise entre le 12e et le début du 13e s.

Silo vu en coupe repéré à l'est du fossé de la motte

Le comblement du fossé se poursuit au cours des 16e et 17e s. Un petit silo (fosse de stockage) de 0,75 m de diamètre et de 0,60 m de profondeur, abandonné à la même période, a été détecté à l'extérieur du fossé. Le sondage n'a révélé aucun niveau d'occupation. Cette absence pourrait s'expliquer par une mise en culture du terrain. Des vignes, des pièces de terre et des jardins y sont en effet mentionnés dès 1500.

Conception A. Champagne (ITEM-UPPA)
N. Guinaudeau (SARL ACTER)

Fig. 6 : Panneau sur la motte, conçu par l'équipe du PCR

Globalement, la fréquentation du site et les animations proposées ont été clairement en baisse par rapport à celles de 2019. La situation sanitaire, le calendrier décalé et les différentes incertitudes autour du chantier ont clairement affecté les venues et principalement celles des scolaires. Toutefois, la dynamique de site et la publicité sur les réseaux sociaux a permis au guide locale de faire des visites à 500 personnes environs et 135 camping-cars ont séjournée sur site et visité l'accueil à la manse, le petit bâtiment du XIXe siècle qui s'appuie contre le petit fragment de rempart en terre crue.

Afin de soutenir la fréquentation et de commencer à diffuser nos premiers résultats, nous nous sommes attelés à la réalisation de panneaux d'information sur l'histoire du site (**fig. 6**). Cette signalétique provisoire permet de proposer une valorisation et une vulgarisation des premiers résultats du PCR. Un premier panneau a donc été proposé à la mairie, panneau portant sur la motte à partir des résultats des sondages archéologiques de la campagne 2018 (N. Guinaudeau) et de l'analyse du livre de reconnaissance de 1500 (A. Comet). Nous aimerions ainsi au fur et à mesure de l'avancement du projet en produire au moins un sur le logis, un sur le castet et un sur l'église. La mairie assurant une impression à coût réduit, nous envisageons des mises à jour des panneaux en fonction des évolutions de nos résultats.

Par ailleurs, grâce aux contacts d'un des membres du groupe, un article est paru dans le revue *Maisons paysannes de France*, numéro de mars 2020, n° 215, p. 22-23, « terre crue en Gascogne : un chantier remarquable ! », par Michel Tharan, délégué maison paysannes du Gers.

Une couverture de presse a été réalisée durant les opérations archéologiques de septembre dans le journal Sud-Ouest le 07/09/2020[4] et le journal du Gers le 04/09/2020[5].

[4] https://www.sudouest.fr/2020/09/07/des-fouilles-fructueuses-7814780-2604.php
[5] https://lejournaldugers.fr/article/44307-suite-des-fouilles-a-sainte-christie-darmagnac

Fig. : Article de la revue *Maisons paysannes de France*

DOSSIER La terre crue en héritage

Terre crue en Gascogne : un chantier remarquable !

PAR MICHEL THARAN, DÉLÉGUÉ MPF DU GERS ET DES HAUTES-PYRÉNÉES

À l'ouest de l'Occitanie, vous trouverez quatre petits pays, répartis sur les départements des Hautes-Pyrénées et du Gers : l'Armagnac, l'Astarac, le Magnoac et la Lomagne. Son habitat traditionnel se caractérise par l'utilisation de la terre crue : pans de bois avec torchis, adobe, pisé...

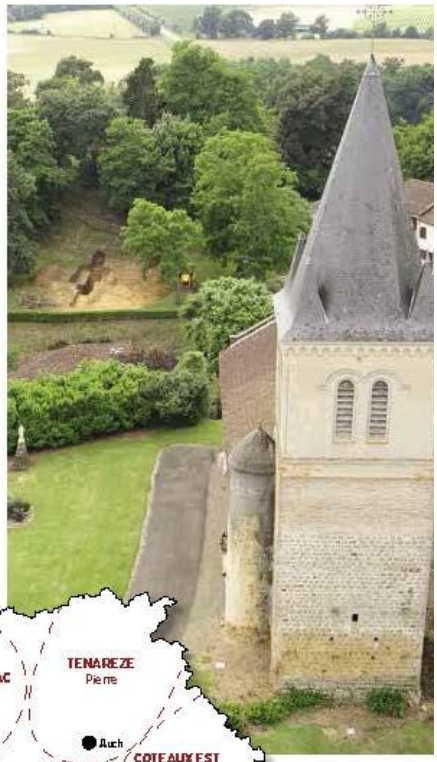

Ce patrimoine constitue une richesse mal connue, mal évaluée, mais fort heureusement, depuis quelques années, les propriétaires, les collectivités et les professionnels se préoccupent de sa sauvegarde. C'est aussi le travail des associations telles que Maisons Paysannes de France, des passionnés, des spécialistes, des services du territoire, qui ensemble sensibilisent la population à la beauté et à la richesse exceptionnelle de cette architecture gasconne et de ses savoir-faire.

TOUTES LES TECHNIQUES

Sur ces territoires, le patrimoine terre crue est majoritaire, car les terres de nos coteaux sont bien appropriées aux diverses techniques de construction en terre crue, toutes présentes sur ce secteur : c'est notre originalité au pied des Pyrénées et au sud de la Garonne. Paysans et artisans ont imaginé une architecture variée : terre/bois, pisé, adobe, mottes de terre et aussi une spécificité locale, en mottes de terre et galets, à l'esthétique originale, aussi bien dans les fermes, les maisons, les bastides, les villages fortifiés, les églises...

En Armagnac, comme dans le grand Sud, l'habitat est dispersé et se rapproche du style landais, écrasé au sol sous une toiture à trois versants de tuiles canal. Les maisons sont ouvertes à l'est et au sud, et les longues couvertures s'étalent à l'ouest et au nord. Souvent, elles se blottissent derrière un rideau d'arbres qui protège l'ensemble des vents dominants. C'est dans cette zone, au cœur de l'Armagnac, qu'il existe un ensemble exceptionnel de par sa stature mais également sa conservation : le village médiéval et le castet en terre crue de Sainte-Christie-d'Armagnac.

LE CASTET DE SAINTE-CHRISTIE-D'ARMAGNAC

Il a été construit en deux étapes majeures :

- le mur du rempart médiéval en terre crue avec son fossé, datent des XIII-XIVe siècles (datation au carbone 14),
- le logis seigneurial côté cour est un bâtiment en colombage et en torchis, élevé à la charnière des XVe et XVIe siècles (datation par dendrochronologie).

Ce site dégradé avait grand besoin de soins, quand, en juin 2014, j'ai encouragé la commune à créer une association dédiée à son sauvetage, et à organiser une rencontre d'acteurs pour programmer une action de sauvegarde. Rapidement, les instances culturelles régionales encouragent la protection des lieux :

- l'ensemble du site du Castet et la motte castrale située à proximité sont inscrits à l'Inventaire des Monuments Historiques,
- le rempart ouest en terre crue et le logis adossé sont classés en totalité.

Autre décision positive : un architecte spécialisé en terre crue, Alain Klein, est mandaté pour effectuer

Les habitants ont œuvré à la préfabrication des galettes de torchis.

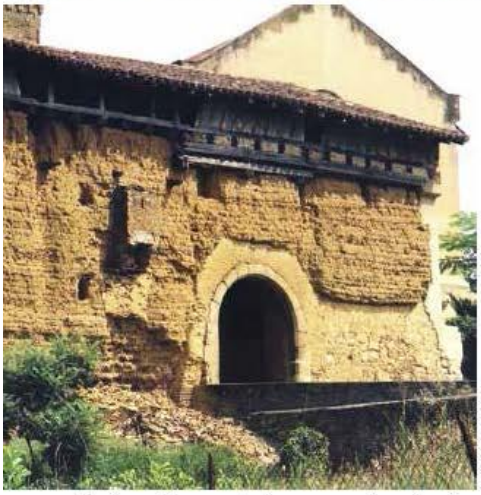

© A. Idein 1992

Façade ouest du rempart en terre crue, avant sa restauration : une succession de couches de terre crue filantes.

le relevé et le diagnostic du site et conduire la préservation de l'ensemble, en collaboration avec l'architecte du patrimoine Pierre Cadot pour la phase de chantier.

Depuis, des entreprises locales spécialisées dans la restauration patrimoniale se mobilisent sur le chantier : TMH pour le gros-œuvre, le charpentier Jean-Louis Dostes pour la mise en sécurité et l'ossature bois, ainsi que Christian Baur, artisan réputé dans la construction en terre crue.

TOUS LES ATOUTS

Parmi les nombreuses particularités de ce chantier M.H. en terre crue, il faut noter :

- la position de la commune, propriétaire, représentée par son équipe municipale qui soutient activement la restauration,
- l'association des habitants, « les Amis du Castet », qui œuvre à l'animation, à la recherche de fonds, organise des visites, participe à certains travaux,
- l'appui de financeurs multiples : la commune, l'État, la région Occitanie, le département du Gers, le pays d'Armagnac, la communauté de Communes, les Amis du Castet et la Fondation du patrimoine auprès de laquelle une souscription a été lancée,
- la confiance faite aux savoir-faire locaux : architectes et artisans qui mènent les travaux,
- l'équipe scientifique et technique pluridisciplinaire composée d'une dizaine d'experts (archéologues, architectes du bâti ancien, historiens, céramologues, topographes, etc.), organisée autour d'un « projet collectif de recherche » (PCR) dirigé par Alain Champagne de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, qui a déjà à son actif deux fouilles (fossé de la motte castrale et silos à grains enterrés), l'étude inédite de plusieurs textes anciens, l'inventaire de sarcophages, etc.

C'est ainsi que se rencontrent experts et amateurs, services publics et militants enthousiastes, unis autour de ce patrimoine original et précieux qu'ils valorisent ! ◆

MPF 32 suit régulièrement ce chantier. Nous prévoyons d'organiser à nouveau une rencontre d'acteurs sur les techniques en terre crue pratiquées dans les délégations de MPF : « Les Assises de la Terre Crue en Gascogne », du 23 au 26 juin 2020. À suivre…

Une première communication scientifique sur le projet, intitulée « Sainte-Christie-d'Armagnac : présentation du Projet collectif de recherche » a été faite par A. Champagne à la journée archéologique du Gers suite à l'invitation par C. Balagna, J.-M. Lassure et J. Lapart. Elle s'est tenue à Auch le 3 octobre 2020. Sa publication est prévue en suivant (**fig. 7**).

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE DU GERS

Samedi 3 octobre 2020

9e Journée-rencontre sur l'Archéologie gersoise et l'Histoire de l'Art
à Auch (salle Cuzin derrière la mairie)

Liste des communications (ordre chronologique) :

9h - Jean-Pierre Cantet et Patrice Labedan, (membres de la SAG et du Groupe Lislois de Recherches Archéologiques et Historiques), « Le site de l'Âge du Bronze de Labourdette à Escornebœuf »

- Valérie Salle, (Ingénieure d'études au Service régional de l'archéologie, DRAC Occitanie), « Bilan de l'activité archéologique dans le département du Gers »

- Alain Champagne (ITEM EA 3002, Université de Pau), « Le projet de recherche sur Sainte-Christie-d'Armagnac »

- Christophe Balagna (MCF en histoire de l'art du Moyen Âge, ICT), « Un portail gothique de Gascogne centrale retrouvé au Musée des Amériques-Auch »

- Anaïs Comet (Chercheuse, Inventaire général du patrimoine, Région Occitanie), « Urbanisme et transformation des villages des environs d'Auch à la fin du Moyen Âge »

12 h : repas libre : chacun organise son déjeuner librement en ville

- Jacques Lapart (Président de la Société Archéologique du Gers), « Découverte de peintures murales du XVe siècle dans l'église de Sainte-Dode »

- Jean-Michel Lassure, (TRACES, UMR 5608, UT2J), « Un nouvel outil : la typo-chronologie des céramiques du groupe de Cox (XVIe-XXe siècle) »

16 H : remise du prix Dumont, prix de la Société Archéologique du Gers qui récompense un travail de recherche historique sur le Gers
16 h 30 : remise du prix Messimy, prix de la Société Archéologique du Gers qui récompense une action favorable au Patrimoine du Gers.

Fig. 7 : programme des journées archéologiques du Gers

2) Présentation des résultats

2.1 Le village de Sainte-Christie-d'Armagnac

2.1.1. Géographie et géologie

Le territoire communal de Sainte-Christie-d'Armagnac, qui couvre une superficie de 2250 hectares, est localisé dans la partie occidentale du département du Gers. Situé dans la région Occitanie, il se trouve à proximité de la limite avec le département des Landes et de la région Nouvelle-Aquitaine. Sainte-Christie-d'Armagnac est actuellement compris dans l'arrondissement de Condom et dans le canton du Grand-Bas-Armagnac. Son territoire intègre la communauté de commune du Bas-Armagnac. Son territoire intègre la communauté de commune du Bas-Armagnac et le pays d'Armagnac [6].

Le village est localisé à une quarantaine de kilomètres au sud-est de Mont-de-Marsan et à une cinquantaine de kilomètres au nord-ouest d'Auch. Il est desservi par la route départementale 931 qui relie Condom au nord-est à Aire-sur-Adour au sud-ouest. Auch est accessible depuis Manciet par la route nationale 124, alors que la route départementale 30 mène à Mont-de-Marsan (**fig. 8 et 9**). La route nationale 124, qui constitue un axe majeur de circulation, succéda au XIXe siècle à l'ancienne route aménagée à la fin du XVIIIe siècle par Antoine Mégret d'Etigny, intendant d'Auch de 1751 à 1767. Cette ancienne voirie reprenait le tracé d'un tronçon d'une ancienne route de pèlerinage, la Via Podensis qui menait du Puy-en-Velay à Saint-Jacques de Compostelle (Suau 2001 : 194 ; Samaran 1973 : 63 ; Rousset 2006 : 3). La route actuelle n'a donc pas influencé l'organisation ancienne du bourg alors qu'elle marque profondément la position des nouvelles constructions.

En 2015, 393 habitants vivaient à Sainte-Christie-d'Armagnac, alors qu'on recensait 840 habitants en 1793 et 953 habitants en 1891 (Klein 2013, vol. 1 : 4 ; Champagne et al. 2017 : 11). Le paysage montre une succession de collines et de vallons typique du Bas-Armagnac, également appelé « Armagnac Noir » (**fig. 10**). Le relief varie de 85 m à 175 m NGF sur le territoire communal.

L'habitat y est majoritairement dispersé. Le village occupe une colline culminant à 132 m NGF située à l'interfluve du Midouzon (au sud) et de la Douze (au nord), tous deux affluents de l'Adour. A cet endroit, les niveaux anthropisés reposent sur une succession de niveaux miocènes. Le site est en effet installé sur une

[6] Le pays regroupe aujourd'hui 103 communes, 4 communauté de communes (Bas Armagnac, Artagnan, Fezensac et Ténarèze). Il est déjà très impliqué dans le projet de valorisation du castet. Son territoire comporte des sites aussi célèbre que la villa de Séviac, Eauze pour la période antique, et Laressingle, l'abbaye de Flaran pour la péroide médiévale, sans être bien évidement exaustif.

formation de sables fauves ocre et blancs plus ou moins grossiers datés du Tortonien. Les bas de pente sont marqués par la présence de molasses du Burdigalien supérieur, formées d'argiles carbonatées silteuses. Des graviers, des sables et des grès de l'Helvétien inférieur s'intercalent entre ces deux niveaux.

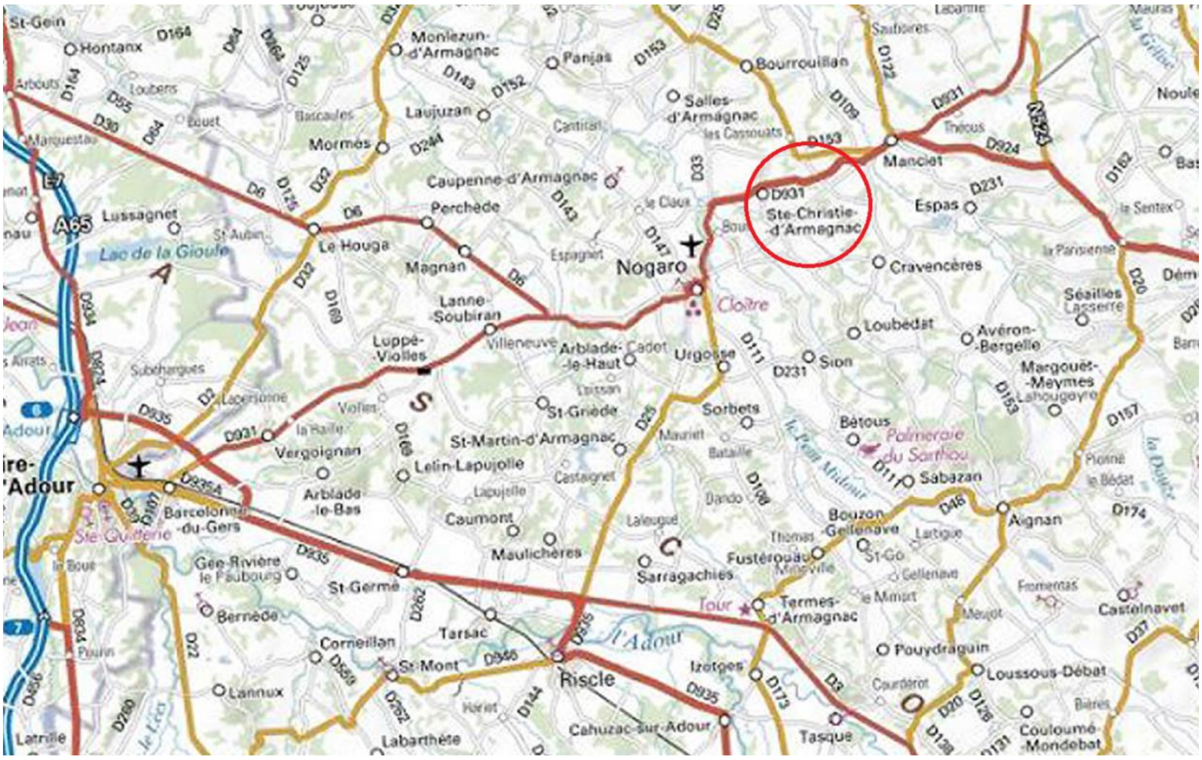

Fig. 8 : Extrait de la carte IGN (https://www.geoportail.gouv.fr/)

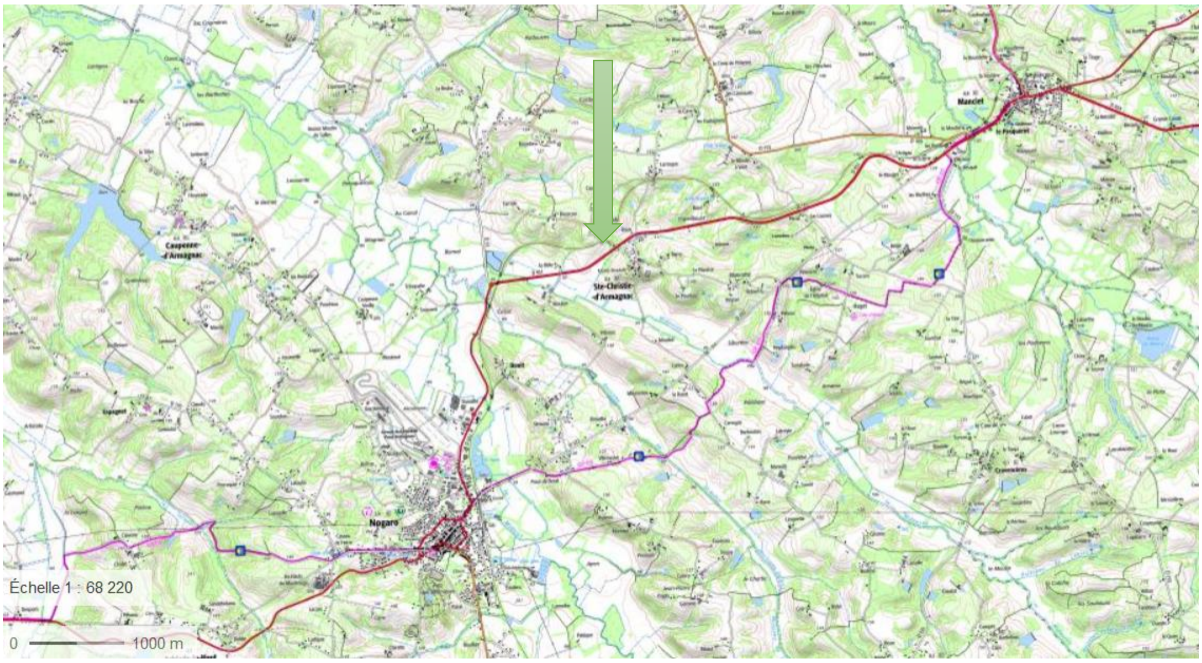

Fig. 9 : Extrait de la carte IGN au 1/25 000e (https://www.geoportail.gouv.fr/)

Fig. 10 : Photographie aérienne du village de Sainte-Christie-d'Armagnac en juin 2018, prise depuis le sud (cliché par drone : S. Durand).

2.1.2. Données actuelles

La carte archéologique du territoire communal

Sainte-Christie-d'Armagnac souffre actuellement d'un déficit documentaire concernant l'occupation du sol sur son territoire. La base Patriarche ne répertorie en effet que deux sites (Las Barthes et Village)[7]. La Carte Archéologique de la Gaule ne répertorie aucun site dans la commune de Sainte-Christie-d'Armagnac (Lapart, Petit 1993 : 289) alors que les Bilans Scientifiques de Midi-Pyrénées consultés dans le cadre de ce rapport n'apportent aucune information sur l'occupation du sol du territoire communal. Nous ne nous étendrons pas ici sur ce thème.

Il faut tout de même signaler pour la période antique, ce sont des fragments de tuiles à rebord[8] qui ont été repérés dans le rempart occidental en terre massive

[7] Nous tenons ici à remercier Valérie Salle (SRA) pour la communication de ces informations.

[8] La découverte de fragments de tuiles à rebord est également signalée par Christian et Jean-Michel Lassure dans le fossé de la motte de Panassac I (Lassure, Lassure 1980 : 207). Ces terres cuites architecturales sont fréquemment retrouvées dans les centres seigneuriaux médiévaux gersois et soulève la question d'une production au Moyen Âge. L'utilisation de la tuile à rebord est en effet attestée aux XIVe et XVe siècles en

(Klein 2013, vol. 2 : document 41) ainsi que dans le talus sud-ouest de la motte (observations réalisées en 2017 lors du levé topographique du site). Un bloc conglomératique de chaux et d'éclats de terre cuite (mortier de tuileau) est également utilisé en remploi dans le parement nord du logis à pans de bois appelé « la Salle » (Rousset 2006 : 47, fig. 19 ; Klein 2013, vol. 3 : document 45). Il n'est donc pas impossible qu'un établissement antique ou tardo-antique soit à rechercher dans les environs du village de Sainte-Christie-d'Armagnac.

Il convient également de signaler la présence de sarcophages monolithes provenant de l'ancien cimetière de Sainte-Christie-d'Armagnac situés au sud de l'église paroissiale (parcelle C422 du cadastre actuel). Nous en reparlerons.

La bibliographie consultée nous informe également de la disparition probable d'une motte sur le territoire communal de Sainte-Christie-d'Armagnac. Celle-ci se trouvait au lieu-dit Pouy situé à 2100 m au nord-ouest du village (Viré 1909 : 419[9] ; Viré 1914 : 275 ; Fabre 1951 : 88 cités dans Lassure 1976 : 115).

Le bâti conservé au village

La première mention connue du castet *Sca Cistia* remonte à l'année 1291 (ADG, E 626). Cette mention renvoie alors probablement à la plate-forme visible à l'est de la motte. Dans sa thèse, Benoît Cursente désigne la plate-forme du *Castet* comme un castelnau du fait de l'existence d'une enceinte en terre. L'auteur précise que « le bourg subordonné, compris entre la motte et la plate-forme, semble avoir lui-même été fortifié » (Cursente 1980 : 156).

La planche C2 du cadastre dit « napoléonien » permet d'appréhender dans son ensemble ce site tout à fait exceptionnel (**fig. 11 et 12**). Il paraît très structuré, et trois pôles s'en dégagent :

- On y distingue clairement d'un côté l'église en bleu comme légendée d'accoutumé sur ce type de document, le cimetière et le château, clairement nommé. Les deux monuments s'inscrivent dans un ovale grossier, lui-même inscrit dans un grand rectangle. La parcelle très étroite (n° 810) qui cerne cet ovale au sud correspond à des pentes raides et délimitent donc une terrasse haute. On distingue nettement sur ce plan l'ensemble quadrangulaire que constituent église et château.

Limousin, dans l'Hérault et en Provence. Dans les Pyrénées-Orientales, ce type de terre cuite architecturale sert de couverture pour les édifices religieux médiévaux (Guinaudeau 2012, vol. 1 : 440-441).

[9] "Des souvenirs de mottes ou tourrasses disparues subsistent (…) au Pouy de Sainte-Christie d'Armagnac ; mais plus rien à l'appui du souvenir".

• A l'ouest, la parcelle 822 marque par sa forme arrondie la limite de la motte. Cette dernière s'élève à plus de 10 m de hauteur.

• Entre les deux, de part et d'autre d'un chemin qui mène en direction de Nogaro par le hameau de Monneton, est installé le village moderne.

Arrêtons-nous un moment sur les différents éléments patrimoniaux qui composent le cœur du bourg.

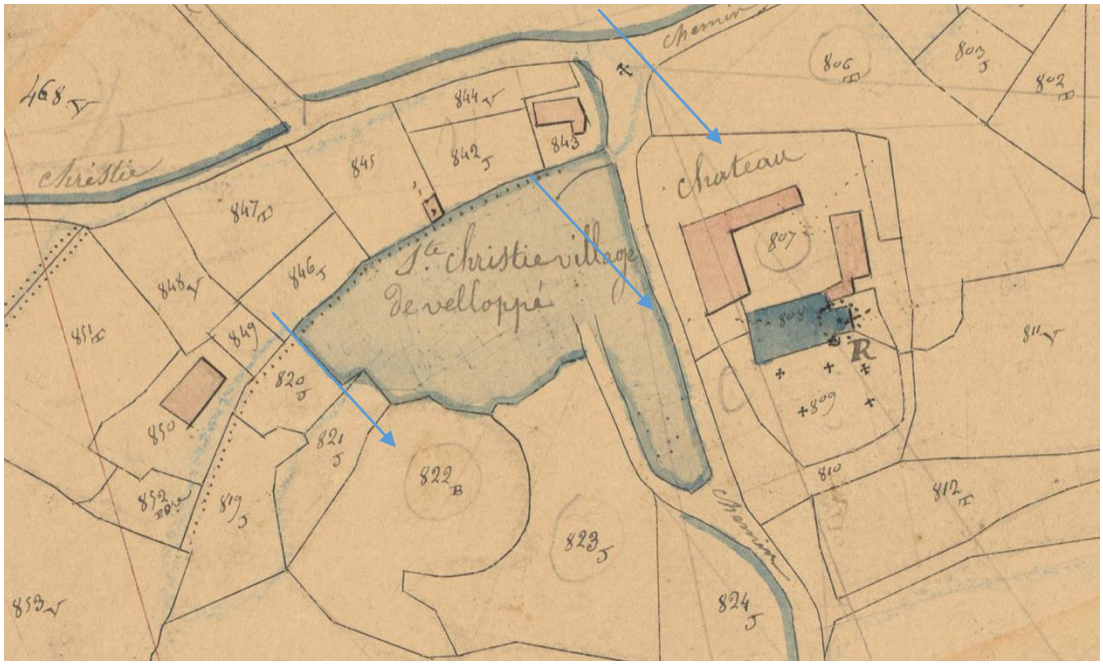

Fig. 11 : Extrait du plan cadastral de 1834 (AD Gers, 3 P Sainte-Christie-d'Armagnac/10).

2.1.3.1. La motte

La motte de Sainte-Christie-d'Armagnac est mentionnée par l'abbé Cazauran au début du XXe siècle. Implantée sur un promontoire, elle est alors décrite comme "une remarquable motte gauloise dont le sommet, écrêté, aplati, détermine une plate-forme circulaire à laquelle on aboutit par un sentier en hélice tracé sur les flancs du tumulus, couvert de gazon verdoyant. Le sommet de cette pyramide tronquée est bordé d'une haie de charmille, qui lui donne le plus gracieux couronnement. Le tumulus de Sainte-Christie est, sans contredit, un des plus remarquables du Gers. Il domine un plateau d'une parfaite régularité et permet au regard de se porter sur un vaste horizon (Polge 1956 : 70).

Fig. 12: Vue par drone du castet en direction du sud (de gauche à droite, cimetière actuel, église, logis à pan de bois, fossé et pont (chemin communal), presbytère) (Cliché S. Durand).

Le site est ensuite répertorié par Jean-Michel Lassure en 1976 dans son ouvrage intitulé *Inventaire bibliographique des mottes féodales du Gers* (Lassure 1976). Il est également mentionné dans la thèse de Benoît Cursente en 1978. Le tertre est alors décrit comme « une belle motte tronconique, haute d'environ 10 mètres » (Cursente 1980 : 156). De plan circulaire (diamètre : 47,50 m), le tertre est actuellement conservé sur 10,45 m de haut. Sa plate-forme sommitale, qui mesure 474 m², est actuellement dépourvue de toute construction.

La motte de Sainte-Christie-d'Armagnac (parcelle C 405) fait l'objet d'une inscription au titre des Monuments Historiques depuis le 12 février 2015. Cet ouvrage de terre fortifié est daté du XIe siècle dans la base Mérimée des Monuments Historiques malgré l'absence de données historiques et archéologiques. Seule la chronologie généralement admise pour ce type d'ouvrage de terre fortifié (fin Xe-XIIIe siècles) permettait d'envisager une occupation du site durant le Moyen Âge central avant l'intervention archéologique menée en 2018.

Une première approche du site a été réalisée en 2017 dans le cadre d'une prospection inventaire menée sous la direction d'A. Champagne (Champagne *et al.* 2017). Un levé topographique (étude S. Durand et N. Guinaudeau) couplée à une prospection géophysique (étude A. Camus) ont ainsi été effectués sur le site de la motte ainsi que sur le Castet. Ces travaux ont permis de mieux cerner la

morphologie du site et ont révélé l'existence d'une basse-cour ainsi qu'un fossé entourant le tertre à sa base.

En juin 2018, la réalisation d'un sondage à l'est de la motte a permis l'étude en coupe de ce fossé (Guinaudeau 2018). Au regard des datations recueillies, il est probable qu'un ou plusieurs niveaux archéologiques datés entre le milieu du XIIe siècle et le deuxième tiers du XIIIe siècle aient versé dans le fossé au cours au XVe siècle ou au début du XVIe siècle et en ai assuré une partie du comblement (Guinaudeau dans Champagne *et al.* 2019 : 115-117).

2.1.3.2. L'église Saint-Pierre

La première mention connue du *castet Sca Cistia* remonte à l'année 1291 (ADG, E 626). Cette mention renvoie alors probablement à la plate-forme visible à l'est de la motte. Dans sa thèse, Benoît Cursente désigne la plate-forme du *Castet* comme un castelnau du fait de l'existence d'une enceinte en terre. L'auteur précise que « le bourg subordonné, compris entre la motte et la plate-forme, semble avoir lui-même été fortifié » (Cursente 1980 : 156).

La plate-forme du Castet se présente actuellement sous la forme d'un quadrilatère irrégulier de 83,50 m de long sur 49,50 m de large (**fig. 12**). Cette plate-forme est surélevé par rapport aux environs ; seul le relief sur lequel est installé l'actuel cimetière paroissial lui est légèrement dominant. La moitié sud de la plate-forme du Castet correspond à l'emplacement de l'ancien cimetière désaffecté à la fin du XIXe siècle[10]. Il était limité au nord par l'église paroissiale Saint-Pierre.

L'église paroissiale fait cette année l'objet d'une attention particulière, aussi nous n'en parlerons pas ici de manière trop précise. Elle marque la limite sud de l'ensemble monumental conservé et du castet. La parcelle au sud de l'église devait accueillir le cimetière primitif qui a fourni les sarcophages monolithiques. C'est à cet emplacement que le cimetière était positionné en 1836 avant son transfert à l'est de l'église. Cette parcelle est la plus haute du site, plus haute que la cour intérieure du château. A ce titre, on peut raisonnablement se demander si ces deux parcelles (n° 421 et 422), comprenant 15 ares, et placés au-dessus du *castet*, mais en bordure d'une forte rupture de pente au sud et à l'ouest n'ont pas été intégrées à un moment ou à un autre au *castet*.

[10] Le 22 juillet 1876, la pièce de terre (jardin) qui accueillera l'actuel cimetière est acheté pour la cure. Le 30 décembre 1879, le nouveau cimetière est évoqué dans le registre des délibérations du conseil municipal de Sainte-Christie-d'Armagnac (archives communales) (Champagne *et al.* 2017 : 17-18).

L'église présente une vaste nef contre laquelle est accolé côté nord un collatéral en appentis. A l'est, une tour-clocher de 7,18 m sur 7,24 m, aux murs épais de 1,44 m, est desservie par un escalier en vis. La tour-clocher de 9 m de haut s'appuie contre le chevet plat de l'édifice religieux. L'église Saint-Pierre a subi de nombreuses modifications architecturales réalisées notamment au XIIIe siècle, au XVIIe siècle et à la fin du XIXe siècle (Rousset 2006 : 4). Le bâti le plus ancien de l'édifice correspond à la partie orientale de la nef et du chevet.

2.1.3.3. Le logis à pan ou de bois ou la Salle

Une première étude archéologique du site du Castet a été réalisée en 2006 par V. Rousset à la demande de M. Barrail, ancien maire de Sainte-Christie-d'Armagnac (Rousset 2006). Ce travail s'inscrivait alors dans le cadre d'une étude préalable aux restaurations envisagées. L'étude de V. Rousset concerne essentiellement le bâtiment à pans de bois et torchis appelé « la Salle » localisé dans la partie ouest de la plate-forme (**fig. 12**). Cet édifice de plan quadrangulaire se développe sur trois niveaux. Ce corps de logis possède une superficie au sol de 110 m², mais présente une extension de 85,50 m² bâtie au-dessus du porche aménagé entre le rempart occidental et la nef de l'église Saint-Pierre. Il convient de mentionner la présence de décors peints sur les parements intérieurs et le plafond à la française de la cuisine. Le décor peint à la détrempe visible sur le manteau de la cheminée de l'ancienne cuisine est alors attribuée à la seconde moitié du XVe siècle ou au début du XVIe siècle (Rousset 2006 : 23).

Ce bâtiment ayant cette année l'objet d'une étude importante, nous n'en parlerons pas plus ici. Si les travaux menés concernent essentiellement la partie occidentale de la plate-forme du Castet, il convient de mentionner la conservation d'un autre mur en terre massive visible à l'extrémité nord du site (**fig. 13**). Ce bâti, qui mesure 11,50 m de long et 3 m de haut, constitue le mur nord d'une bâtisse actuellement appelée « la maison des chasseurs ». Ce mur en terre présente des lits épais de 0,20 à 0,25 m. Une porte, attribuée au XVIIe siècle, s'appuie contre celui-ci. Un pigeonnier occupe la partie haute de cette porte.

Fig. 13 : Photographie du mur en terre massive et de la porte visibles à l'extrémité nord de plate-forme du Castet, prise depuis le nord (cliché : N. Guinaudeau)

2.2. Contexte historique

Dans le cadre de la prospection inventaire menée en 2017 et de l'autorisation obtenue en 2018, un dépouillement des sources écrites conservées à la mairie ainsi qu'aux archives départementales du Gers, des Landes et des Hautes-Pyrénées a été initié par A. Comet et A. Champagne. Ces recherches ont été poursuivie en 2020, même si peu de nouveaux dépouillements ont été réalisés[11].

2.2.1. La seigneurie de Sainte-Christie-d'Armagnac au Moyen Âge et à l'époque moderne

Saint-Mont au XIe siècle. Un certain Guillaume-Garcia de Sainte-Christie est ainsi mentionné comme donateur dans la charte de fondation du monastère, en

[11] Anais Comet.

1055[12]. Il apparaît ensuite comme témoin dans plusieurs chartes de la fin du XIe siècle. D'autres membres de la famille figurent dans ces documents, tel Arnaud-Garcia[13], son frère, Auger[14], son fils, ou encore Bernard-Perdigo[15]. La documentation écrite fait défaut pour connaître la lignée de cette famille seigneuriale au cours du XIIe siècle. Les mentions de membres d'une famille de Sainte-Christie au XIIIe siècle se trouvent dans les cartulaires blanc et noir de Sainte-Marie-d'Auch[16]. Si certaines mentions renvoient bien à la famille de Sainte-Christie-d'Armagnac[17], d'autres relèvent peut-être plutôt de Sainte-Christie près d'Auch[18].

Lorsque les sources écrites éclairent à nouveau le site, il n'est plus question de la famille de Sainte-Christie mais de la famille comtale d'Armagnac. En 1291, le comte Bernard VI d'Armagnac donne à sa sœur Mathe la seigneurie et le *castet* de Sainte-Christie, ainsi que le château d'Arblade-le-Comtal[19]. Cette dot intervient à l'occasion du mariage de Mathe avec Bernard Trencaléon de Lomagne, seigneur de Fimarcon. A la fin du XIIIe siècle, la seigneurie relève donc directement du comté d'Armagnac.

En 1393, la seigneurie de Sainte-Christie est donnée par Bernard VII, comte d'Armagnac, à Bertrand d'Armagnac et à ses héritiers, en reconnaissance de services rendus[20]. Bertrand était un fils naturel de Jean II, père de Bernard VII. D'après Paul Parfouru et Jean Carsalade du Pont, Bernard VII avait donné la terre de Sainte-Christie à Bertrand, sous la condition qu'il la rendrait à la volonté du comte[21]. Ces auteurs mentionnent aussi une clause des coutumes de Sainte-Christie qui stipulerait l'inaliénabilité de la seigneurie du domaine des comtes. Il est toutefois possible qu'au cours de la première moitié du XVe siècle, les seigneurs de Sainte-Christie aient été des descendants de Bertrand d'Armagnac.

En 1461, le comte d'Armagnac, Jean V, donne la seigneurie de Sainte-Christie à un certain Jean d'Armagnac, écuyer, en remerciement de « ses bons et agréables

[12]Jaurgain 1904, charte I, 1055 : 7.
[13]*Ibidem*, charte VII, 1062 : 19.
[14]*Ibidem*, charte LI, 1070 : 76. Note : Auger a probablement été prieur de Saint-Mont vers 1115.
[15]*Ibidem*, charte IX, 1065 : 23.
[16] Lacave La Plagne Barris 1899a, n°XV, 1070 ; n°XXII, 1097 et n°CLIV, 1244. Lacave La Plagne Barris 1899b, n°XLIII, 1232
[17]Lacave La Plagne Barris 1899a, n°XV, 1070 : « Guilhem-Garcias de Sancta Christina ».
[18]*Ibidem*, n°XXII, 1097 et n°CLIV, 1244 : « Aner de Sancta Christina » et « Guilhem Macip de Sancta Christina ».
[19]Cursente 1980 : 156 (cote du document cité : AD Gers, E 626).
[20]Cazauran 1887. Information confirmée par un état des pièces d'un procès daté de 1743 (AD Gers, E suppl. 1030).
[21]Parfouru, Carsalade du Pont 1886-1892 : 216-217.

services[22] ». Nous ne savons pas exactement quels sont les liens de parenté entre les deux hommes. Jean V n'a pas de descendance. Il est assez peu probable que ce Jean d'Armagnac soit le comte de Pardiac et duc de Nemours, né en 1470 et mort en 1500, descendant de Bernard VIII d'Armagnac. Il pourrait s'agir d'un descendant de Bertrand d'Armagnac qui avait reçu la seigneurie en 1393, mais rien ne permet de l'attester en l'état actuel des recherches. Si l'on en croit C. Samaran, Jean d'Armagnac, sire de Sainte-Christie se qualifie de basque (Samaran 1908 : 167, 414 et 419), curieuse affirmation, qui nous emmène bien loin.

Au cours de la seconde moitié du XVe siècle, les comptes consulaires de Riscle mentionnent à plusieurs reprises le seigneur de Sainte-Christie comme étant gouverneur d'Armagnac. Il réunit notamment le conseil à Sainte-Christie en 1474[23] tandis qu'en 1499 il participe à la libération de la ville de Riscle du logement des gens de guerre[24]. Dans le livre de reconnaissances de Sainte-Christie, dressé en 1500, il est simplement mentionné : « Jean d'Armagnac, seigneur dudit lieu (de Sainte-Christie)[25] », sans plus de précision.

La seigneurie passe ensuite par succession entre les mains de Jeanne d'Armagnac qui en fait donation à Jean-Jacques de Bourouillan et à M. Duffort, seigneur de Saint-Etienne[26]. En 1579, une partie de la seigneurie de Sainte-Christie, dont le château, est vendue à Jean Garros, habitant de Lectoure. Elle reste dans cette famille jusqu'au mariage de Magdeleine de Garros avec Charles de Luppé en 1674. La famille de Bourrouillan paraît conserver des droits sur certaines terres dépendant de la seigneurie tout au long du XVIIe siècle (Cazauran 1887 : 161). Le compoix de 1670 étudié par A. Comet mentionne bien le seigneur de Barrouillan comme tenant noblement au folio 208 la métairie de Castagnét (actuellement les castagnets ?). Cazauran mentionne dans ouvrage sur Bourouillan, la « résidence charmante » contenant la salle noble de Castagnarlé, protégée par une tour de brique entourée de fossés (Cazauran 1887, 194). Rien de cela n'existe plus maintenant. Cette Salle expliquerait donc la présence d'un double lignage chez les seigneurs de Sainte-Christie, cette coseigneurie que nous avions pressentie, mais pour autant qu'il faille chercher au cœur du village, dans ou autour du castet une seconde résidence aristocratique. Tout comme nous constatons dans la région

[22] Bibliothèque municipale de Tarbes, Fonds Larcher, *Glanages*, t. 2, n°169, p. 160, Donation de Sainte-Christie par le comte d'Armagnac à Jean d'Armagnac, 1461 (http://www.collectionsremarquables.grandtarbes.fr/).
[23]Parfouru, Carsalade du Pont 1886-1892 : 186.
[24]*Ibidem* : 530
[25] AD Gers, E suppl. 1030, Livre de reconnaissances de Sainte-Christie en 1500, copie de 1643 : 1.
[26]AD Gers, E suppl. 1030, Etat des pièces d'un procès faisant mention des différents seigneurs, 1743.

une faible polarisation de l'habitat, les deux résidences aristocratiques auraient aussi pu ne pas avoir été regroupées dans le bourg.

Ainsi, Jean-Paul de Garros et ses descendant devront de manière récurrente réaffirmer leurs droits et possessions au long du XVIIe siècle sur la terre de Sainte-Christie[27]. En 1739, la seigneurie est vendue par Blaise de Luppé à Pierre Louis Courtade de Salis. Un état des lieux précis de la seigneurie est dressé à cette occasion[28]. Les bâtiments seigneuriaux sont vendus comme bien national en 1794.

Cette année, le logis à pan de bois, dit la Salle, est au cœur de nos préoccupations. Nous savons via les archives modernes, qu'il passe successivement aux mains des Luppé à celle des de Salis, puis à la Révolution à celle des Lanusse. Ces documents font, par l'intermédiaire d'un inventaire de pièces présentées à des procédures, le point sur les conflits entre lignages. Le logis n'est pas explicitement mentionné dans les documents plus anciens qui font, eux, mention des ventes de la seigneurie de Sainte-Christie, biens et appartenances. Aucune résidence n'y est mentionnée explicitement. Toutefois, une résidence y est normalement associée comme symbole du pouvoir seigneurial.

Nous avons cette année complété l'exploration des nobiliaires du Sud-Ouest et autres armoriaux. Ce fut donc le cas de l'armorial de Hozier[29] et le nobiliare de Gascogne (Bourrousse de Laffore 1856-1883) ou celui de France de Saint-Allais (Viton de Saint-Allais 1872-1878) pour la famille de Batz. Il s'avère que la plupart de ces ouvrages rapportent toujours les mêmes mentions, reprenant celles contenues dans l'ouvrage plus ancien de Chesnay-Debois et Badier du XVIIIe siècle (Chenaye-Desbois, Badier 1757-1765).

2.2.2. Le village de Sainte-Christie-d'Armagnac d'après le compoix de 1670

Anaïs Comet

[27]AD Gers, E suppl. 1030, Mémoire de M. de Salis procureur du roi et sénéchal de Condom, seigneur de Sainte-Christie, contre la dame de Monbeton de Captar, seigneuresse de Bourouillan, XVIIIe siècle.
[28]AD Gers, E suppl. 1030, Etat des droits seigneuriaux et des réparations faites ; Verbal de l'état de la terre de Sainte-Christie ; 1739.
[29] Hozier Pierre *et al.*, Armorial général des registres de la noblesse de France, 35 volumes. Volume 13 pour la Guienne.

Le compoix conservé aux Archives départementales du Gers sous la cote E 1694 a été réalisé en 1670 à la demande des consuls et de la communauté de Sainte-Christie-d'Armagnac, comme l'indique le préambule du document (**fig. 14**). Il s'agit donc bien d'un compoix et non d'un livre terrier comme l'indique l'inventaire des archives de la série E des Archives départementales du Gers. L'arpentement a été mené par Bernard Blanque, arpenteur de Maignan, aidé de Pierre Lalanne, notaire royal habitant Sainte-Christie, et de deux autres habitants désignés par la communauté, Pierre Lanne et Jean Fontan[30].

Le document comprend 256 folii numérotés, auxquels s'ajoutent la table des noms (5 folii) et le préambule (1 folio) insérés au début du registre et non numérotés. Le registre débute par la déclaration des biens du seigneur sans que son nom ne soit jamais cité. Il s'agit d'abord des biens non nobles (4 folii) puis des biens nobles (1 folio). Tout le reste du registre concerne des biens non nobles. Seul le seigneur de Bourrouillan déclare tenir noblement une métairie au folio 208. À la fin du registre figurent les biens tenus par l'église, à savoir l'église paroissiale et le cimetière, une autre église à la Gleisiete, un cimetière à Toulet et un presbytère au village. Suivent ensuite les « non values », c'est-à-dire les biens non évalués, puis les communaux, dénommés « padiuants ».

La totalité du registre a été dépouillée et tous les items concernant des biens bâtis situés dans le village ou à ses abords ont été transcrits[31]. Cela permet d'avoir une idée précise de la topographie du site à cette période. Certains éléments structurants n'apparaissent cependant qu'en confronts. C'est le cas notamment des fossés. Les biens bâtis situés dans le terroir alentour ont simplement été relevés[32] afin d'évaluer la part de biens situés dans le terroir par rapport à ceux situés dans le village.

[30] Voir annexe 1 : Transcription du préambule et du paragraphe final.
[31] Voir annexe 2 : Tableau des biens situés dans le village et à ses abords.
[32] Voir annexe 3 : Tableau des biens bâtis situés dans la campagne.

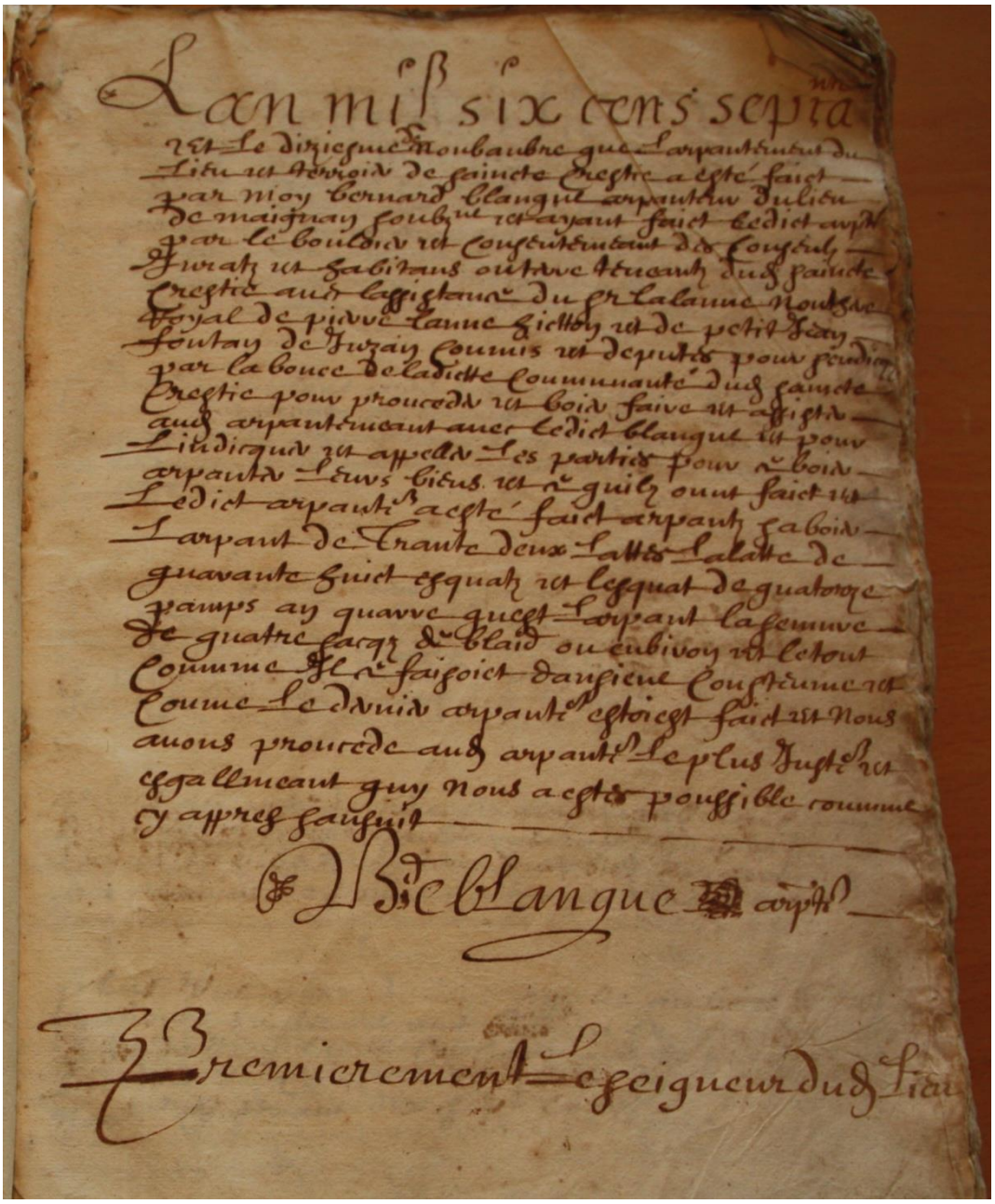

Fig. 14 : préambule (non folioté).

Les tenanciers et la répartition des biens bâtis

Sur près de 200 déclarants de biens bâtis, 21 précisent leur profession. On dénombre ainsi trois marchands, trois tailleurs et trois forgerons, deux notaires, deux chirurgiens, deux tisserands et deux charpentiers, un juge, un greffier, un docteur en médecine et un salinier. Une famille de forgerons au nom évocateur, du Faur, est installée en marge du village. Une maison appartenant aux héritiers de

Pierre du Faur est identifiée comme « servant de forge[33] ». Le troisième forgeron réside quant à lui à Larroque. Les deux charpentiers appartiennent quant à eux à deux familles différentes mais résident tous deux au Crestian. Ce toponyme est souvent associé, en Gascogne, aux lieux de résidence des cagots dont on sait qu'ils étaient souvent assignés au travail du bois (Loubès 1998).

La communauté ne possède aucun bien bâti. C'est aussi le cas de plus d'une centaine de déclarants qui résident ailleurs et ne tiennent que des terres sur le territoire de la communauté de Sainte-Christie-d'Armagnac. Les 183 autres tenanciers déclarent un ou plusieurs biens bâtis (**fig. 15**). L'écrasante majorité des tenanciers ne possède qu'un seul bien bâti et la multipropriété reste très rare. Le seigneur est le seul à posséder plus de trois biens bâtis sur le territoire de Sainte-Christie-d'Armagnac. Sur les 17 déclarants du village, seuls trois (dont le seigneur) possèdent aussi au moins un bien bâti dans la campagne. Tous les autres tenanciers sont implantés soit village, soit dans la campagne alentour.

La situation en 1670 est donc très différente de celle de 1500 où environ 40 % des déclarants avaient au moins deux biens bâtis et où la moitié des tenanciers avait à la fois une maison au village et une à la campagne (Champagne *et al.* 2018 : 24 et s.).

Nb biens bâtis	1	2	3	> 3	Total
Nb tenanciers	163	13	2	1	183
%	91 %	7 %	1 %	1 %	100 %

Figure 15 : Répartition des tenanciers par nombre de biens bâtis.

Les biens déclarés

Les biens déclarés sont des biens non bâtis et des biens bâtis. Il s'agir généralement de biens dans leur ensemble, mais quelques parties de biens partagés avec d'autres personnes sont à signaler. Les biens non bâtis n'ont pas fait l'objet d'une analyse précise dans le cadre de cette étude portant sur l'habitat dans le village de Sainte-Christie-d'Armagnac et à ses abords.

Dans le village et à ses abords, les biens déclarés sont essentiellement des maisons. On y trouve aussi quelques places vacantes, des parcelles destinées à

[33] Fol. 27.

accueillir des maisons mais sur lesquelles il n'y a rien de bâti (soit qu'une ancienne maison ait été démolie, soit qu'aucune n'ait jamais été construite) et des granges.

Dans la campagne, les biens sont généralement déclarés de manière groupée. Il semble y avoir une différenciation nette entre les maisons, associées à des parties agricoles, et les métairies, plus vastes, qui comprennent elles aussi une maison et des parties agricoles souvent plus nombreuses et différenciées. Les parties agricoles citent généralement des parcq, ayrials, terres labourables, vignes, vergers, jardins, patus, etc. Il est souvent aussi question de granges dans les métairies. Le seigneur déclare posséder noblement un moulin et une moitié de moulin (fol. 5 et 5 v°). Il semble que ces deux moulins soient des moulins à eau. L'un d'entre eux est dit « basthy seur larriviere du Midou ».

Le village et ses abords

Le chef-lieu de la communauté, où se trouve aggloméré l'essentiel de l'habitat correspond au village et à ses abords immédiats (**fig. 16**). Le village se trouve alors au même emplacement que sur le plan cadastral dressé en 1834, dans la partie ouest du site. Ce qui était identifié comme le faubourg en 1500 est devenu le village à part entière. Il est toujours désigné comme le « Vilage » dans le document. Une zone en marge du village est dénommée « le cazau du village » et accueille essentiellement des jardins.

Dans le village, les tenanciers déclarent 17 maisons, trois places vacantes, deux granges et un jardin, auxquelles s'ajoutent les jardins déclarés au « cazau du village ». Le nombre de parcelles semble donc être d'environ un tiers de moins qu'en 1500, mais il faudrait étudier en détail la surface de ces parcelles pour déterminer s'il n'y a pas eu des regroupements ou des divisions. Les maisons s'organisent le long de deux rues, une d'axe est-ouest et l'autre d'axe nord-sud. La plupart d'entre elles confrontent des chemins sur deux côtés opposés, l'un correspondant à la rue et l'autre séparant probablement la maison du fossé. Les maisons se concentrent, comme sur le plan cadastral de 1834, au nord et à l'est du village. La partie sud-ouest est occupée par la motte et par des jardins. La motte est déclarée par le seigneur comme un « jardin et motte avec les fousses et passaie pour aller au jardin appelé à la motte[34] ».

[34] Fol. 5 v°

La partie orientale de l'agglomération n'accueille plus alors que des biens seigneuriaux, l'église et le cimetière. L'église est située au sud et confronte à l'ouest les fossés et au nord les biens seigneuriaux[35]. Les confronts sud et est correspondent à des terres situées au-delà des limites du cimetière. Un portail permettant d'accéder à l'église la sépare de la demeure seigneuriale. Le seigneur possède noblement la salle seigneuriale située au nord de l'église[36], ainsi qu'une autre salle seigneuriale, plus au nord, qui n'est pas un bien noble[37]. À ces deux salles seigneuriales sont associés des places vacantes, des écuries et des *ayrials*. Les deux salles possèdent des étages.

Conclusions et perspectives

Il ressort de la première analyse de ce document que la topographie du site de Sainte-Christie-d'Armagnac n'était guère différente en 1670 de ce qu'elle était en 1834 lors de la réalisation du premier plan cadastral (**fig. 16**). À l'inverse, le site a beaucoup évolué entre 1500 et 1670. La comparaison entre le registre de reconnaissances de 1500 et le compoix de 1670 montre un glissement de l'habitat de la partie orientale du site vers la partie occidentale. L'ancien faubourg, à l'ouest, devient le village, et le village, à l'est, devient le pôle seigneurial/ecclésial.

La recherche devra se poursuivre dans les documents du XVIe siècle afin de tenter de préciser les modalités selon lesquelles on passe d'un village en 1500, à un ensemble seigneurial en 1670[38]. Ce phénomène a été observé ailleurs dans le Gers pour le XVIIIe siècle, notamment à Bonas ou à Projan (Comet 2017, 235-36). Le village alors largement inoccupé, est progressivement récupéré par le seigneur qui finit par y aménager les dépendances de son château. Ici, le glissement est plus précoce et remonte au XVIe ou à la première moitié du XVIIe siècle.

[35] Fol. 252 : « L'eglize et semitiere avec le passaige et patus de Saint Pierre ou il y a deux grandes portales doules et fossés confronte du levant avec champ du sieur Lapoule midy fossé du jardin du sieur Lalanne no(taire) couchant avec les fosssés bize maison ayrial du seigneur dudit lieu contenant cinq lates. »

[36] Fol. 5 : « tient la salle seigneurialle avec les salles basses et hault avec les places vacquantes et escuderies appellé a la salle dud(it) Saincte Crestie confronte du levant et couchant avec les fousses et chemin de service et terres du s(eigneu)r tenentier midy avec l'eglize et pourtals pour aller dans l'eglize bize avec autres maisons et ayrials restantes aud(it) seigneur tenentier contenant trois lattes. »

[37] Fol. 1 : « Le seigneur deu lieu de Sainte Crestie tien la maison et salle segnerialle avec salles basses et hault places vacquantes avec escuderies et ayrials appellé a la salle de S(ain)te Crestie confronte du levant couchant et bize avec fousses dud(it) seigneur tenantie et chemin de service midy avec autres places vacquantes prestandeues nobles dud(it) seigneur tenantie contenant quatre lattes. »

[38] AD 32, E suppl. 1030, Verbal de l'état de la terre de Sainte-Christie, 1739.

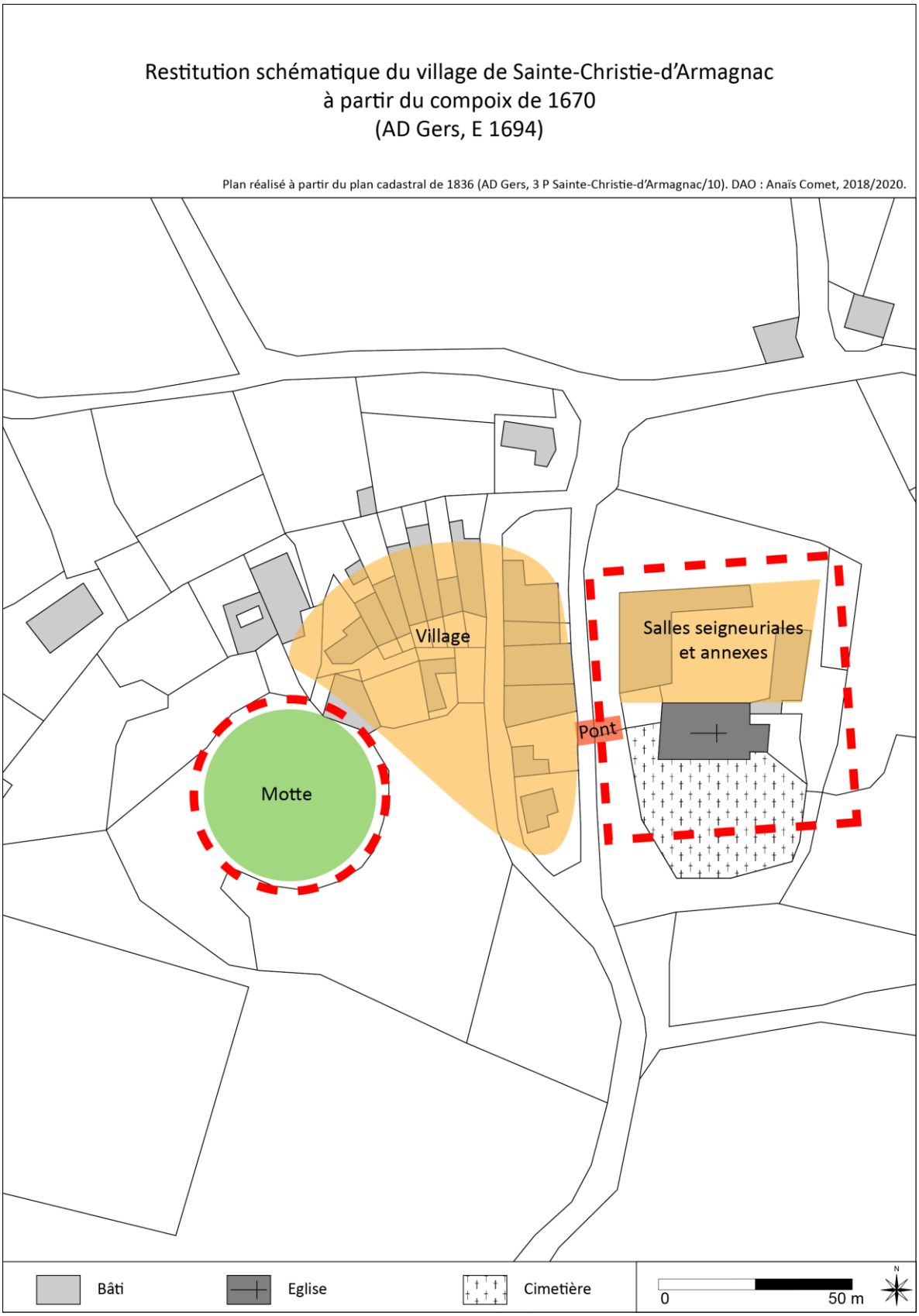

Figure 16 : Restitution schématique du village à partir du compoix de 1670

Annexe 1 : Transcription du préambule et du paragraphe final

Source : AD Gers, E 1694, Compoix, 1670

Préambule, non folioté

L'an mil six cens septa(nte) et le diziesme de nouvanbre que l'arpentement du lieu et terroir de Saincte Crestie a esté faict par moy Bernard Blanque arpanteur du lieu de Maignan soub(sig)ne et ayant faict ledict arp(entemen)t par le vouloir et consentement des consuls jurats et habitans ou terre teneants dud(ict) Saincte Crestie avec l'assistance du s(ieu)r Lalanne nouthare royal de Pierre Lanne Hietton et de petit Jean Fontan de Juzan commis et deputes pour sendicq par la bouce de la dictte communauté dud(ict) Saincte Crestie pour proucede et voir faire et assister aud(ict) arpantement avec ledict Blanque et pour l'indicquer et appeler les parties pour ce voir arpanter leurs biens et ce qu'ils onnt faict et ledict arpante(ment) a esté faict arpanté savoir l'arpant de trante deux lattes la latte de quarante huict esquats et l'esquat de quatorze pamps au quarre qu'est l'arpant la semure de quatre sacqs de blaid ou environ et le tout coumme il ce faisoict d'ansiene cousteume et coume le dernier arpant(ement) estoiest faict et nous avons proucede aud(ict) arpante(ment) le plus juste(ment) et esgallmeant quy nous a estes poussible comme cy appres sansuit

B. Blanque arp(en)te(ur)

Fol. 256 : paragraphe final

L'arpantement du lieu et terroier de Saincte Crestie a este faict par moy Bernard Blanque arpanteur du lieu de Maignan quy se mounte mille deux cens cinquante cinq arpants deux lattes sans compter les biens nobles ni les padinatz ny les noun valeurs alivrement calcule et veriffie par moy le dixiziesme nouveanbre mil six cens septante et par ce qu'est vray me suis signe a Maignan le dict jour

B. de Blanque

Annexe 2 : Tableau des biens situés dans le village et à ses abords

Source : AD Gers, E 1694, Compoix, 1670

Notes :

- Cette transcription est un document de travail, elle résulte d'une première lecture du document et est donc imparfaite.
- Les abréviations sont résolues entre parenthèses ; les « … » indiquent des passages non lus.
- Les mentions d'éléments directeurs de la topographie du site sont en rouge (fossés, etc.).

Fol.	Nom	Bien	Lieu	Item
1	Le seigneur deu lieu de Sainte Crestie	maison et salle seigneuriale, places vacantes, écuries	salle de Sainte-Christie	Le seigneur deu lieu de Sainte Crestie tien la maison et salle segnerialle avec salles basses et hault places vacquantes avec escuderies et ayrials appellé a la salle de S(ain)te Crestie confronte du levant couchant et bize avec fousses dud(it) seigneur tenantie et chemin de service midy avec autres places vacquantes prestandeues nobles dud(it) seigneur tenantie contenant quatre lattes
5	Ceansuit les biens poussedes noublement poure led(it) seigneur dud(it) Saincte Crestie dans le lieu et terroir dud(it) Saincte Crestie	salle seigneuriale	salle de Sainte-Christie	tient la salle seigneurialle avec les salles basses et hault avec les places vacquantes et escuderies appellé a la salle dud(it) Saincte Crestie confronte du levant et couchant avec les fousses et chemin de service et terres du s(eigneu)r tenentier midy avec l'eglize et pourtals pour aller dans l'eglize bize avec autres maisons et ayrials restantes aud(it) seigneur tenentier contenant trois lattes
5 v°	Ceansuit les biens poussedes noublement poure led(it) seigneur dud(it) Saincte Crestie dans le lieu et terroir dud(it) Saincte Crestie	jardin et motte	motte	Plus ung jardin et motte avec les fousses et passaie pour aller au jardin appellé a la motte du levant avec ayrial et jardin du s(ieu)r Lalanne no(taire) midy terre du s(e igneu)r tenantier et de Pierre Paies couchant jardin aussy dud(it) Paies bize parcq ayrial des her(itiers) de Pierre du Faur contenant huict latttes
8	Maistre Pierre de Lalanne nouthere royal	maison	Village	tient la maison ou il demeure appellé a Vilage confronte du levant midy et couchant avec chemins de service bize avec maison des her(etiers) de Pierre Lanne dict Goujon contenant ung quart latte
8	Maistre Pierre de Lalanne nouthere royal	jardin	Village	Plus tient ung parcq sol jardin appellé aussy au Vilage confronte du levant avec chemin de service midy avec le passaige du jardin du seigneur dud(it) lieu pour aller à la motte couchant aussy avec led(it) jardin et motte dud(it) s(eigneu)r bize maison et parcq des dicts her(etiers) dud(it) Pierre la Lanne dict Goujon contenant une latte

12	Pierre Paiges mestre sieurgien	maison	Village	tient une maison la ou il demeure appellee au Vilage de Sainte Crestie confronte du levant et couchant avec chemin de service midy maison des her(etiers) de Pierre Lanne dict Goujon bize maison de mestre Pierre Lamarque grefier contenant demye latte
15	Les heretiers de feu Pierre Lanne dict Goujon	maison	Village	tienet une maison appellee au Vilage confronte du levant et couchant avec chemins de service midy avec maison du s(ieu)r Lalanne noutare royale bize maison de mestre Pierre Pajes sirurgien contenant ung quart latte
18	Francoies Saint Martin	maison	Village	tient la maison ou il demeure appellé au Village confronte du levant avec chemin de service midy avec grange des her(etiers) de Pierre Lalanne dict Goujon couchant place des her(etiers) de Jean Fontan Chagou bize maison des her(etiers) de Vital du Faur contenant demy quart latte
18	Augustin Las Vignes sieurgien	maison	Village	tient la maison ou il demeure ayrial appellé au Village de S(ain)te Crestie confronte du levant et couchant avec chemin de service midy maison presipitalle dud(it) lieu bize maison des her(etiers) de Pierre du Faur contenent ungt tierts latte
15	Les heretiers de feu Pierre Lanne dict Goujon	grange	Village	Plus tienet une grange et parcq appellé au Vilage confronte du levant avec chemin de service midy parcq du s(ieu)r Lalanne nout(are) couchant jardin du s(eigneu)r dud(it) lieu bize maison de Francoise Saint Martin contenant ung tierts latte
20	Les heretiers de feu Vital du Fourcq	maison	Village	tienet la maison ou ils demurent appellé au Vilage de S(ain)te Chrestie confronte du levant et bize avec chemin de service midy maison de s(ieu)r Francois Saint Martin couchant maison des her(etiers) de Jean Fontan Chagou contenant demy quart latte
24	Pierre Lamarque grefier	maison	Village	tient la maison ou il demeure appellé au Village de S(ain)te Crestie confronte du levant et couchant avec chemin de service midy maison de Pierre Pais sieurgien bize maison de Guilhaumes Du Faur contenant ung quart latte
25	Francoies Lacoumme	maison	Village	tient la maison ou il demeure appellé au Village confronte du levant avec maison de Jean Lamarques midy et bize avec chemin de service couchant maison des her(etiers) de Pierre du Faur contenant demy latte
25	Francoies Lacoumme	place vacante	Village	Plus tient une place vacquante ou souloint avoir parcq appellé au Vilage confronte du levant avec maison des her(etiers) de Jean Fontant dict Chagou midy parcq des her(etiers) de Pierre Lanne dict Goujon couchant jardin de Pierre du Roy bize place de Pierre du Rey tieier et de Bernad Fargue contenant ung quart latte
25 v°	Guilhaumes du Faur fourgeyron	maison	Village	tient la maison ou il demeure parcq et place appellé au Village confronte par trois parts avec chamins de service midy maison de Pierre Lamarque contenent une latte
27	Les heretiers de feu Pierre du Faur fourgeyron	maison	Village	tienet la maison ou ils demeuret appellé au Village de Saincte Crestie confronte du le(vant) avec maison de Francois Lacoume midy et bize avec chemin de service couchant maison de Bernad du Faurcontenant demye latte
27	Les heretiers de feu Pierre du Faur fourgeyron	place	Village	Plus tient ung parcq et place appellé au Vilage confronte du levant avec jardin de Pierre de Rey midy et couchant avec le jardin et motte du s(eigneu)r dud(it) lieu bize avec chemin de service contenent demye latte
27	Les heretiers de feu Pierre du Faur fourgeyron	maison servant de forge	Village	Plus tienet une maison servant de forge appelé ayssy au Village confronte par trois parts avec chemins de service midy maison d'Augustin Las Vignes contenent ung quart latte

27	Les heretiers de feu Pierre du Faur fourgeyron	maison, grange	Village	Plus aussy tienet au(tre) maison servant de grange sol ayrial jardin vigne et ung chemin de service pour servir laditte maison et vigne appellé aussy au Village dud(it) S(ain)te Crestie confronte du levant et midy avec vigne de Bernad Fargue et de Jeanne Lalanne et grange ayrials des here(tiers) de Guilhaumes du Roy couchant vigne et champ aussy dud(it) Roy bize avec chemin de service contenent six lattes trois quarts
28 v°	Bernard du Faur	maison	Village	tient la maison ou il demeure et place appelle au Vilage confronte du levant avec maison des her(etiers) Me Pierre du Faur midy et bize avec chemin de service couchant avec maison de Bernard Fargue contenent demye latte
29 v°	Bernard Lafargue et Jeanne comme maries	maison	Village	tienet la maison ou ils demeuret et place appellé au Village dud(it) S(ainte) Crestie confronte du levant avec maison de Bernad du Faur midy place de François La Comme couchant maison des her(etiers) de Guilhaumes du Roy bize avec chemin de service contenent deux tiers latte
30 v°	Guilhaume du Roy dict de Cournere	maison	Village	tient maison ou il demeure appelle au Village confronte du levant avec maison de Bernad Fargue et Jeanne Lanne midy et bize avec chemin de service couchant maison de Pierre du Roy contenant deux tierts latte
31	Pierre de Rey tissier	maison, place vacante	Village	tient la maison ou il demeure sol ayrual place vacquante et jardin appellé au Village confronte du levant avec maison des (her)etiers de Guilhaumes du Roy et place de Jean Fontan chagou midy jardin du s(eigneu)r dud(it) lieu couchant parcq des her(etiers) de Pierre du Faur bize sol de Bernad Fargue contenent demye latte
31	Heretiers de feu Jean Fontan dict Chagou	maison	Village	tienet une maison et place appellé au Village confronte du levant avec maison des her(etiers) de Vital du Fourcq midy maison des her(etiers) de Francoies S(ain)t Martin couchant parcq des her(etiers de Pierre Lanne Goujon bize chemin de service conte(nent) ung tierts latte
252			Village	L'eglize et semitiere avec le passaige et patus de Saint Pierre ou il y a deux grandes portales doules et fossés confronte du levant avec champ du sieur Lapoule midy fossé du jardin du sieur Lalanne no(taire) couchant avec les fosssés bize maison ayrial du seigneur dudit lieu contenant cinq lates
252			Village	Plus une maison et sol presbiteralle appellée au vilage confronte du levant et midy chemin de servisse couchant jardin du sieur Pierre Lalanne notaire bize maison de aqueston la vigne contenant trois quarts de late
13 v°	Pierre Paiges mestre sieurgien	jardin	jardin du Village	Plus ung jardin appele au jardin du Vilage confronte du levant avec sol de Pierre du Roy midy et couchant avec jardin et fousé du s(eigneu)r dud(it) lieu bize jardin et champ de Bernad Fargue terre de Janne Lanne champ de Pierre du Roy contenant deux lattes ce conprins le passaige pour aller au jardin
20	Les heretiers de feu Vital du Fourcq	jardin	cazau du Village	Plus tienet ung jardin appellé au Cazau du Vilage confronte du levant avec chemin de service midy et couchant avec terres et jardin du s(eigneu)r dud(it) lieu bize jardin de Bernard du Faur et de Guilhaumes du Faur contenant une latte et demye
25	Francoies Lacoumme	jardin	casau du Village	Plus tient un jardin appellé au Casau du Vilage confronte du levant avec terres du s(eigneu)r dud(it) lieu midy et bize avec chemin de service couchant vigne de Bernad Fargue contenant trois lattes et demye

25 v°	Guilhaumes du Faur fourgeyron	jardin	casau du Village	Plus tient ung jardin appellé au casau du Village confronte du levant et bizez avec chemin de service midy jardin des her(etiers) de Vital du Fourcq couchant jardin de Bernad du Faur contenent une latte ung quart
28 v°	Bernard du Faur	jardin	casau du Village	Plus ung jardin appelle au cazau du Village confronte du levant avec jardin de Guilhaumes du Faur midy jardin des her(etiers) de Vital du Faur couchat et bize deu seigneur dud(it) lieu et de pai… conte(nant) troies quart latte
29 v°	Bernard Lafargue et Jeanne comme maries	jardin	casau du Village	Plus ung jardin appellé au Cassau du Vilage confronte du levant avec sol et jardin des her(etiers) de Guilhaumes du Roy midy jardin de Pierre Paies couchant champ du s(eigneu)r dud(it) lieu bize grange ayrial des her(etiers) de Pierre du Faur contenant deux lattes ung quart

Annexe 3 : Tableau des biens bâtis situés dans la campagne

Source : AD Gers, E 1694, Compoix, 1670

Notes :

- Cette transcription est un document de travail, elle résulte d'une première lecture du document et est donc imparfaite.
- Les abréviations sont résolues entre parenthèses ; les « … » indiquent des passages non lus.
- Les mentions d'éléments directeurs de la topographie du site sont en rouge (fossés, etc.).

Fol.	Nom	Bien	Lieu	Item
7	Madamoiesselle de La Causade	maison	Baile	Plus tient une maison ayrial jardin et terres labourables appellé au Baile
118	Guilhaumes Langla	maison	Baile	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne terres labourables et bois le tout a ung tenant appellé au Baile et au camp de darré Braustan
187	Monsieur de Sainct Mon docteur en medecine	métairie	Baraleux	tient une meterie avec parc grange sol ayrial jardin vigne terres labourables et boix le tout a un tenant appellé a Baraleux au camp de Darré au camp de devant au camp de Heuga a la Coste au Camp de Larribere au Junqua et au Pasteng chemin de servisse entre deux
142	Jean Fontan dit Barbé	maison	Barbé	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne terres labourables boix sol places vacquantes ou soulois avoir maison et castaignes le tout a un tenant appellé au Barbé au cazau Soubiran
113 v°	Jean Fiette de Bourboutan	maison	Barboutan	tient la maison ou il demeure parcq grange sol ayrial jardin vigne et terres labourables bois castaignet landes et bousigues le tout a ung tenant appelé a Bourboutan au camp du cap de la vigne au castaignet a la Lanne du Catianget aux … au Couhon a la …
63	Les heretiers de Pierre Soubabere	maison	Barrerot	tenet la maison ou il demeuret parcq sol ayrial verger jardin vigne et champ le tout a ung tenant appelle au Barnerot

64	Heretiers de Arnauld Soubarere	maison	Barrerot	tienet la maison ou il demeuret parc sol ayrial jardin et champ appellé au Barrerot
118 v°	Jean Serre de Peiot	maison	Bernadare	tient la maison ou il demeure parcq sol grange ayrial jardin vigne et terres labourables le tout a un tenant appellé a Bernadare a la Plaigne
119	Le sieur Lardos	maison	Bernadare	tient une maison avec parcq cabane sol ayrial jardin vigne et terres labourables le tout a ung tenant appellé a Bernadaire
86 v°	Pierre Dauge du Bivie	maison	Biné	tient la maison ou il demeure parcq sol grange ayrial bois coumme le tout a ung tenant appellé au Bibé et a la comme du Bibé
87 v°	Les heretiers de Mathieu dict Capuegne	maison	Biné	tienet une maison et place vacquante ou souloit avoir parcq ayrial appellé au Biné
88	Jean du Fourecq du Biné	maison	Biné	tient la maison ou il demeure et parcq appellé au Biné
131 v°	Jeadou (??) Lanne dict Bine	maison	Biné	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin et champ le tout a ung tenant appellé au Biné et au Campet
176 v°	Jean du Biné	maison	Biné	tient la maison ou il demeure parc sol ayrial jardin verger et champ le tout a un tenant appellé a Pic du Biné
19	Arnauld Couloumes	maison	Bioué	tient une maison ayrial champs vigne et bois le tout a ung tenant appellé au Boué a Laubadere et au Cap du bosc du Boué
64 v°	Pierre de Laur dict Nebouz	maison	Blancotte	tient la maison ou il demeure parc sol ayrial jardin et vigne appellé a Blanquette
65	Arnauld de Laur filz de feu Peyrot de Roubert	maison	Blancotte	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne et champ appellé a Blancquotte
65 v°	Arnauld de Laur filz de feu Peyrot de Roubert	maison	Blancotte	Plus tient une maison parcq sol ayrial et champ appellé a Blancquotte et a Labique du sol chemin de service entre deux
66	Marquesze de Laur	maison	Blancotte	tient une maison parcq sol cabane ayrial et champ chemin de service entre deux appellé a Blancquotte
67	Arnauld de Laur filz de feu Pierron	maison	Blancotte	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne et champ le tout a ung tenant appellé Blancotte chemin de service entre deux
91 v°	Heretiers de Jean Lanne	maison	Bourrouillan	tienet la maison ou il demeuret parcq sol … appellé a Bourrouilhan
92	Jean La Faurie	maison	Bourrouillan	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin appelé au Bouroilhan
205	Sieur Bernard Tauzin	métairie	Bourrouillan	tient une metterie parc sol ayrial places vacquantes vigne terres labourables bouzigues boix et landes le tout a un tenant appellé au Bourouilhan
3	Le seigneur deu lieu de Sainte Crestie	métairie	Bouscau	Plus tient une mesterie consistant en maison parcq grange sol ayrial jardin verger champ et castaignet le tout a ung tenant appellé a Bousquau et au Camp de la Bourie a la Hiettare et a Leulache
125 v°	Jean Lalanne du Couroulat	maison	Bouscau	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin verger et vignes et champs le tout a ung tenant appellé a Bouscau et au camp de la Hitte
126 v°	Jouandin Lanne	maison	Bouscau	tient la maison ou il demeure parcq et ayrial appellé au Bouscau
127	Jean Lanne du Bouscau	maison	Bouscau	tient la maison ou il demeure et parcq appellé a Bouscau
127 v°	Arnaut Lanne	maison	Bouscau	tient la maison ou il demeure et autre maison ayrial sol et jardin appellé a Bouscau
129	Bernard Lanne de Bouscau	maison	Bouscau	tient la maison ou il demeure parcq grange sol ayrial jardin et … tout a ung tenant appellé a Bouscau
193	Monsieur Doat juge d'Eauzan	métairie	Brunet	Plus tient autre meterie appellée a Brunere parc sol ayrial jardin vigne boix coumes landes champs et preds le tout a un tenant appellé a Brunet
15	Les heretiers de feu Pierre Lanne dict Goujon	maison	Cap Bernad	Plus tienet au(tre) maison ou ils demuret parcq sol ayrial jardin grange vigne champ tout a ung tenant appellé a Cap Bernad et a Lehereté

191	Jean Claverie	maison	Carde Chaume	tient une maison sol ayrial jardin vergier le tout a un tenant appellé a Carde Chaume
114	Heretiers de feu Bernard Fiette	maison	Carrugat	tienet la maison ou il demeuret parcq sol ayrial appellé a Carongat
114 v°	Heretiers de Jean Fiette dict Mainadon	maison	Carrugat	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne et terres labourables le tout a ung tenant appellé a Carrongat
115 v°	Heretiers de feu Bernad du Cocq	maison	Carrugat	tienet la maison ou ils demeuret parcq sol ayrial jardin vigne et champ appellé a Carrongat et au Camp Darroux
192	Heretiers de Bernard Abeilhon	places vacantes	Carrugat	tienent places vacquantes ou souloient avoir maison avec ayrials et champs appellé a Carrigat
208	Ledit seigneur de Bourouilhan jouit noblemant	métairie	Castagnets (?)	une metterie consistant en maison patus sol ayrial vergier jardin vignes terres laborables boix landes castaignet et estangs le tout a un tenant appellé en Castaignede
38	Bernard et Pierre La Lanne de Caumonte	maison, grange	Caumont	tienet la maison ou ils demeuret parcq grange sol ayrials jardin verger vignes terres labourables boies lande et pred honnere le tout a ung tenant appellé a Caumon a la vigne de Larranque au Cap de Larranquerie au hons du cazau darre la borde a la hounere de desus a la houn du hourc au lanot de Lartique a la Biasse au cap du Bernet au Campot aux Lannotz de la Ranquerie et a las Boupateres
39 v°	Pierre Tintane	maison	Caumont	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial appellé a Caumon
167	Heretiers de Jean Duclaux de Caumont	métairie	Caumont	tienent une meterie avec parc grange sol ayrial jardin vigne et terres labourables le tout a un tenant appellé a Caumont a la vigne de Caumont et las Heugueres chemin de servisse entre deux
169	Jean Lanne de Caumont	maison	Caumont	tient la maison ou il demeure parc grange et ayrial sol jardin appellé a Caumont
170	Damoiselle Roze de Fontanilles femme du sieur Baqua	maison	Caumont	tient une mayson parc sol ayrial jardin et places vaquantes appellé a Caumont des Salies
171	Jean Labatut de Caumont	maison	Caumont	tient la mayson ou il demeure parc grange sol ayrial vergier jardin vigne lande terres labourables et boix le tout a un tenant appellé a Caumont au Janot de les Barret aux Campetes au tour dessus a la vigne de Caumont au cazau
174	Magdalayne Doum (Demme ?)	maison	Caumont	tient la mayson ou elle demeure parc grange sol ayrial vigne et bousigue le tout a un tenant appellé a Caumont et au Brouqua et la Rocque de Caumont
191 v°	Jean Sansot marchand	métairie	Causse	tient une meterie parc grange sol ayrial jardin vergier vigne terres labourables preds landes et boix le tout a un tenant appellé a Causse de Hont a la Coste de …
93	Jean La Fore de Coumatronne	maison	Commetronne	tient la maison ou il demdeure parcq sol ayrial jardin et champ appellé a Coumatronne
206	Jean Taupin de Martet	places vacantes	Commetronne	tient places vacquantes ou souloients avoir maison sol ayrial jardin vigne terres labourables boix castaigniet … a Coumetrone
155 v°	Heretiers de Guilhem Fontan	maison	Coume	tienent la maison ou ils demeurent parcq sol ayrial jardin verger terres labourables le tout a un tenant appellé a la Coume
29 v°	Bernard Lafargue et Jeanne comme maries	grange	Cournere	Plus tienet une grange sol ayrial appellé a Cournere
30 v°	Guilhaume du Roy dict de Cournere	grange	Cournere	Plus une grange sol ayrial jardin appellé a Cournere
50 v°	Guilhemot Darrieux	maison	Crestian	tient la maison ou il demeure parcq sol grange ayrial verger jardin et vigne appellel au Crestian
51 v°	Anthouenne Darrieux charpantier	maison	Crestian	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial et jardin appellé au Crestian chemin de service entre deux

52 v°	Bernauton Darrieux	maison	Crestian	tient la maison ou il demeure et parcq appellé au Crestian
53	Anthoienne Broustens	maison	Crestian	tient une maison parcq sol ayrial jardin vigne et champ appellé au Crestian au camp du Campet et a la vigne du Campet
53 v°	Bernard Broustens dict Sigougnet charpantier	maison	Crestian	tient une maison parcq sol ayrial appellé au Crestian
54	Anthoyene Broustens fils a feu Barnad	maison	Crestian	tient une maison appellé au Crestian
55	Antoienne Broustens filz de feu Peion	maison	Crestian	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin verger et champ appellé au Crestian au Cap du Tacque chemin de service entre deux
56	Pierre Broustens de Manciet	maison	Crestian	tient la maison ou il demeure appellée au Crestian
56 v°	Pierre Broustens dict Donnidene	maison	Crestian	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin et champ appellé au Crestian et au Campet
119 v°	Jean Lanne du Cousso	maison	Cusso	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne verger et champ le tout a ung tenant appellé a Cusso a la Nouguere et a la vigne avvoutte
8	Maistre Pierre de Lalanne nouthere royal	métairie	Darrous	Plus tient une mesterie consistant en maison parcq sol ayrial jardin vigne champs bois et castaignet le tout a ung tenant appellé a la Coste a Arroudé a la Biasse a Campbernaut et a la Couette
48 v°	Bernard du Coum de Arroux	maison	Darrous	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial grange verger jardin vigne terres labourables boies et pred le tout a ung tenant chemin de service entre deux appellé Arroux au Lemmon a Larrat et aux Camps darres
49	Agnet Lanne Darroux	maison	Darrous	tient la maison ou il demeure parcq grange sol ayrial verger jardin vigne champ et honnere le tout a ung tenant appellé a Arroux dessus au Barricquot a la Bie du Cazau a la Bie du Crestian au Camp de la Honnere du Mey chemin de service entre d(eu)x
49 v°	Bernard Lanne de Arroux	maison	Darrous	tient la maison ou il demeure parcq sol grange ayrial verger vigne et honnere le tout a ung tenant appellé a Arroux dessus a la Bie de Arroux au Lemon et au Bousquet
57 v°	Jean Daugefort des Pelletier	maison	Espeilloue t	tient la maison ou il demeure et autre maison sol ayrial jardin terres labourables et boies le tout a ung tenant appellé a Espelutet au Camp de deban et a la Coumme
59	Les heretiers de feu Pierre Gaube	maison	Espeilloue t	tienet la maison ou il demeuret parcq grange sol ayrial jardin verger boies coumme le tout a ung tenant appellé a Espelinet
60 v°	Jean Barrere mirpat	maison	Espeilloue t	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial grange jardin terres labourables et bois la le tout a ung tenant appelle a Espelinet a la coumme de Darré au Broucquilha au camp du Higue au camp du carrerot au houns de la bie a la coste de la houn au camp de deba au camp de la lande basse l'eau courant entre deux
89 v°	Jacques Laborde	maison	Galaubart	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne et champ le tout a ung tenant appellé a Galaubart au champ du Nourgues au camp du Pere au chemin
88 v°	Pierre du Cos	maison	Galaud	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin appellé a Galaud
69	Pierre du Cruc	maison	Gibarthe	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne terres labourables et bois le tout a ung tenant appellé a Gibarthe de dessus
67 v°	Pierroun Fargue	maison	Gibaste	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne terres labourables et boies les tout a ung tenant appelle a Gibaste au Bousquet de Darré a la Coste deux Aubas au camp de la Coste Peyra de … la coste du Cardy

201	Heretiers de Monsieur de Lalanne	métairie	Gouailhardie	tienent une metterie parc sol ayrial jardin vergier vigne terres labourables landes boix et pred chemin de service entre deux le tout a un tenant appellé a la Gouailhardie au Pouileb
193	Monsieur Doat juge d'Eauzan	métairie	Hanete	tient une meterie parc sol ayrial jardin vigne terres labourables champs bois et landes le tout a un tenant appellé a Hanete a las Costes
90 v°	Jean Lanne du Bourdieu	maison	Hassa	tient la maison ou il demeure parcq sol grange ayrial jardin vigne terres labourables bois et castaignet le tout a ung tenant appellé au … chemin de service entre deux et au hassa
122 v°	Sansoun Fictte et Jeanne Lalanne	maison	Have	tienet la maison ou ils demeuret parcq ayrial appellé a la Nave
123	Heretiers de Jean Castaigne	maison	Have	tienet la maison ou ils demeuret parcq sol ayrial jardin et champ appellé a la Nave
123 v°	Heretiers de feu Bernard du Cocq	maison	Have	tienet la maison ou ils demeuret et ayrial appellé a la Nave
123 v°	Jeanne Marre	maison	Have	tient la maison ou elle demeure et ayrial appellé a la Nave
124	Pierre Marre de la Nave	maison	Have	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial grange jardin appellé a la Nave
108 v°	Pierre Lanne du Hietoun	maison	Hitton	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial verger grange jardin vignes terres labourables castaignet bois landes preds coummes le tout a ung tenant appellé au Hietton a Rocques a Ladie a Berroutet au Brouquilha
98 v°	Berthelemy Barthe tailleur	maison	Hount de Barthe	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin et champ appellé au hons de Barthe
99 v°	Francoies Iche	maison	Hount de Barthe	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin verger vigne champs le tout a ung tenant appellé a Pie au hons de barthe et au Pesquaiat
99 v°	Francoies Iche	maison	Hount de Barthe	Plus tient autre maison parcq sol ayrial jardin champ a ung tenant appellé aussy au hons de Barthe
101 v°	Pierre Berrieux	maison	Hount de Barthe	tient la maison ou il demeure parcq sol jardin vigne champ et bois le tout a ung tenant appellé au Hont de Barthe
102 v°	Heretiers de Jean du Forn	maison	Hount de Barthe	la maison ou ils demeuret parcq sol ayrial jardin verger champ castaignet et bois tout a ung tenant appellé Hont de Barthe
103 v°	Jean Vicquant	maison	Hount de Barthe	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin appelle a … de Hont de Barthe
204 v°	Theophile Luzaney	maison	Hount de Barthe	tient une maison et ayrial appellé au hont de Barthe
63	Heretiers de feu Pierre de Via	maison	Hourré	tienet la maison ou ils demeuret parc sol ayrial jardin terres labourables bousigues bennet et preds le tout a ung tenant appellé au cap du Hourré a la Coumette a Arrebet a Lala aux Bernets et au Coumilhat
70 v°	Bernad de Laur de Hourtic	maison	Hourtic	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial grange verger jardin vigne terreslabourables bois castaignet et pred le touta ung tenant appelle a Hourtic a la Coumme au Castagnet au camp deux Castays et au berge
71 v°	Heretiers de Pierre de Laur	maison	Hourtic	tienet maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne terres labourables boies casgtaignet et pred le tout a ung tenant appellé a Hourtic au Pourtet a las Cassous a la Bie et champ de darré et au Castaignet
22	Jean de Laur tailheur	maison	Hourtie	tient la maison ou il demeure sol ayrial et jardin appellé a Hourtie
137	Arnaut et Vital Lannes	maison	Jeanpouy	tienet la maison ou ils demeuret parcq sol ayrial jardin et champ appellé a Jeanpouy
139 v°	Arnauld Lanne du Pouy	maison	Jeanpouy	tient la maison ou il demeure sol ayrial jardin et champ appellé a Janpouy

144 v°	Jean Fontan marchand	maison	Juzan	tient la maison ou il demeure parcq ayrial un petit loupin de …
146 v°	Pierre Fontan dit Sansot	maison	Juzan	tient la maison ou il demeure ayrial appellé a Jusan
148	Jean Fontan petit Jean	maison	Juzan	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial grange jardin et champ le tout joiniant ensemble appellé a Jusan
151	Heretiers de Jean Fontan de Poirot	maison	Juzan	tienent la maison ou ils demeurent parcq sol ayrial vergier et jardin appellé a Jusan
153 v°	Heretiers de Jean Fontan de Sansot de Juzan	maison	Juzan	tienent la maison ou ils demeurent parcq ayrial appellé a Juzan
153 v°	Heretiers de Jean Fontan de Sansot de Juzan	maison	Juzan	Plus autre maison sol ayrial parcq et jardin appellé aussy a Juzan
157	Jean Fontan de Pehau	maison	Juzan	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin et champ carrerrot de service entre deux appellé a Jusan
158	Bernard Fontan tailheur de Petit	maison	Juzan	tient la maison ou il demeure et autre maison ayrial appellé a Jusan
160	Heretiers de Jeanot Fontant	maison	Juzan	tienent la maison ou ils demeurent parc sol ayrials jardin appellé a Jusan
161 v°	Jean Fontan Laborde	maison	Juzan	teint la maison ou il demeure parc sol grange vergier jardin vignes terres labourables hond.. et bois le tout a un tenant chemin de service entre deux appellé a la maison de Juzan au Campet de la Hondet de la Coumme aux Camps de…
164	Arnauld Fontan Fontaignon	maison	Juzan	tient la maison ou il demeure parc sol ayrial et un petit loupin de place appellé a Juzan
166	Jean Pefau	maison	Juzan	tient la maison ou il demeure parc sol ayrial et jardin appellé a Jusan
31 v°	Pierre La Lanne de La Cazalade	maison, grange	La Cazalade	tient la maison ou il demeure parcq sol grange ayrial jardin verger vigne terres labou(rable) bois et lande le tout a ung tenent avec une place vacquante quy sert pour le passaie de lad(ite) maison quy est par deban l'ayrial de Pierre Lanne du petit du cousté de midy et autre seur le derrier de lad(ite) maison dud(it) petit avec ung foussé quy est aussy du cousté de midy appelle a la maison de la Cazalade au Camp et boies de la Hount
34 v°	Jean La Lanne de la Cazalade	maison	La Cazalade	tient la maison ou il demeure parcq sol grange ayrial jardin verger vigne terre labourables preds honneres et boies le tout a ung tenant appellé a la Cazalade
37	Pierre La Lanne dit Petit	maison	La Cazalade	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin appellé a la Cazalade chemin de service entre deux
37	Pierre La Lanne dit Petit	grange	La Cazalade	Plus tient une grange sol verger et champ appellé a la Cazalade et a la Biotte
252		église	La Gleisiete	Plus autre eglise appellée a la Gleisiete confronte du levant champ de Guilhaumes Dufaur et par les autres par le chemin de servisse contenant un tiers de late
125	Monsieur de Tinarrage	métairie	La Hitte	une meterie appellée a la Hite consistant en maison parcq grange sol ayrual jardin vergier vigne bouzigue bernet terres labourables preds bois castaignes et landes appellé a la Hite a la Bie de la Hiete a la Courrege au Buc avec tres coume a la Courrege moulie
165	Jean Lafontan tailheur	maison	Lagréou	tient maison ayrial et champ appellé a Lagrou a la Croutes du Biné et au camp du Nougué
23	Jean Lam(a)rque	maison, places vacantes	Lamarche	tient la maison ou il demeure avec places vacants appellé a la maison de la Marcque
46	Pierre Larrat	maison	Lamarche	tient la maison ou il demeure parcq grange sol ayrial jardin verger vigne et champ appellé a Lamarque
46 v°	Jean Larrat	maison	Lamarche	Jean Larrat tient la maison ou il demeure parcq grange sol ayrial jardin verger vigne et champ le tout a ung tenant appellé a Lamarque au cap du sol et a la vigne de Lamarque

250 v°	Jean Capin de Larrocque	maison	Larriau	tient une maison avec sol ayrial jardin vigne champ boix landes et pred le tout a un tenant appellé a Larriau
40 v°	Martin Faget fourgeron de Larrocque	maison	Larroque	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial appellé a Larrocque
41 v°	Pierre Rocque dict Petit	maison	Larroque	tient la maison ou il demeure parcq grange sol ayrial jardin vigne champ et honnere le tout a ung tenant appellé a Larrocque a la Plautelle au Camp de la Houn et au Honnerot
43	Doumenges Rocque	maison	Larroque	tient la maison ou il demeure parcq grange sol ayrial verger jardin et champ appellé a Larrocque
44 v°	Jean Fontan de la Rocque	maison	Larroque	tient la maison ou il demeure parcq grange sol ayrial vigne champ boies et lande le tout a ung tenant appellé a Larrocque a la Iguesta au Coustalat au Grand Camp au Camp de la Coumme et au Camp du Pesque a la Coumme
109 v°	Jannon du Boy	grange	Larroque	tient une grange sol appellé a la Rocque
73	Mestre Arnauld du Pin noutare royal	maison	Laur	tient la maison grange parcq sol jardin verger terres labourables vigne boies et landes le tout a ung tenant appellé au Laur au Cachané au Bastarot aux Lannots du Pichouret
84 v°	Pierre Larrere	maison	Luc	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne terres labourables et verger appellé au Luc
79 v°	Pierre Saincte Marie	maison	Manauld	tient la moytie d'une maison ayrial et terres appelles a Manauld
80 v°	Jean Rousses dict Cadilhac	maison	Manauld	tient la moytie d'une maison sol ayrial jardin appella a Manauld
81	Anthoine du Bedat	maison	Manauld	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin verger et champ appellé a Manauld
85 v°	Jean du Bedat dict Manauld	maison	Manauld	tient la maison ou il demeure et autres places vacquant ou il soulloict avoir maison ayrial jardin parcq sol champs vignes le tout a ung tenant appellé a Manauld a la vigne vieilh a la plantoste et au camp du berge
93 v°	Barthelemy Las Vignes dict mastron	maison	Mastron	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial appellé a Mastron
94	Les heretiers de Jean Fountan Leupet	maison	Mastron	tienet la maison ou ils demeuret sol ayrial jardin et champ appellé a Mastron
94 v°	Jean Lanne de Mastron	maison	Mastron	tient la maison ou il demdeure parcq sol ayrial jardin terres labourables appellé a Mastron
95	Pierre Barrere	maison	Mastron	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin et champ appellé a Mastron
96	Heretiers de feu Françoies Barrere de Mastron	maison	Mastron	tienet la maison ou il demeuret parcq sol ayrial jardin et terres labourables appellé a Mastron
96	Heretiers de feu Françoies Barrere de Mastron	places vacantes	Mastron	Plus tienet places vacquantes ou souloiet avoir maison appellé a Mastron
103 v°	Heretiers de Bernad Bergalasse	maison	Monde	tienet une place vacquante ou souloiet avoir maison appellé a Monhe
116 v°	Jean Lanne de Mouneton	maison	Monneton	tient la maison ou il demeure parcq sol grange ayrial verger jardin vigne terres labourables boies castaignet banet coumme et pred le tout a ung tenant appellé a Mouneton a la Coume de Monneton a la Coste a Larribere du Boube et Larribere du Hont de la Coste
117	Jean Vicquant	maison	Monneton	tient une maison avec sol ayrial jardin champ et vigne chemin de service entre deux appellé a Mounetton
117 v°	Jeanne Larrouy	maison	Monneton	tient la maison ou elle demeure avec sol ayrial appellé a Mouneton
120	Arnauld Fictan du Houga de Monneton	maison	Monneton	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne terres labourables boies lande et pred le tout a ung tenant appellé au Houga de Monneton au Camp du Bannet et aux Tours du Nougué
120 v°	Jean Ficttan du Houga de Monneton	maison	Monneton	tient la maison ou il demeure parcq sol grange ayrial verger jardin et vigne appellé au Houga de Monneton

121 v°	Jean Remailho du Houga de Monneton	maison	Monneton	tient la maison ou il demeure parcq sol grange ayrial verger jardin vignes terres labourables champs lande castaignet et pred le tout a ung tenant appellé au Houga de Mouneton au camp de Deban au camp de Frairin a la Honnere a Lartigau au Picapot au hont de Lartigau au Picapeut de Lalanne
5	Ceansuit les biens poussedes noublement poure led(it) seigneur dud(it) Saincte Crestie dans le lieu et terroir dud(it) Saincte Crestie	moulin	moulin	Plus tient ung moulin et pesquiers appelle au moulin de dessus est pred appellé a l'Engourgat fousses entredeux le tout a ung tenant
5 v°	Ceansuit les biens poussedes noublement poure led(it) seigneur dud(it) Saincte Crestie dans le lieu et terroir dud(it) Saincte Crestie	1/2 moulin	moulin	Plus tient la moythié d'un moulin basthy seur larribiere du Midou appellé au moulin debas
5	Ceansuit les biens poussedes noublement poure led(it) seigneur dud(it) Saincte Crestie dans le lieu et terroir dud(it) Saincte Crestie	métairie	Nauson	Plus tient une mesterie parcq sol ayrial et jardin appellé a Nauson
3 v°	Le seigneur deu lieu de Sainte Crestie	métairie	Peboué	Plus une mesterie consistant en maison parcq grange sol ayrials jardin vigne terres labourables bois et preds le tout a ung tenant appellé a Peboué a las Costes dux Pins a la Coste du Pré a Larribere de Peboué a la Truhere et a Hous de la vigne
74	Jean La Garrigue	maison	Pechin	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne et champ appellé a Pechin
74 v°	Ramond Bergalasse	maison	Pechin	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial vigne terres labourables et lande le tout a ung tenant appellé a Pechin
75	Jean Fountaignere	maison	Pechin	tientl a maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne terres labourables bois castaignet et comme le tout a ung tenant appellé a Pechait
75 v°	Jean Lalanne de Pechait	maison	Pechin	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne terres labourables bois landes et bousigue le tout a ung tenant appellé a Pechait et Abgros
104	Menioulet las Lignes	maison	Pelanne	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrual jardin vigne et terres labourables tout a ung tenant appellé a Pellane
104 v°	Les heretiers de Jean Lanne	maison	Pelanne	tienet la maison parcq sol ayrial grange appellé a Pellane
105	Jean Lanne tissier	maison	Pelanne	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin appellé a Pellanne
105 v°	Doumenges Lanne	maison	Pelanne	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin appellé a Pellanne
106 v°	Jeannon Lanne de Pellane	maison	Pelanne	tient la maison ou il demeure parcq sol et ayrial verger et jardin terres labourables le tout a ung tenant appellé a Pellanne au camp de la Croutz et au Segla
106 v°	Jeannon Lanne de Pellane	maison	Pelanne	Plus tient autre maison parcq appellé a Pellanne
81 v°	Bernard Daurian	maison	Pelarrieu	tient la maison ou il demeure parcq ayrial appelle a Pelarrieu
82	Jean du Buc	maison	Pelarrieu	tient la maison ou il demeure parcq ayrial appelle a Pelarrieu
83 v°	Jean Dassioun	maison	Pelarrieu	Plus tient autre maison ayrial appellé a Balarrieu
79 v°	Arnauld du Buc de Palarri	maison	Pellaroie	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial vigne terres labourables bousigue et pred le tout a ung tenant appellé a Pellaroie au … de la honnerre au cap
6	Madamoiesselle de La Causade	métairie	Perras	tient une mesterie quy consiste en maison parcq sol ayrial jardin verger terres labourables bois preds et landes le tout a ung tenant appelle a Perras a Bourda a Mounde a la Coumme de Lahouzude a Legros au Triade a Labiasse et a la Hounere du Haut

96 v°	Pierre Faberes	maison	Perrot	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin champ et vigne appellé a Perrot au cap du Casou
97	Pierre Fargue	maison	Perrot	tient la maison ou il demdeure parcq sol ayrial jardin appellé a Perrot
97 v°	Arnauld de Lavir	maison	Perrot	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin verger champ a ung tenant appallé a Perrot
69 v°	Pierre du Cruc de Peiran	maison	Peyran	tient la maison ou il demeure parcq grange sol ayrial verger jardin vigne terres labourables boies et pred le tout a ung tenant appelle a Peyran au camp de Debat a las costes et au camp de dessus
70 v°	Arnauld du Cruc	maison	Peyran	tient la maison ou il demeure sol ayrial jardin et terres labourables vigne et costes le tout a ung tenant appellé a Peiran
76	Les heretiers de feu Jean du Franc sieur de Perran	maison	Peyran	tienet une maison avec grange sol ayrial verger vigne et terres labourables le tout a ung tenant appelle a Perran au Bagé aux Clares a la vigne du Perran et a la planhe de Manauld
77 v°	Jean du Bedat de Perran	maison	Peyran	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial … jardin vigne et terres labourables le tout a ung tenant appellé a Perran a la … de Deban a la bie de darré a las costes et a las honnadas du Peros
62 v°	Les heretiers de Jean Lanne de Peyrus	maison	Peyrus	tienet la maison ou il demeuret ayrial jardin terres labourables bousigues honneres et bois le tout a ung tenant appellé de Peyrus
72 v°	Pierre Dassioun	maison	Pin	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial grange jardin et champ appellé au Pin
143 v°	Heretiers de Tibaut Fontan	maison	Place	tienent la maison ou ils demeurent parcq grange sol ayrial jardin et champ le tout a un tenant appellé a la Place et au Campot
138	Arnauld Ducassan	maison	Pouy	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin terres labourables appellé au Pouy
138 v°	Pierre Lanne salinier	maison	Pouy	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin et champs tout a un tenant appellé au Pouy de Debat au Campot
141	Bernard Castaignarle	maison	Pouy	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial grange jardin terres labourables le tout a un tenant appellé au Pouy et au Campot du Pouy
116	Heretiers de feu Pierre Larrat	maison	Quiet	tienet une maison avec parcq grange sol ayrial jardin verger terres labourables bois et landes le tout a ung tenant appellé au Quiet a las Costes et comme du Quiet au camp de la vigne et la Baiche
110	Jeannon Larrouy de Serclé	maison	Sarclé	tient une maison et places vacquantes appellé a Sarclé
110 v°	Ramound la Fore	maison	Sarclé	tient la maison ou il demeure parcq sol grange jardin vigne et terres labourables tout a ung tenant appellé a Sarclé
111 v°	Jean Fountan dict Prieu	maison	Sarclé	tient la maison ou il demeure parcq et ayrial appellé a Sercle
112 v°	Bernard du Fort	maison	Sarclé	tient la maison ou il demeure et autre maison parcq sol grange ayrial verger jardin vigne terres labourables bois landes et castaignet le tout a ung tenant appellé a Serclé a la Rigail a Castemalan au Junquarrot au Campot de la Hount et au Castaignet de Serclé
113	Jean Lanne Nauvilhon	maison	Sarclé	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial et jardin appellé a Serclé
113 v°	Jean Lanne filz de feu …	maison	Sarclé	tient la maison ou il demeure et ayrial appellé a Serclé
79	Heretiers de Peir Ladevie du Saubany	maison	Saubeny	tienet la maison ou il demeuret sol et jardin appellé au Saubeny
79	Jean Laciens marchan	maison	Saubeny	tient la maison ou il demeure sol ayrial jardin et bois le tout a ung tenant appellé au Saubony

83 v°	Jean Dassioun	maison	Saubeny	tient la maison ou il demeure parcq sol ayrial jardin vigne terres le tout a ung tenant appellé au Saubony
2 v°	Le seigneur deu lieu de Sainte Crestie	métairie	Tarride	Plus tient une mesterie consistant en maison parcq grange sol ayrials jardin terres labour(ables) et bois le tout a ung tenant appellé a Tarride au Bagé a la vigne du Campot et au boscq de Larrieu
133	Agne du Bine	maison	Tarride	tient la maison ou elle demeure et ayrial appellé a Tarride
134 v°	Sanson du Biné	maison	Tarride	tient la maison ou il demeure et autre maison parcq sol ayrial jaridn vergier chemin de service entre deux le tout joignant ensemble appellé a Tarrides
136	Arnaud Fraires	maison	Tarride	tient la maison ou il demeure sol jardin et ayrial appellé a Tarrede
136	Jacques Lapeyrere	maison	Tarride	tient la maison ou il demeure parcq grange sol ayrial jardin verger et champs le tout a ung tenant appellé a Tarrede avec chemin de service entre deux
252		cimetière	Taulet	Plus un semitiere appellé a Toulet confronte du levant et midy champ des heretiers de feu Pierre Barrede couchant et bize maison et ayrials et terres du sieur Larrocque contenant trois quarts de late
238 v°	Heretiers du sieur Jean Larrocque	métairie	Toutes	tienent une meterie avec parc grange sol ayrial jardin terres labourables castaignet et preds le tout a un tenant appellé a Toutes a la Cal a la Honere

2.3. Etude du chevet de l'église Saint-Pierre

Yoan Matallia[39]

La première phase de l'étude du chevet de l'église paroissiale Saint-Pierre de Sainte-Christie-d'Armagnac a été réalisée durant 5 jours de terrain, du 16 septembre au 20 septembre 2019. L'enquête s'est pour l'instant limitée à une analyse des maçonneries qui composent l'actuel chevet de l'édifice ecclésial afin d'essayer de déterminer une chronologie relative de sa construction et de ses nombreuses modifications architecturales. Les premiers résultats présentés ci-après mettent en lumière l'existence de plusieurs phases d'édification de l'église dont la compréhension reste encore parfois à approfondir. Ils ouvrent la voie à de nouvelles observations complémentaires qui devront être réalisées dans les années à venir au sein du Programme Commun de Recherche sur le village de Sainte-Christie-d'Armagnac.

2.3.1. L'église : le chevet et la nef

Le premier état de construction du mur de chevet

Les plus anciens vestiges de l'édifice ecclésial encore visibles en élévation sont présents sur une partie du mur de chevet, à l'est, ainsi que sur une portion du mur gouttereau nord de l'église Saint-Pierre (**Fig. 17, 18, 19**). Le mur de chevet (MUR 213) présente, en effet, un appareil et une mise en œuvre qui permettent de situer son édification dans une fourchette chronologique assez large, du Xe au XII siècle, en attendant des datations plus précises qui seront réalisées prochainement après prélèvement de mortier. Seul le parement extérieur de ce mur est aujourd'hui visible mais son analyse reste délicate car il a été largement recouvert par plusieurs couches d'enduits successives qui n'ont pu être dégagées lors de l'étude de terrain. Une première phase de construction suivie d'une reprise en sous-œuvre sans doute tardive ont ainsi été décelées, mais leur analyse devra être poursuivie (**Fig. 20**).

[39] Sauf indication contraire, toutes les figures et clichés sont de l'auteur.

Fig. 17 : Façade est du clocher et du collatéral nord

La partie inférieure de cette première phase de construction (USC 2035) est constituée de moellons ébauchés de pierre calcaire qui mesurent de 11x8 cm à 19x11 cm et qui forment un petit appareil à assises régulières. Un mortier dégueulant très dur constitué de chaux et de cailloux les lie. Ce parement est recouvert par un enduit fin de couleur ocre appliqué anciennement (END 236, USC 2078) car il sert d'appui au mur nord de la tour-clocher qui a sans doute été édifié à l'est du chevet à la fin du Moyen Âge.

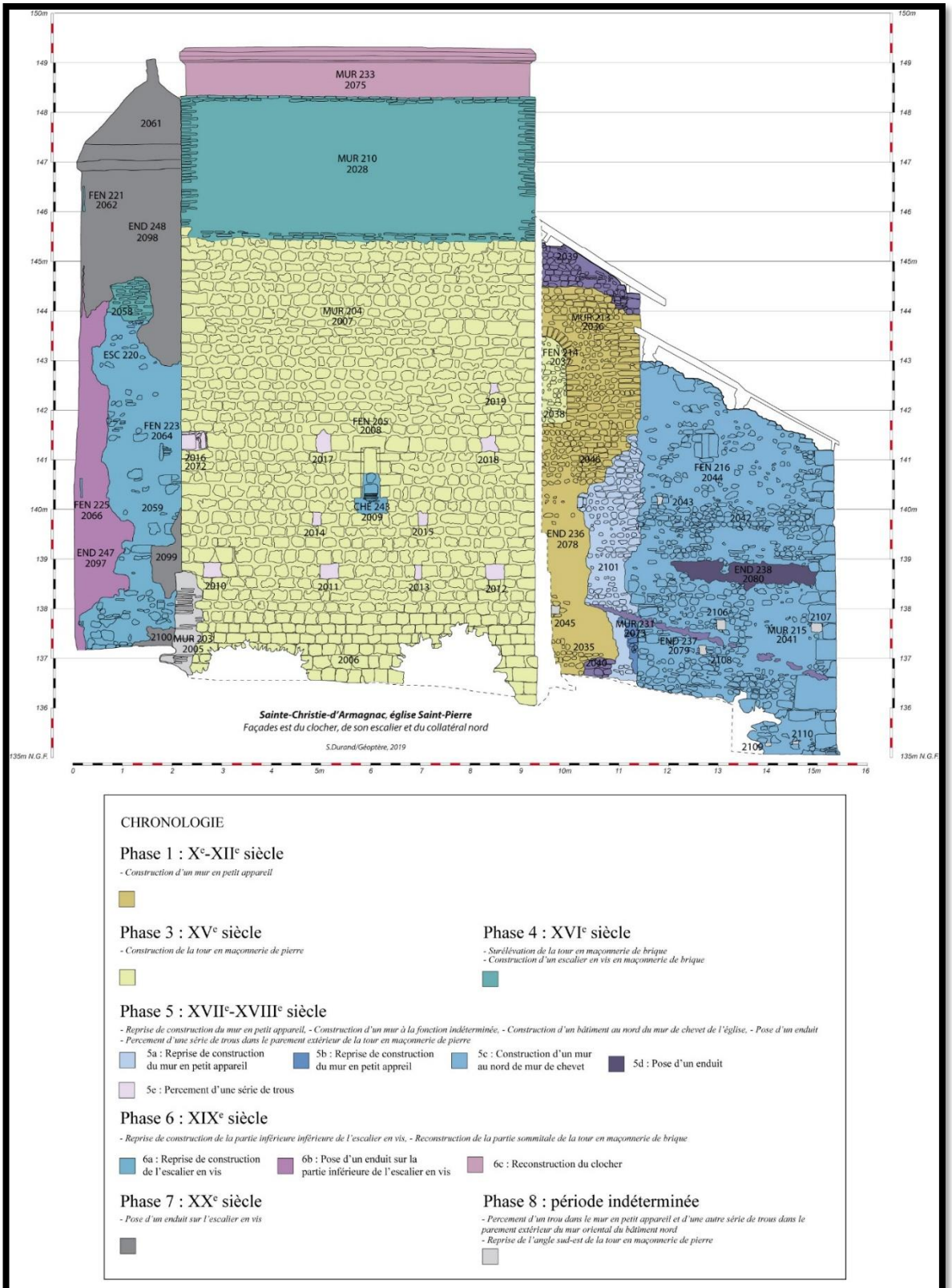

Proposition de phasage du chevet de l'église Saint-Pierre (DAO Y. Mattalia, 2020)

Fig. 18 : Proposition de phasage de l'église Saint-Pierre

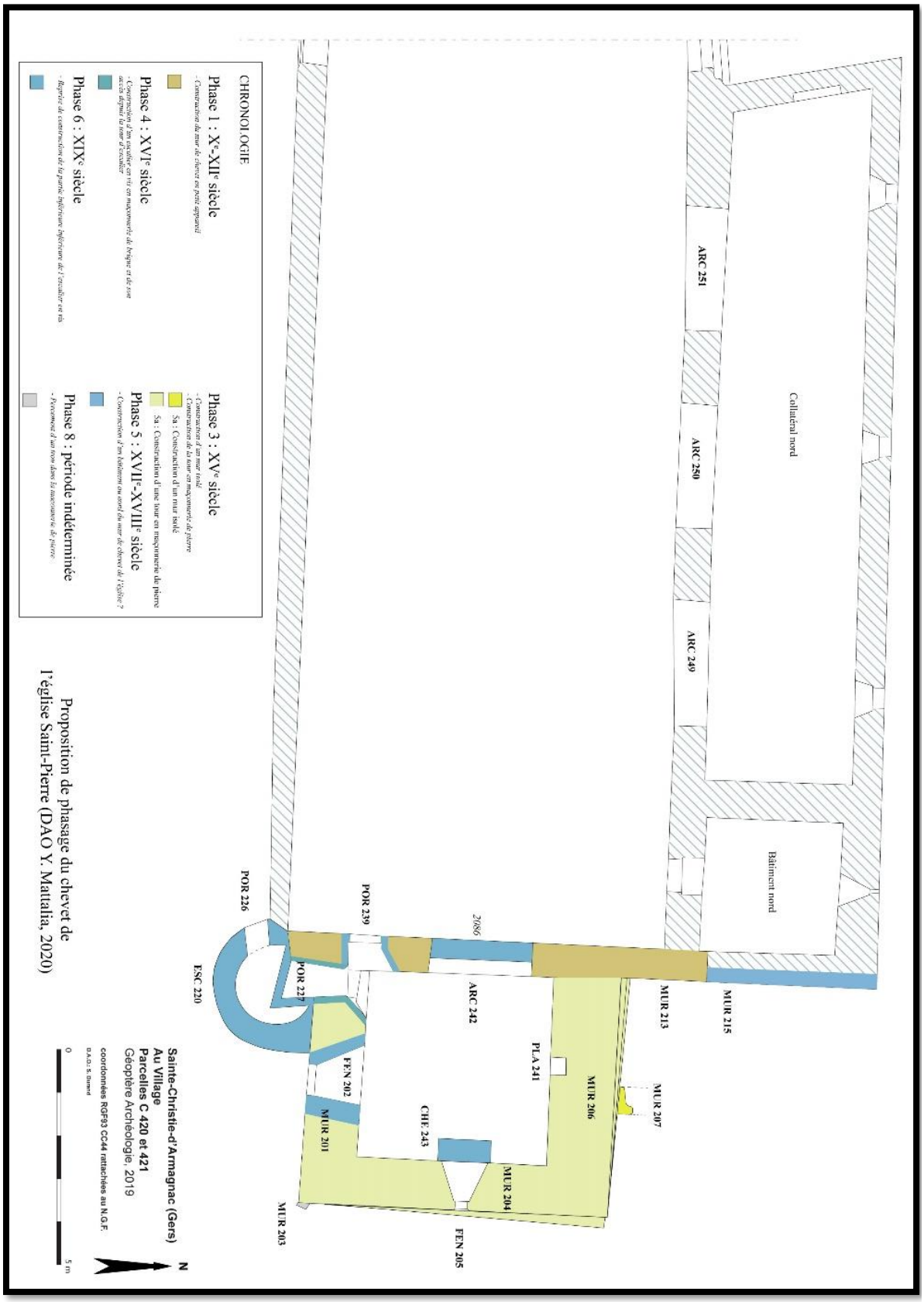

Fig. 19 : proposition de phasage du chevet de l'église Saint-Pierre

La partie supérieure du mur de chevet (USC 2036) inaccessible lors de l'étude a été dissociée de celle précédemment évoquée car les couches d'enduit qui les recouvrent rendent leur lecture difficile et interdisent une appréhension globale du parement extérieur, mais toutes deux participent probablement d'une seule et unique phase de construction. Cette portion du parement extérieur du mur de chevet présente ainsi un petit appareil régulier similaire à celui observé précédemment, composé de moellons ébauchés de pierre calcaire. Le mortier dégueulant qui lie les moellons semble également être identique à celui observé dans la partie inférieure du parement extérieur. Un trou de boulin (USC 2046) est également visible sur ce parement. La chaîne d'angle nord-est qui assure la liaison entre le mur de chevet et le mur gouttereau nord de l'église est conservée en partie haute. Les moellons qui la composent sont équarris et disposés en carreaux et boutisses. Une fenêtre non ébrasée (FEN 214, USC 2037) est ouverte dans la partie supérieure du mur (**Fig. 21**). Seul son montant nord constitué de moellons équarris de pierre calcaire disposés en carreaux et boutisses est aujourd'hui visible. Elle est couverte par un arc en plein cintre constitué de claveaux équarris de pierre calcaire et mesure 1,75 m de hauteur.

Fig. 20 - Vue du chevet de l'église Saint-Pierre

Fig. 21 - Vue de la fenêtre ouverte au chevet de l'église Saint-Pierre

Le mur gouttereau septentrional

Le mur gouttereau nord de l'église (MUR 228), bien que très peu visible, a pu faire l'objet de quelques observations (**Fig. 22-23**). Sa construction est dans un premier temps synchrone avec l'édification du mur de chevet oriental (**Fig. 24**).

Ils sont liés par une chaîne d'angle analysée précédemment. Le parement extérieur du mur (USC 2069) présente une mise en œuvre similaire à celle du mur est de l'église (MUR 2013, USC 2035 et USC 2036). Il est conservé sur environ 6,20 m de long mais il a été coupé à l'ouest et percé par une série de grandes arcades (ARC 249, ARC 250 et ARC 251) lors de la construction du collatéral nord. Cependant, une partie de son parement extérieur est visible depuis une salle aménagée à l'étage d'un bâtiment de plan carré édifié à l'angle nord-est de l'église, dont la fonction est encore indéterminée (**Fig. 25**).

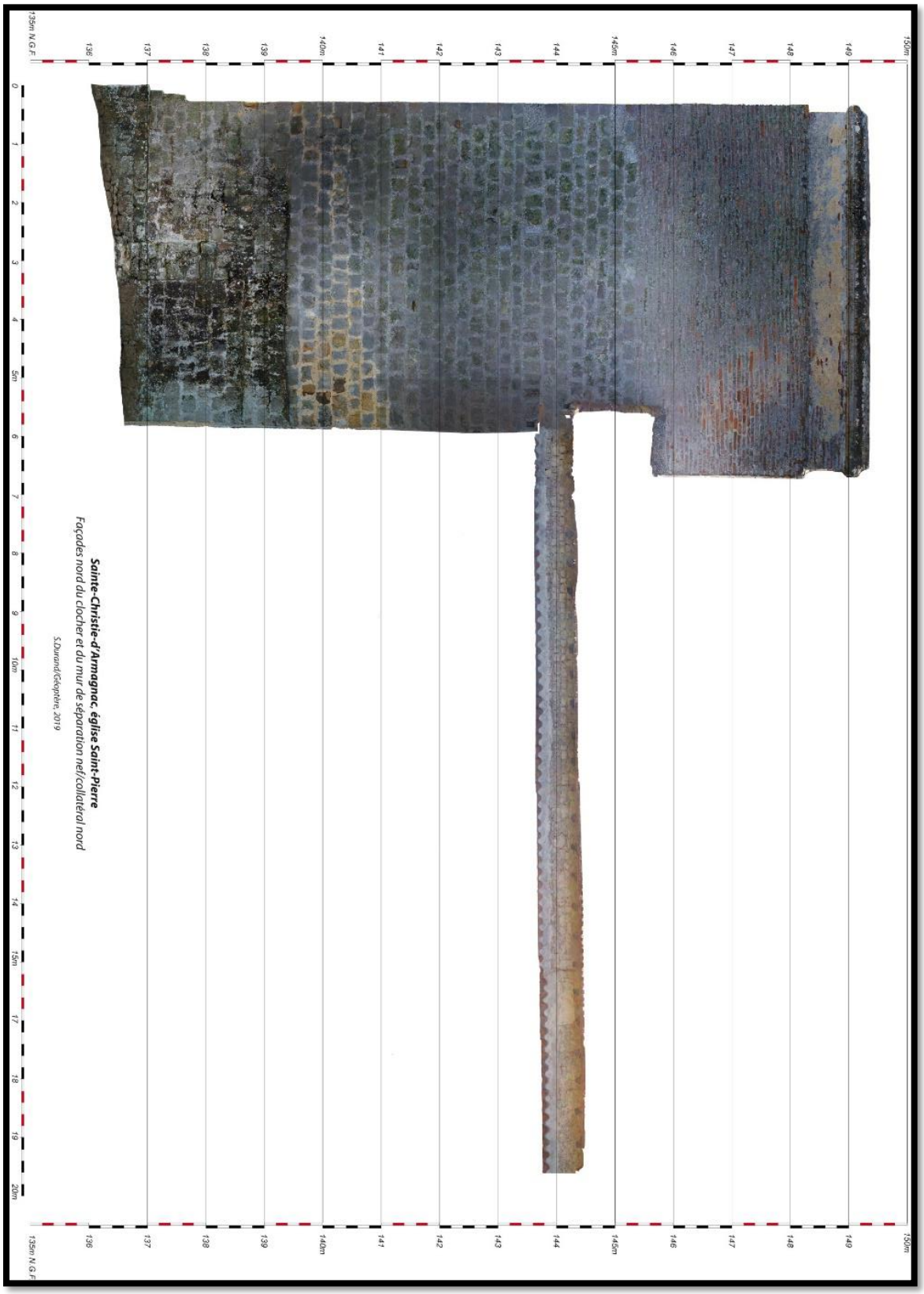

Fig. 22 : façades nord du clocher et du mur de séparation nef/collatéral nord

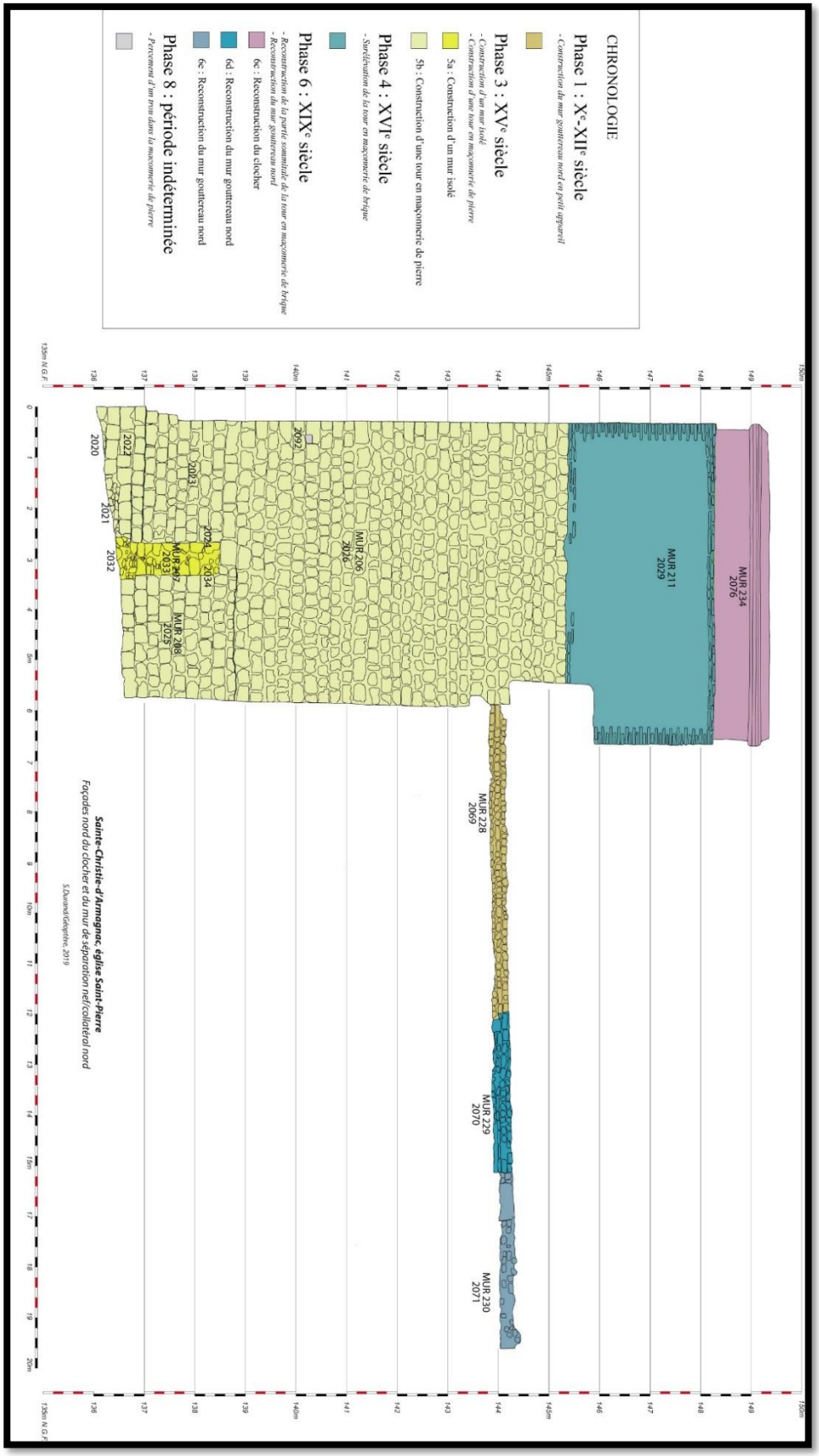

Fig. 23 : proposition de phasage du chevet et du mur gouttereau nord de l'élise Sainte-Pierre

Fig. 24 - Parement extérieur du mur gouttereau nord de l'église Saint-Pierre

Fig. 25 - Parement extérieur du mur gouttereau nord de l'église Saint-Pierre

Il est actuellement impossible d'accéder à cette salle, mais une observation rapide du parement extérieur du mur gouttereau nord de l'église a été possible depuis l'embrasure du jour qui éclaire cet espace. Le mur gouttereau nord présente ainsi une construction en petit appareil associée à des trous de boulins dont la facture est identique à celui que l'on observe sur le mur de chevet oriental de l'église (USC 2046). Ce mur possédait également au moins une fenêtre (FEN 245, USC 2089) similaire à celle observée sur le mur de chevet de l'église (FEN 214). Cette fenêtre est aujourd'hui bouchée (USC 2093) et enduite mais elle reste partiellement visible depuis les combles de l'église (**Fig. 26**). On la distingue également à la caméra thermique (**Fig. 27-28**).

Fig. 26 - Fenêtre ouverte dans le mur gouttereau nord de l'église Saint-Pierre

Ces quelques observations mettent ainsi en lumière l'existence d'un premier édifice, à la fonction sans doute ecclésiale, d'une hauteur d'au moins 7,85 m, éclairé par des fenêtres hautes aménagées dans le mur gouttereau nord et le mur de chevet oriental. Les techniques de mise en œuvre, en particulier le petit appareil de moellons plus ou moins cubiques, de même que la forme des fenêtres en plein cintre dépourvues d'ébrasement, permettent de supposer une construction ancienne du bâtiment que l'on peut situer, dans l'attente d'une analyse ^{14}C des charbons prélevés dans le mortier de construction de ces murs, entre le Xe siècle et le XIIe siècle. L'appareil particulier qui caractérise la mise en œuvre du premier

état de construction de cet édifice est en effet similaire à celui que l'on observe pour la mise en œuvre de plusieurs églises du sud-ouest de la France (Gaborit 1979). On retiendra plus particulièrement les exemples de l'ancienne abbatiale Saint-Pierre de Tasque (Durliat 1970 ; Cabanot 1978) ou de l'église Saint-Julien de Mouchès (Colin 2008, 186-88) qui présentent la mise en œuvre d'un petit appareil similaire à celui de l'église Saint-Pierre de Sainte-Christie d'Armagnac, mais dont la construction reste mal datée.

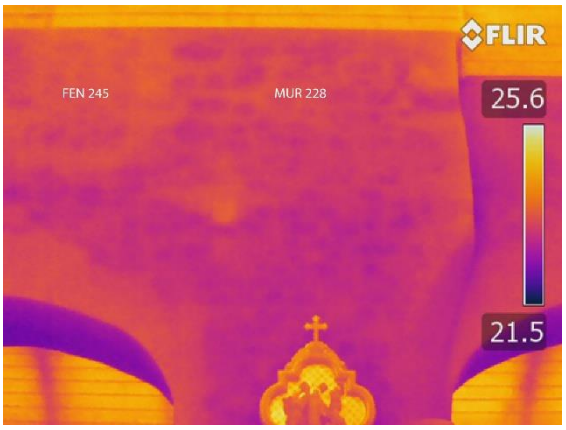

Fig. 27 et Fig. 28 - Fenêtre ouverte dans le mur gouttereau nord de l'église Saint-Pierre (caméra thermique, sans et avec les niveaux de chaleur)

Le plan du premier état de construction de l'église Saint-Pierre de Sainte-Christie d'Armagnac pose néanmoins problème. Faut-il imaginer un chevet plat ou un petit chevet de plan carré greffé sur une nef plus large ? La question reste ouverte dans l'attente d'un approfondissement de l'enquête.

La surélévation du mur de chevet durant le second Moyen Âge

Le mur de chevet en petit appareil (MUR 213, USC 2035 et USC 2036) a sans doute été arasé au XIIIe siècle ou au XIVe siècle. La maçonnerie de ce mur en petit appareil de moellons cubiques de pierre calcaire mesurant 10x7 cm, 14x9 cm, 16x9 cm et 7x10 cm, lié au mortier de chaux très dur, chargé en chaux, avec de nombreuses inclusions de cailloux (USC 2049) sert d'appui à la surélévation du mur de chevet édifiée cette fois en maçonnerie de briques (**Fig. 29-31**).

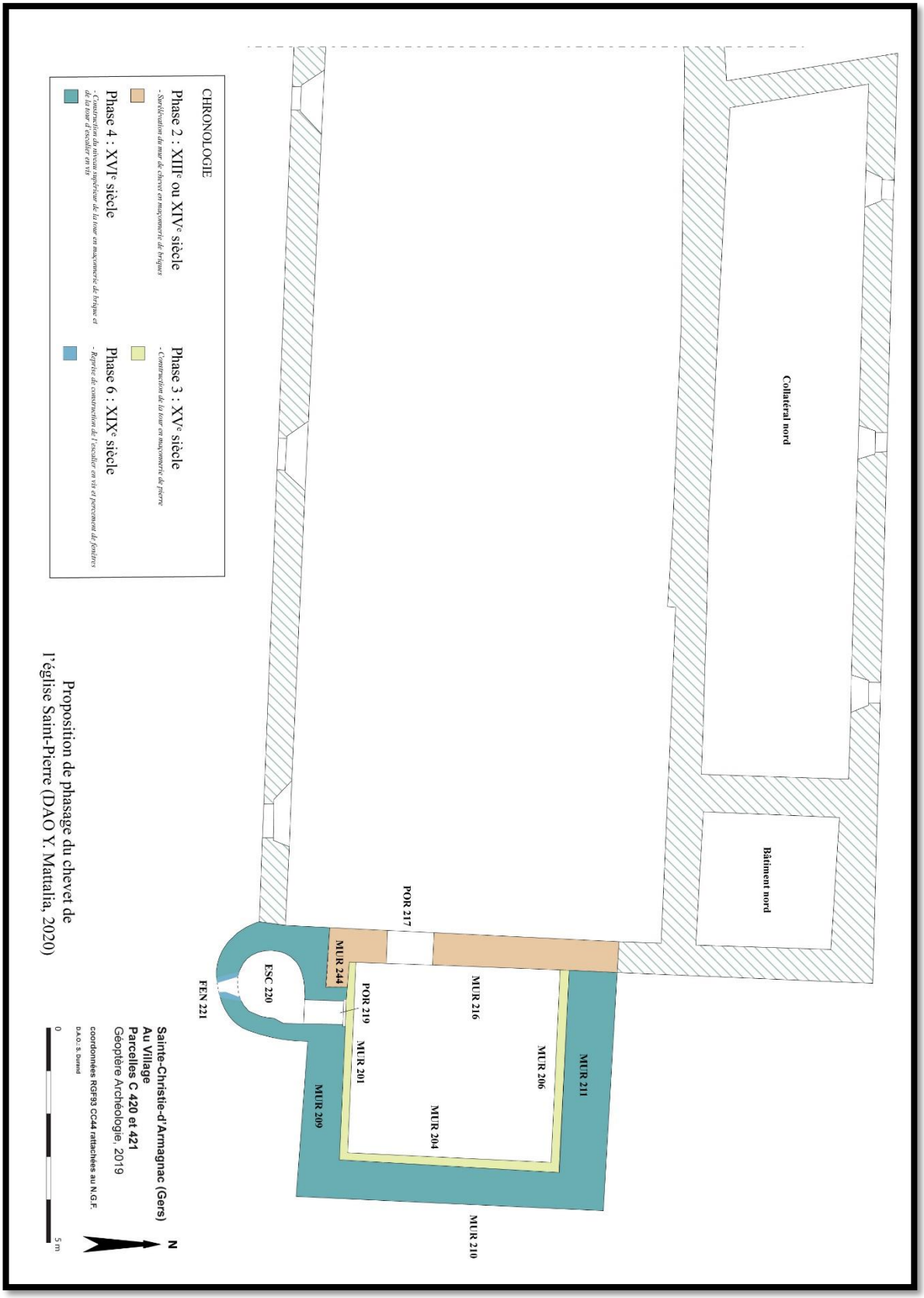

Fig. 29 : proposition de phasage du chvet de l'église Saint-Pierre

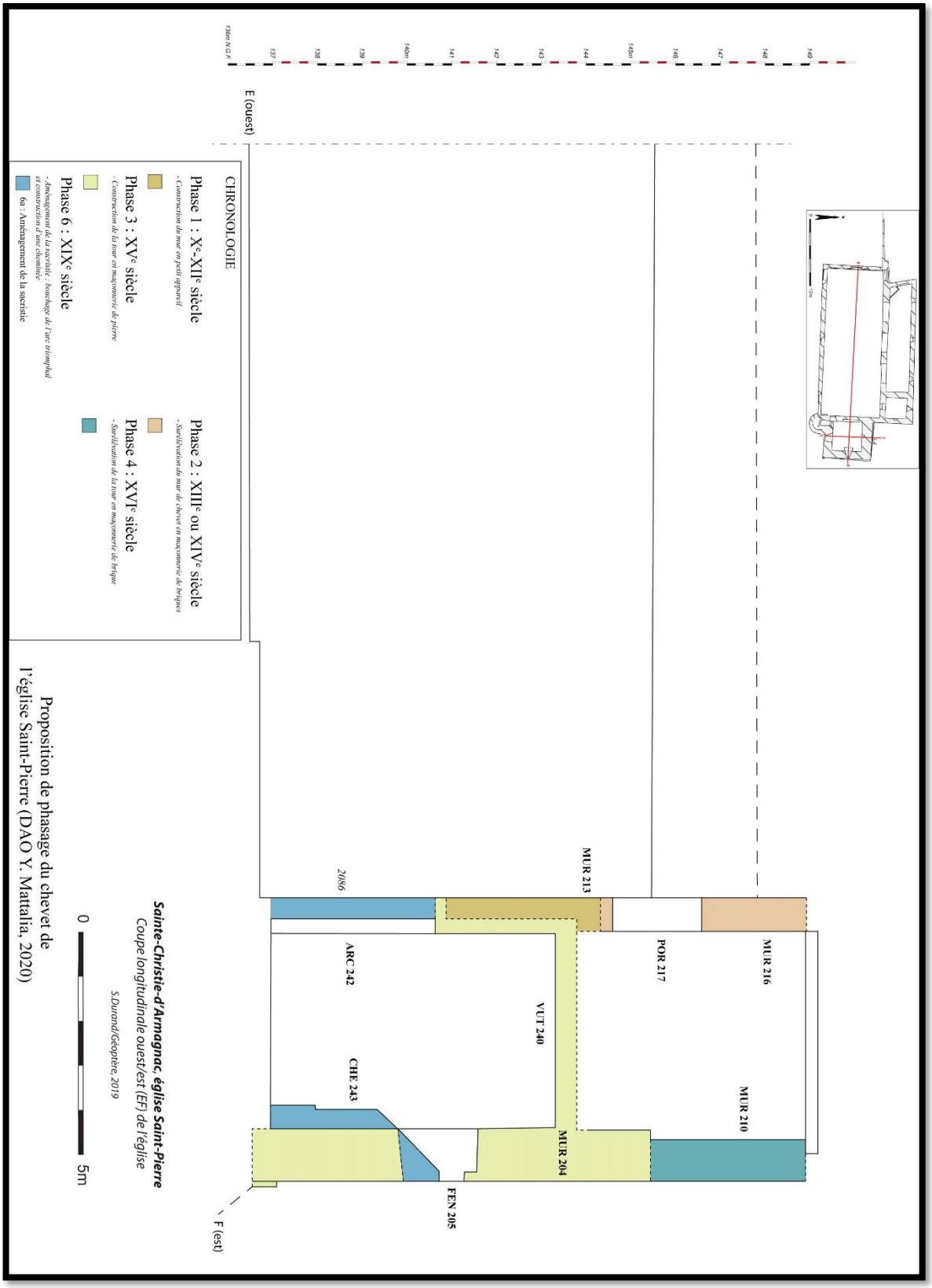

Proposition de phasage du chevet de l'église Saint-Pierre (DAO Y. Mattalia, 2020)

Fig. 30 : Proposition de phasage du chvet de l'église Saint-Pierre

Fig. 31 - Détail de la maçonnerie en petit appareil arasée pour la construction de la surélévation du mur de chevet en maçonnerie de briques

Cette surélévation participe probablement d'un important remaniement de l'édifice ecclésial dont il ne subsiste aujourd'hui que peu d'éléments en élévation (**Fig. 32-33**).

Ce nouveau mur oriental (MUR 216, USC 2047) est constitué d'un appareil de briques dont les dimensions varient entre 31x4,5 cm, 31,5x4,5 cm, 33x4,5 cm, 33,5x4,5 cm et 34x4,5 cm. Les joints de lit sont très épais avec une épaisseur moyenne de 3 cm. Son analyse est compliquée car le parement semble avoir été rejointoyé et partiellement recouvert d'une couche d'enduit. Une porte (POR 217, USC 2048) d'une largeur de 1,05 m pour une hauteur d'environ 2,03 m est ouverte dans ce mur. Son embrasure mesure 0,69 m de profondeur. Le seuil de la porte n'est que partiellement conservé (**Fig. 34**).

Fig. 32 - Surélévation du mur de chevet en maçonnerie de briques

Fig. 33 - Surélévation du mur de chevet en maçonnerie de briques

Fig. 34 - Vestiges du seuil de la porte

Il est composé d'au moins une pierre de taille en calcaire gréseux mesurant 31x12,5x19 cm. Les constructeurs ont privilégié l'utilisation de moellons de calcaire gréseux en partie basse des deux piédroits afin de rattraper une certaine horizontalité du mur suite à la destruction du mur de chevet en petit appareil. Une pierre de taille en calcaire gréseux de couleur ocre mesurant 28x28x34,5 cm est également mise en œuvre dans le piédroit sud et présente des layures obliques Les briques des piédroits mesurent 20x4,5 cm, 23,5x4,5 cm, 28x4,5 cm, 32,5x4,5 cm, 33x4,5 cm tandis que l'épaisseur des joints de lit mesure 2,5 cm. Les briques sont enduites (END 252, USC 2105) et certaines ont été bûchées. La porte est couverte par un arc brisé aux claveaux disposés en tas de charge (**Fig. 35**). Leur dimension moyenne est de 19,5x4,5x5 cm. L'enduit qui recouvre la porte présente un décor de faux appareil associé à des rosaces, nettement visibles dans l'intrados de l'arc brisé (**Fig. 36**).

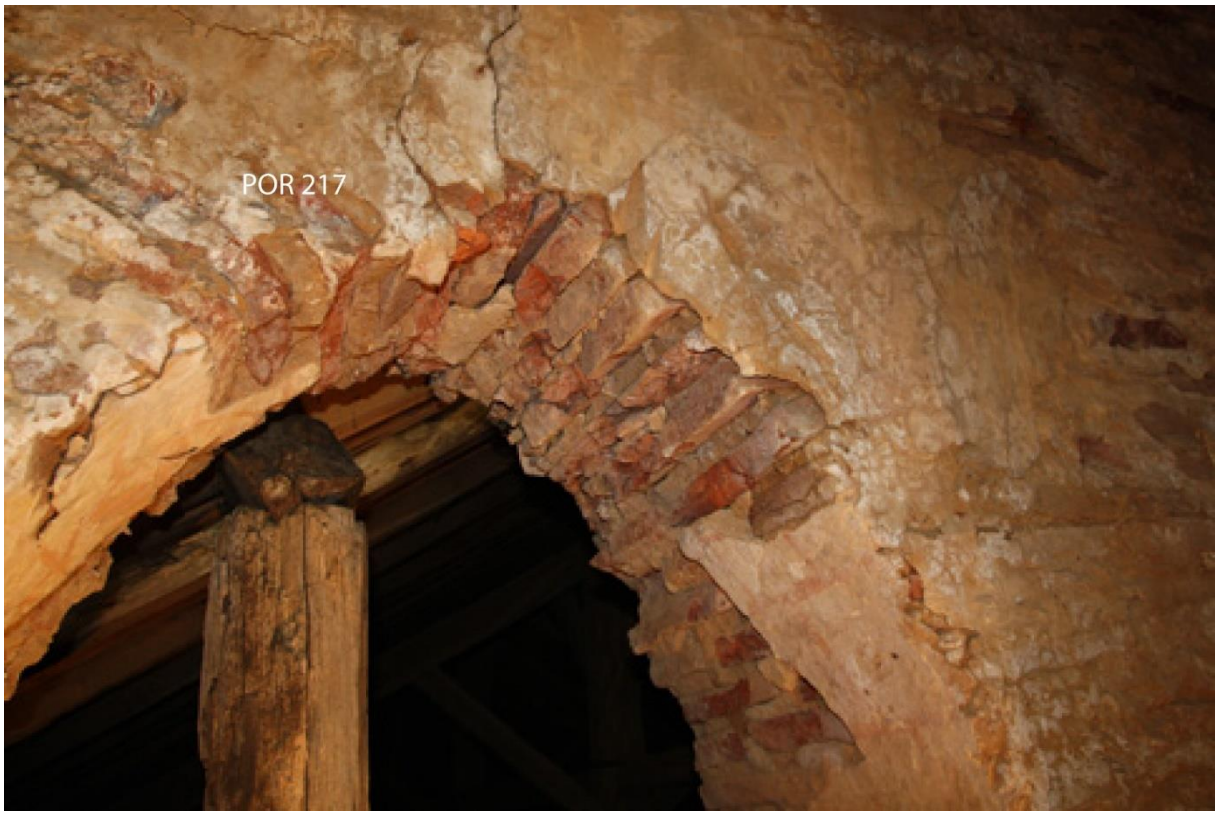

Fig. 35 - Arc brisé de la porte

Fig. 36 - Enduit peint présent dans l'intrados de la porte

La surélévation du mur est de l'église est liée à une portion de mur en maçonnerie de briques, conservée au sud de la tour-clocher. Cette maçonnerie (MUR 244, USC 2055) semble constituer le vestige du parement intérieur d'un mur qui, avec la surélévation du mur est de l'église, participaient d'un ancien bâtiment et formaient peut-être le niveau supérieur d'un ancien chœur de plan carré qui aurait aujourd'hui disparu (**Fig. 37**).

Fig. 37 - Parement intérieur du mur sud associé à la surélévation du chevet

L'analyse de cette maçonnerie est complexe car elle n'est que partiellement visible et peu accessible. Cette portion de mur mesure environ 3,42 m de haut et 1,25 m de long, elle est constituée de briques qui mesurent 4,5 cm d'épaisseur. Elle semble être harpée avec la surélévation gothique du mur de chevet (MUR 216). L'argument doit cependant être pris avec précaution en attendant de futures vérifications car l'enduit qui recouvre les briques rend la lecture de l'appareil particulièrement difficile. Cette maçonnerie sert d'appui au mur sud qui participe de la surélévation de la tour en pierre au début de la période moderne. Elle sert

également d'appui à l'aménagement de la porte de l'escalier qui desservait ce niveau au XVIe siècle (MUR 209 et ESC 220). Le parement extérieur de cette portion de mur est invisible. Il doit sans doute être chemisé par les maçonneries de la cage d'escalier (ESC 220) qui dessert le niveau supérieur de la tour-clocher.

Cette surélévation du mur de chevet en maçonnerie de briques participe donc d'un remaniement assez important de la partie orientale de l'église, mais sans doute également de la nef du lieu de culte, qui a pu avoir lieu au XIIIe ou au XIVe siècle. Le changement de matériau de construction, du moellon de pierre calcaire à la brique moulée traduit une rupture dans les techniques de mise en œuvre et l'approvisionnement des matériaux de construction. On manque cependant d'éléments de comparaisons pour affiner la datation de cette construction. La présence d'une porte témoigne, par ailleurs, d'une circulation entre une surélévation de la nef ancienne et d'un bâtiment construit à l'est du mur de chevet qui a peut-être participé de la surélévation d'un chœur carré. Peut-être faut-il associer ces remaniements des parties supérieures de l'église à une mise en défense de l'édifice ecclésial vers la fin du Moyen Âge comme on l'observe dans de nombreux cas régionaux (Crozier 2007 : 135-140 ; Lacroix 2016).

Les remaniements de l'Époque moderne et du XIXe siècle

Le mur de chevet ainsi que le mur gouttereau nord de l'église Saint-Pierre ont fait l'objet de plusieurs remaniements qu'on ne peut encore dater avec précision. Ceux-ci semblent avoir eu lieu, pour l'essentiel, durant l'Époque moderne.

Le mur de chevet (MUR 213) a été repris en sous-œuvre dans sa partie inférieure (USC 2040), sans qu'il soit possible d'en identifier la raison avec précision. L'appareil est ici constitué de moellons de calcaire gréseux de plus grandes dimensions liés au mortier dur de chaux mêlé de cailloux. Le mur a également été repris dans sa partie supérieure (USC 2039), sans doute lors de la construction la charpente qui couvre actuellement l'église. L'appareil qui utilise des remplois de moellons du petit appareil originel de l'église est ici disposé en léger retrait par rapport au droit du mur.

Une importante reprise de construction (USC 2101) à la fonction inconnue a affecté la partie inférieure de l'extrémité nord du mur de chevet. Elle a servi d'appui à la construction d'un mur (MUR 231, USC 2073) dont il ne subsiste aujourd'hui qu'un maigre lambeau lié au mortier de sable et de chaux friable. Ce dernier constitue peut-être le vestige d'un bâtiment qui aurait été construit contre le chevet de l'église durant l'Époque moderne.

Fig. 38 - Grandes arcades ouvertes dans le mur gouttereau nord de l'église

Enfin, un trou (USC 2045) à la fonction inconnue a été percé dans le parement extérieur du mur de chevet à une date indéterminée.

Le mur gouttereau nord a quant à lui été percé par trois grandes arcades (ARC 249, ARC 250 et ARC 251) lors de l'aménagement du collatéral nord durant la période moderne (**Fig. 38-39**).

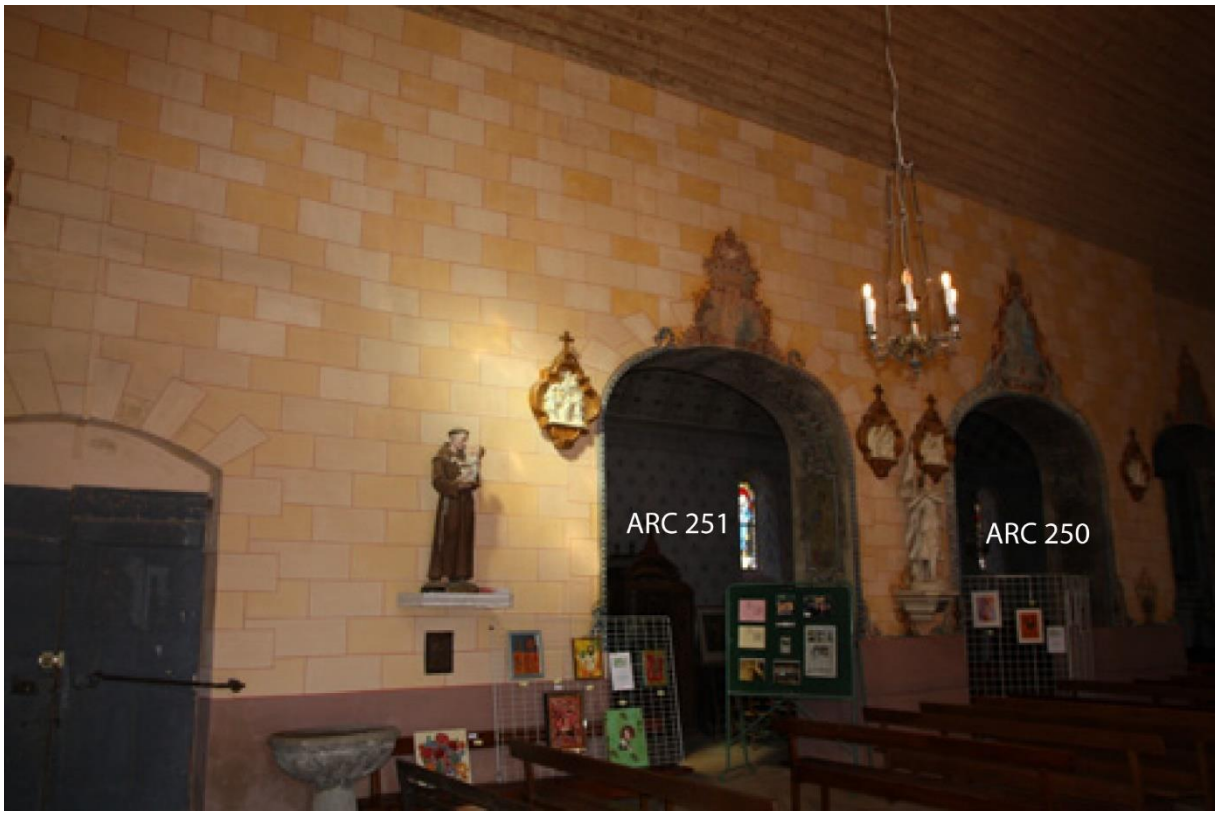

Fig. 39 - Grandes arcades ouvertes dans le mur gouttereau nord de l'église

Ces modifications ont nécessité le bouchage de la fenêtre ancienne (FEN 245, USC 2093) qui éclairait la nef. Elles sont également peut-être à l'origine de la destruction de ce mur, à l'ouest et de la construction d'un nouveau mur gouttereau (MUR 229, USC 2070) prolongé lui aussi dans un second temps (MUR 230, USC 2071), sans doute au XIXe siècle. Ces nombreuses reprises sont très probablement liées à la construction du collatéral nord de l'église qui semble avoir fortement perturbé l'ensemble de l'édifice ecclésial médiéval. Cependant, les peintures murales et les différents enduits qui recouvrent les maçonneries de ce collatéral en interdisent une lecture précise. Le mur gouttereau médiéval a également subi plusieurs remaniements lors de la construction du bâtiment nord. Ils feront l'objet de nouvelles observations lors d'une prochaine campagne d'étude de l'église.

2.3.2. Le bâtiment nord

Le bâtiment turriforme érigé au nord-est de l'église, contre le premier état de construction du mur gouttereau nord, n'a pas fait l'objet d'une investigation approfondie. L'édifice est largement enduit au nord et seul le parement extérieur du mur oriental est aujourd'hui visible (**Fig. 40**).

Fig. 40 - Vue du bâtiment nord

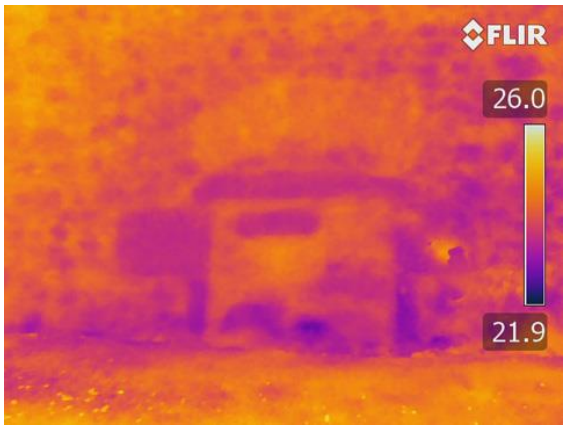

Fig. 41 - 42 - Porte ouverte dans le mur sud du bâtiment nord accolé à l'église Saint-Pierre (caméra thermique, sans et avec les niveaux de chaleur)

Il semble avoir été composé de trois niveaux. Le rez-de-chaussée n'est pas accessible mais une porte au couvrement en linteau surmonté d'un arc de décharge,

dont on distingue la présence à la caméra thermique, pourrait avoir été aménagée dans la partie inférieure du mur nord (**Fig. 41-42**).

Cette porte a été bouchée et enduite. Elle est également en grande partie obstruée par l'épaississement de la partie inférieure du mur gouttereau nord du collatéral de l'église (**Fig. 43**).

Fig. 43 - Vue du mur gouttereau du collatéral nord de l'église Saint-Pierre

Le deuxième niveau du bâtiment est accessible depuis la nef de l'église par une porte qui a percé la maçonnerie du mur sud. Il abrite une petite salle de plan carré couverte en berceau brisé, entièrement enduite, à la fonction inconnue[40] (**Fig. 44-45**).

[40] Il s'agirait, selon l'abbé Cazauran, « d'une sorte de salle funéraire voûtée, qu'on croit avoir été le tombeau traditionnel d'une famille considérable de la localité » : Cazauran 1887, 200.

Fig. 44 et Fig. 45 - Salle du deuxième niveau du bâtiment nord

Le mur oriental de ce bâtiment (MUR 215, USC 2041 et USC 2042) a pu faire l'objet de quelques rapides observations. Il est construit avec des matériaux de récupération de l'église médiévale et présente un appareil irrégulier. Une fenêtre à linteau (FEN 216, USC 2044) mesurant 50 cm de haut et 13 cm de large est ouverte dans la partie supérieure du mur et éclaire le troisième niveau du bâtiment. Un enduit appliqué à une époque indéterminée (END 238, USC 2080) lisse le mur par endroits et comble ce qui pourrait avoir été un ressaut de construction. Six trous (USC 2043, USC 2106, USC 2107, USC 2108, USC 2109 et USC 2110) ont percé le mur à une période indéterminée (**Fig. 46-47**). Ils étaient sans doute liés à la présence d'un bâtiment anciennement présent à l'est du chevet de l'église.

Fig. 46 - Parement extérieur du mur oriental du bâtiment nord

Fig. 47 - Partie inférieure du parement extérieur du mur oriental du bâtiment nord

Il est encore impossible de proposer une datation de la construction de ce bâtiment qui vient s'appuyer contre la reprise de construction de mur de chevet de l'église (USC 2101) et qui sert également d'appui au collatéral nord. Les fonctions des différents niveaux qu'il abrite restent indéterminées. La présence d'une porte couverte par un arc brisé ouverte dans le mur ouest du deuxième niveau de ce bâtiment[41] met en lumière l'existence d'une circulation entre ce niveau et l'étage d'un bâtiment aujourd'hui disparu, sans doute remplacé par le collatéral nord de l'église (**Fig. 48**).

Fig. 48 - Porte ouverte dans le dernier niveau du bâtiment nord

Enfin, cet édifice a également pu servir d'appui à un bâtiment disparu, érigé à l'est du chevet, dont l'enduit présent sur le parement extérieur du mur (END 237, USC 2079) pourrait trahir l'ancienne présence d'une toiture en appentis.

[41] Cette porte est actuellement inaccessible.

2.3.3. La tour-clocher

Le problème du mur isolé

Plusieurs constructions successives sont mises en œuvre à l'est du chevet à la fin du Moyen Âge. Il ne subsiste de la première qu'un pan de mur visible sur une hauteur de 1,60 m, chemisé par le premier niveau de la tour-clocher (**Fig. 49**).

Fig. 49 - Mur chemisé par la construction de la tour-clocher

La fonction de ce mur (MUR 207) est inconnue. Sa fondation (USC 2032) également arrachée est partiellement visible sur une hauteur de 0,33 m et une largeur de 0,76 m. Elle est constituée de petits blocs de grès noyés dans du mortier de chaux de couleur beige-jaune, très léger et très chargé en chaux. La fourrure du mur (USC 2033) est constituée de petits blocs de grès noyés dans du mortier similaire à celui utilisé pour la mise en œuvre de sa fondation (USC 2032). Les deux parements du mur (USC 2024 et USC 2034) possèdent des moellons d'appareils taillé dans un calcaire gréseux gris-rose présentant une hauteur d'appareil similaire (3,5 assises par mètre de hauteur). En l'état actuel de l'étude, la fonction de ce mur parallèle au mur de chevet de l'église et distant de celui-ci d'environ 2,50 m est impossible à déterminer.

La construction d'une tour-clocher au chevet de l'église à la fin du Moyen Âge

Une tour de plan carré est édifiée à l'est du chevet à la fin du Moyen Âge, peut-être au XVe siècle (**Fig. 50**).

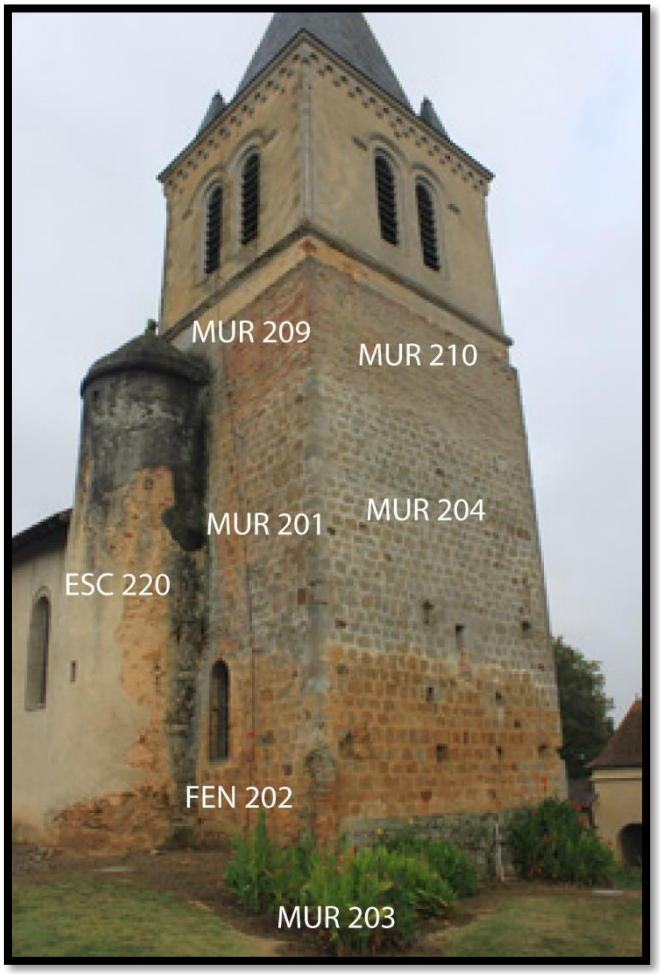

Fig. 50 - Vue de la tour-clocher

Les murs nord et sud de l'édifice prennent appui contre le mur de chevet de l'église (MUR 206, MUR 208 et MUR 201) (**Fig. 51**).

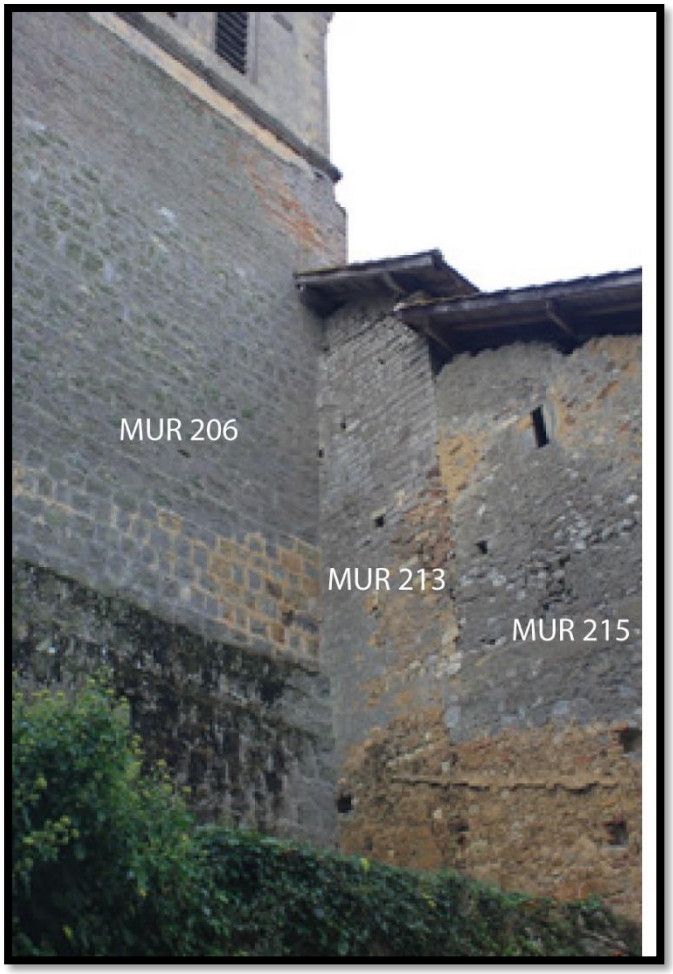

Fig. 51 - Liaison entre le mur nord de la tour clocher et le mur de chevet de l'église

Le premier niveau de la tour est bâti en maçonnerie de pierres. La construction a très certainement débuté par le mur nord (MUR 206, USC 2025) dont la mise en œuvre a nécessité de chemiser les vestiges du mur parallèle au chevet de l'église (MUR 207). La contrainte imposée par la présence de cette maçonnerie préexistante explique sans doute la largeur plus importante du mur nord de la tour, environ 2,50 m d'épaisseur, par rapport aux autres murs de l'édifice ainsi que les nombreux ressauts présents dans le soubassement de la tour. Dans un premier temps, la jonction entre le parement extérieur du mur de chevet de l'église (MUR 213) et le mur parallèle arraché (MUR 207) est assurée par la construction d'une maçonnerie de moellons de calcaire gréseux (MUR 208, USC 2025), mesurant environ 2,10 m de hauteur et 2,50 m de longueur, formant un moyen appareil réglé lié au mortier de chaux beige jaune qui s'appuie contre ces deux structures. La dimension des moellons liés au mortier de chaux beige-jaune varie entre 24x24 cm et 30x28 cm. Ce mur présente un ressaut de construction à environ 2,23 m de hauteur.

Un second mur (MUR 206, USC 2022, USC 2023 et USC 2026) est ensuite édifié à l'est du mur arraché (MUR 207) en plusieurs temps. La partie inférieure du mur (USC 2022) s'appuie contre le parement oriental du mur arraché et sa fondation (MUR 207, USC 2024 et USC 2031) et présente un ressaut de construction à environ 1 m de hauteur de 5,5 à 7 cm de profondeur qui se prolonge sur le parement extérieur du mur est de la tour-clocher (MUR 204). Le parement présente également un second ressaut situé à 48 cm de hauteur mesurant 7 à 8 cm de profondeur uniquement présent contre le mur isolé (MUR 207). Le parement est constitué de moellons de calcaire gréseux qui composent un moyen appareil à assises régulières. Leurs dimensions varient entre 31x19 cm, 30x20 cm, 25x22 cm, 27,5x22 cm, 28x22 cm, 30x22 cm, 22x24 cm, 30x24 cm, 32x24 cm, 29x25 cm, 33x25 cm, 22,5x27 cm, 27x27 cm, 30x28 cm, 32x28 cm et 46x30 cm. Ils sont liés, en parement, à la terre ocre et les joints sont irréguliers. Cette partie inférieure du mur repose sur une fondation partiellement visible, constituée de moellons de calcaire gréseux liés à la terre et mesurant de 31 à 35,5 cm de longueur (USC 2020) qui forment un léger ressaut de 4,5 à 5 cm d'épaisseur. La fondation de ce mur est également assurée par un ensemble de petits blocs de calcaire gréseux visible sur une hauteur de 0,28 m et une longueur de 1,27 m qui s'appuie contre la fondation du mur arraché (MUR 207). Ces petits blocs liés à la terre permettent d'assurer l'horizontalité des assises supérieures qui s'appuient contre le parement du mur arraché (MUR 207). Leur dimension varie de 15x6 cm à 17x10 cm (USC 2021).

La maçonnerie (USC 2023) mise en œuvre au-dessus du ressaut de construction a été dissociée lors de l'étude, mais elle participe de la même phase d'édification du mur nord de la tour-clocher. Elle s'appuie également contre le parement oriental du mur arraché (MUR 207) et repose sur sa partie sommitale arasée. Les moellons équarris à tête dressée de plus grande dimension alors mis en œuvre permettent de rattraper le niveau du mur édifié contre le mur de de chevet de l'église (MUR 208). Ils mesurent 26,5x18 cm, 33x21 cm, 22x22 cm, 28x22 cm, 32,5x22 cm, 30,5x23 cm, 32x23 cm, 29x23,5 cm, 37x23,5 cm et 37x25 cm. Ils sont liés au mortier de chaux ocre-beige. Le mortier est dégueulant et les joints sont irréguliers. On compte 4 ou 4,5 assises par mètre de hauteur.

Le parement supérieur du mur (USC 2026), inaccessible, présente une mise en œuvre similaire à celle des maçonneries inférieures. Sa construction a entraîné le bouchage de la fenêtre ouverte dans le mur de chevet en petit appareil (FEN 213, USC 2038). Un trou (USC 2092) à la fonction inconnue a été percé dans une pierre du mur située à environ 4 m de hauteur. Le parement intérieur supérieur du mur nord est visible sur une hauteur de 4 assises dans la partie sommitale de la tour (USC 2050). Il est constitué de moellons d'appareil en calcaire gréseux jaune-

ocre mais il est largement recouvert par un enduit. Il s'appuie contre la surélévation du mur de chevet en maçonnerie de brique (MUR 216).

Deux parements extérieurs ont été dissociés lors de l'analyse du mur sud de la tour (MUR 201) bien qu'ils participent tous deux d'une seule et même campagne de construction (**Fig. 52-53**). La partie inférieure du parement extérieur (USC 2001) visible sur une hauteur de 45 cm ne présente pas de mortier dégueulant comme sur le reste du parement. La présence de ce mortier peut être la conséquence d'un rejointoiement postérieur impossible à situer dans le temps. La dimension des moellons de calcaire gréseux ocre à grains assez fins équarris à tête dressée varie entre 31,5x16,5 cm, 33x17 cm, 26,5x18 cm, 34x18 cm, 24,5x19 cm, 38x19 cm, 26x20 cm, 32x20 cm, 33x20,5 cm et 37x20 cm. L'ensemble forme un appareil à assises régulières. Les moellons présentent des traces de laye obliques. Ils sont liés à la terre, au moins en parement, et l'épaisseur des joints, très variable, alterne des joints maigres et des joints gras.

Le parement supérieur du mur sud (USC 2002) présente un appareil à assises régulières constitué de moellons d'appareil en calcaire gréseux de couleur ocre. L'appareil de 4 assises par mètre de hauteur est constitué de moellons à la taille éclatée qui mesurent pour certains d'entre eux 30x15 cm, 38x18 cm, 30x20 cm, 27x22 cm, 34,5x25,5 cm, 32x27 cm, 32x29 cm et 8,5x32,5 cm (ce dernier est posé de chant). L'ensemble est lié au mortier de chaux très dur et très chargé en chaux qui dégueule largement sur le parement extérieur. Une partie de ce parement est visible dans la cage de l'escalier en vis (ESC 220) qui dessert les niveaux supérieurs de la tour. Les pierres de la chaîne d'angle qui assurent la liaison de ce mur avec le mur est de la tour-clocher sont disposées en carreaux et boutisses.

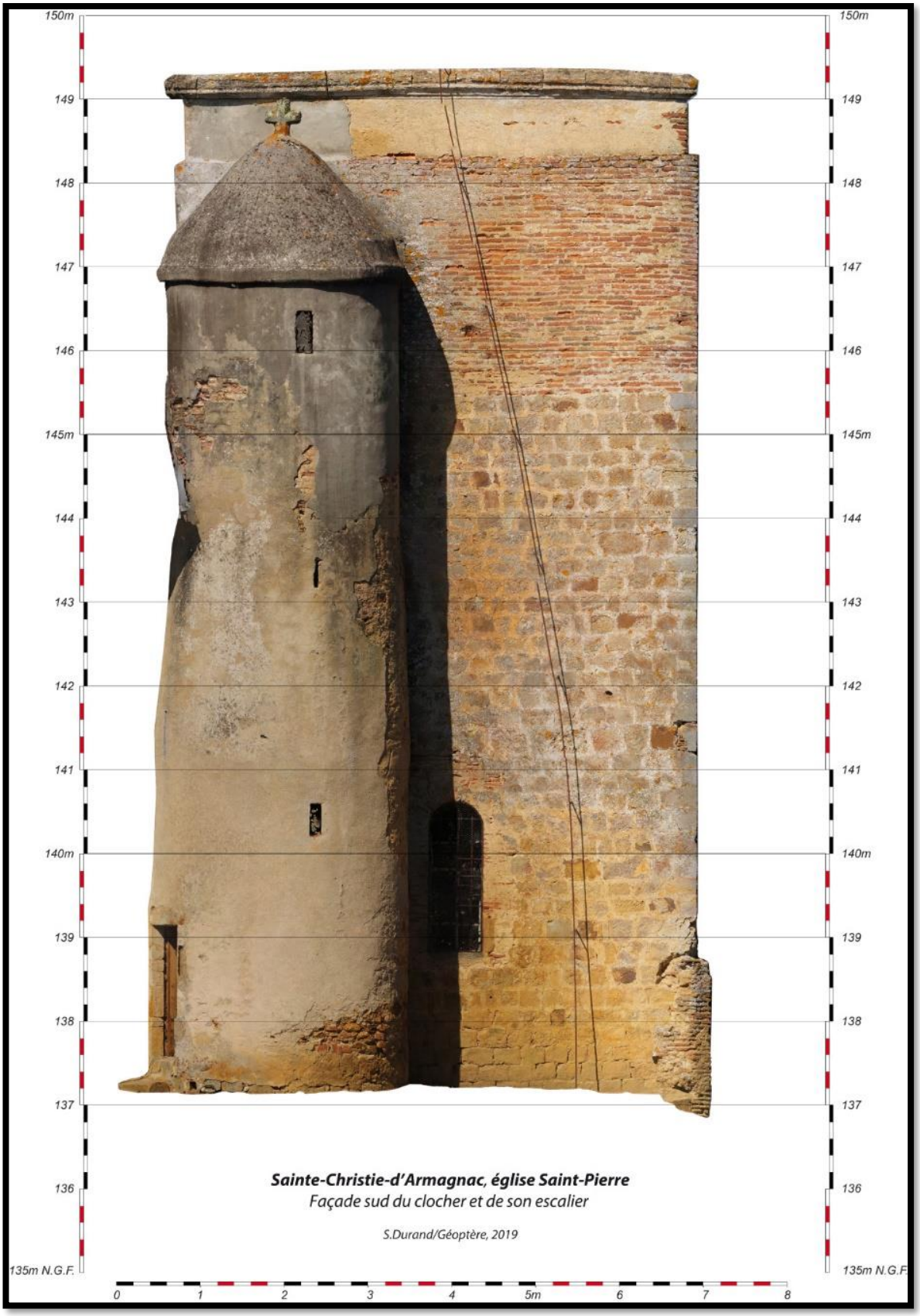

Fig. 52 – Façade sud du clocher et de son escalier

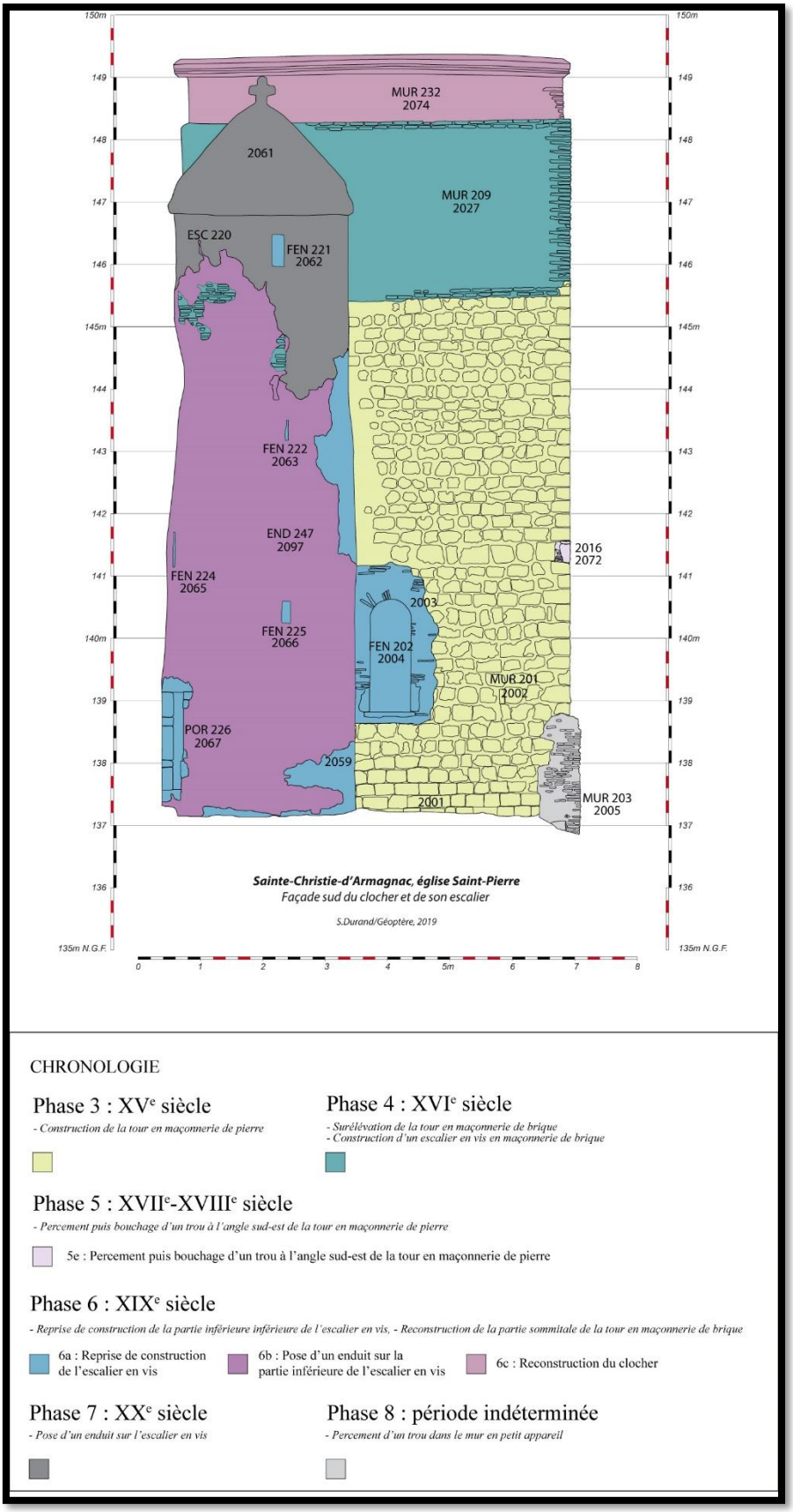

Fig. 53 – Proposition de phasage du chevet de l'église

Le parement intérieur du mur sud est visible sur une hauteur de 3,38 m dans la partie supérieure de la tour (USC 2052). Il est composé de moellons équarris à tête dressée de pierre calcaire. Quelques briques sont insérées dans cette maçonnerie. Elles participent de la surélévation de la tour-clocher et de la construction d'un mur en maçonnerie de briques (MUR 209, USC 2027). L'arase est constituée de pierres et de briques pour assurer l'horizontalité du niveau destiné à recevoir la retraite de plancher et la surélévation en briques. Les briques et les pierres sont enduites. L'épaisseur des briques varie entre 4 et 4,5 cm, tandis que les moellons de pierre calcaire mesurent 27,5x16 cm, 33x18 cm et 34,5x21 cm.

Le parement extérieur du mur est (MUR 204) au soubassement à ressauts présente un appareil à assises régulières de moellons d'appareil en calcaire gréseux de couleur ocre, grise et rose (**Fig. 54**).

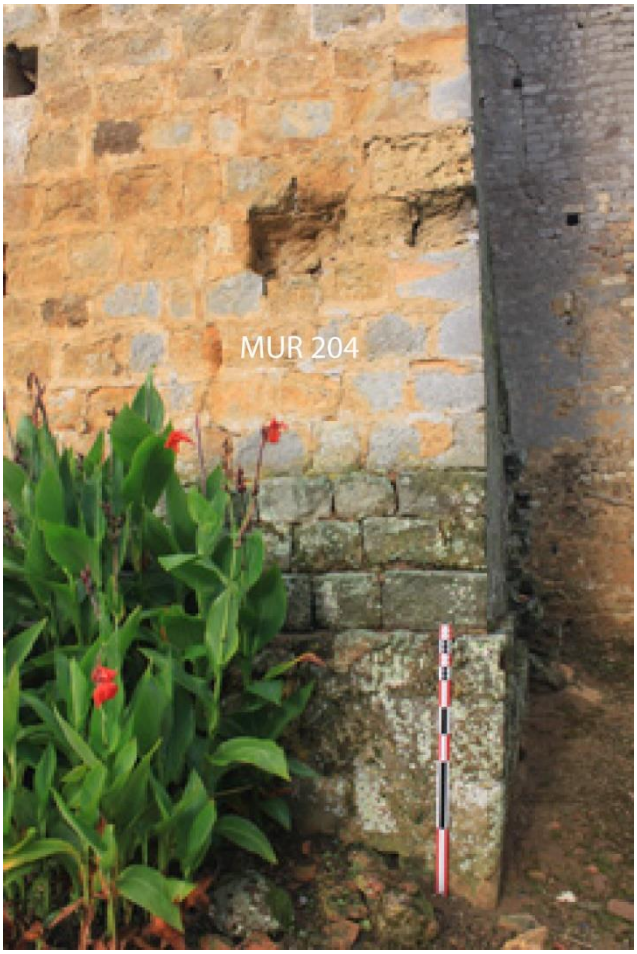

Fig. 54 - Ressauts du soubassement des murs est et nord de la tour-clocher

Les moellons équarris à tête dressée possèdent un grain plus fin que les pierres utilisées pour l'élévation supérieure du mur, ainsi que des dimensions

supérieures. Ils mesurent 21x18,5 cm, 31x18,5 cm, 12x19,5 cm, 24x20 cm, 27x20 cm, 29,5x20 cm, 27x21 cm, 30x20 cm et 35x22 cm. Des pierres de grandes dimensions sont également mises en œuvre sur les trois premières assises du soubassement. Elles mesurent 32x20 cm, 30x21 cm, 32x40 cm, 40x24 cm et 60x27 cm. Les joints de lit et de coupe sont maigres et gras. Le parement a été rejointoyé au mortier de chaux à une période indéterminée. Les pierres qui composent la chaîne d'angle nord-est de l'édifice aux ressauts successifs sont disposées en carreaux et boutisses et mesurent 36x23x23 cm, 20x22,5x34 cm, 45x27,5x18 cm, 20,5x22,5x30 cm, 39,5x23x23,5 cm, 16,5x20x38 cm et 35x14,5x18 cm. Ici les joints sont maigres mais irréguliers et recouverts par du mortier chargé en chaux et dur.

La partie supérieure du mur est (MUR 204, USC 2007) présente un appareil similaire à celui observé sur les murs nord et sud (USC 2002 et USC 2026). On repère de probables traces de pic sur les moellons taillés dans un calcaire gréseux de couleur ocre. Les moellons équarris à tête dressée mesurent 27x21,5 cm, 36x22 cm, 23,5x22 cm, 26x22,5 cm et 33,5x25 cm et forment un appareil à assises régulières. L'épaisseur des joints est irrégulière mais ils semblent être majoritairement maigres. Ils sont recouverts par un mortier de chaux ocre largement dégueulant et très dur.

Le parement intérieur du mur oriental et visible sur 4 à 5 assises de hauteur dans la partie supérieure de la tour (USC 2051). Il est constitué de moellons d'appareil de calcaire gréseux recouverts d'un enduit.

Une baie rectangulaire à linteau droit (FEN 205) est aménagée dans ce mur (**Fig. 55**). Sont linteau et ses montants aux pierres disposées en carreaux et boutisses sont chanfreinés. Cette fenêtre mesure 0,25 m de largeur pour une hauteur estimée d'environ 1 m.

Fig. 55 - Fenêtre aménagée dans le mur est de la tour-clocher

Cette tour en maçonnerie de pierres édifiée à l'est du mur de chevet de l'église ne comporte qu'un seul niveau couvert par une voûte en berceau légèrement brisé (VUT 240) qui culmine à une hauteur d'environ 6,40 m depuis l'actuel niveau de circulation (**Fig. 56-58**).

On y accédait depuis la nef de l'église par une ouverture haute d'environ 3,65 m et large d'environ 2,50 m couverte par un arc en plein cintre aux angles moulurés par un chanfrein droit (ARC 242, USC 2085), très probablement percée dans le mur oriental du lieu de culte lors de la construction de la tour (**Fig. 58**). Ce niveau, avec sa fenêtre d'axe (FEN 205) et desservi depuis l'église par un véritable arc triomphal (ARC 242), a certainement dû former un nouveau chœur architectural et liturgique lors d'un remaniement du lieu de culte à la fin du Moyen Âge. Par ailleurs, les visites paroissiales de l'église signalent au XVIe siècle que seul le chœur de l'édifice est couvert par une voûte de pierre[42].

[42] Breuils 1890 : 282-83

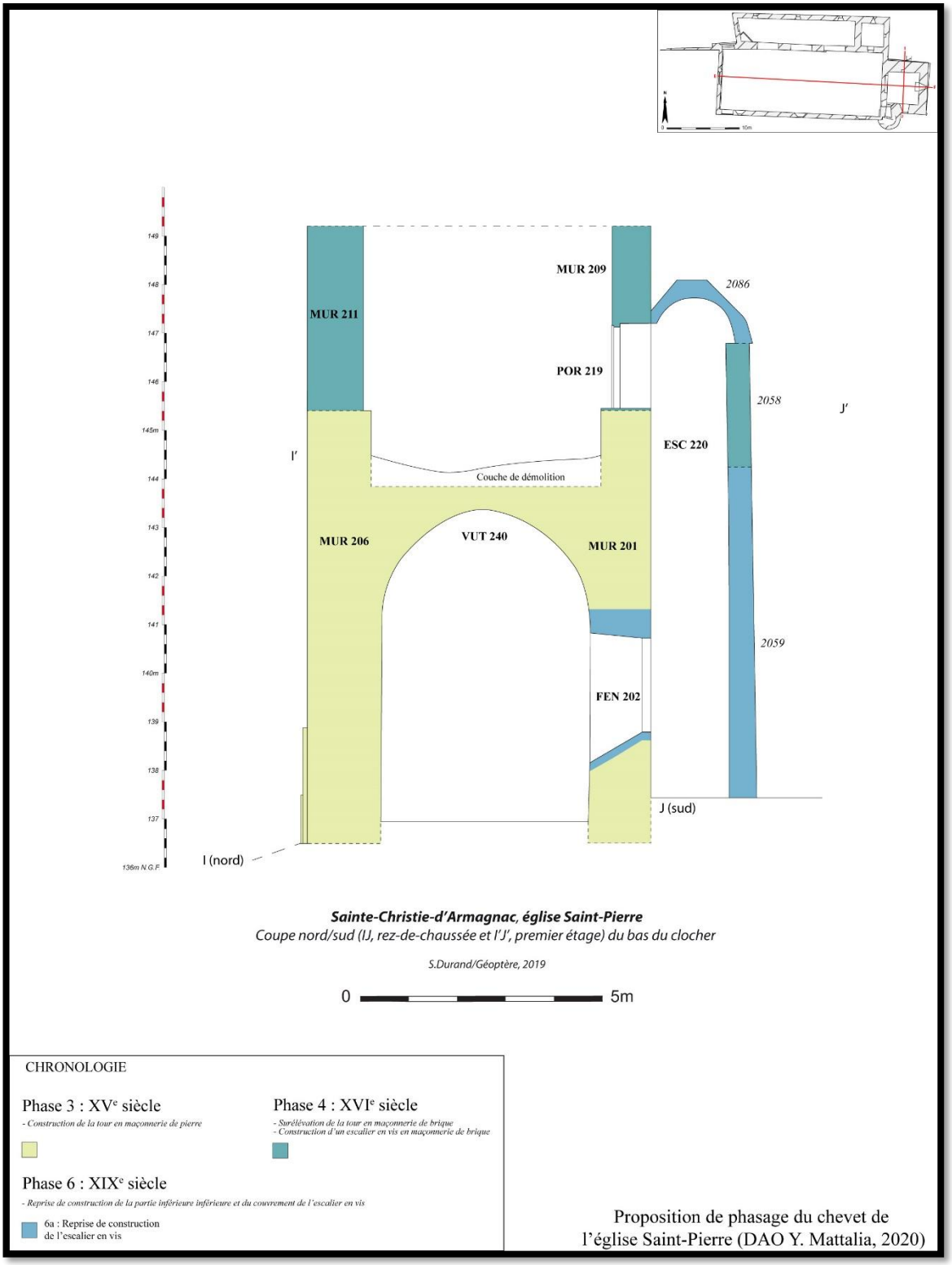

Fig. 56 : coupe nord/sud du bas du clocher

Fig. 57 et Fig. 58 - Voûte du premier niveau de la tour-clocher et arc triomphal ouvrant sur le premier niveau de la tour-clocher

Ainsi, la construction de la tour en maçonnerie de pierres à l'est du chevet de l'église Saint-Pierre a probablement eu lieu au XVe siècle et a donc modifié le chevet antérieur de l'église. Elle participe d'une modification de l'espace sacré et de la construction d'un nouveau chœur voûté, accessible depuis la nef par un grand arc triomphal. On ne sait si cette tour possédait un niveau supplémentaire ni comment elle s'articulait avec les modifications architecturales liées à la surélévation en brique du mur de chevet et la présence hypothétique d'un édifice en brique du XIIIe ou du XIVe siècle, détruit puis remplacé par cette nouvelle tour.

Les remaniements de la tour à l'Époque moderne

La tour-clocher est surélevée d'un ou de deux niveaux après la fin du Moyen Âge, sans doute au XVIe siècle. Trois murs en maçonnerie de briques sont construits au sud (MUR 209, USC 2027), à l'est (MUR 210, USC 2028) et au nord (MUR 211, USC 2029) (**Fig. 59-61**).

Fig. 59 - Mur nord de la surélévation de la tour-clocher en maçonnerie de briques

Fig. 60 - Mur est de la surélévation de la tour-clocher en maçonnerie de briques

Fig. 61 - Mur sud de la surélévation de la tour-clocher en maçonnerie de briques

Fig. 62 : Partie inférieure du mur sud du deuxième niveau de la tour-clocher

Les modules des briques mesurent 19x4 cm, 31,5x4,5 cm, 32,5x4,5 cm, 34,5x4 cm, 34,5x4x5 cm et 20x5 cm. Les murs sud et nord s'appuient contre le mur de surélévation du chevet de la nef édifiée à la fin du Moyen Âge (MUR 216) et contre son retour au sud (MUR 244). Leur construction est réalisée sur l'arase des murs en pierre du niveau inférieur de la tour (MUR 201, MUR 204 et MUR 206). Les premières assises de ces murs sont constituées d'une construction mixte de pierres et de briques (**Fig. 62**).

Un ressaut de construction dont la profondeur qui varie de 16 cm à 20 cm a peut-être pu constituer un niveau de retraite de plancher qui a modifié les anciennes circulations associées à la présence de la porte ouverte dans la surélévation du mur de chevet (POR 217 et MUR 216) (**Fig. 62-63**).

Fig. 63 et Fig. 64 - Porte aménagée dans le mur sud du deuxième niveau de la tour-clocher et vue de la partie supérieure de l'escalier en vis

Le seuil de cette porte ne correspond pas au niveau de retraite lié à la nouvelle surélévation de la tour. Ce nouveau niveau de la tour est desservi par une porte aménagée dans l'épaisseur du mur sud (MUR 209 et POR 219) et construite en briques. La largeur de la porte est de 0,58 m. Sa hauteur est de 1,71 m sous l'arc en plein qui la couvre. Ce dernier, comme les piédroits, sont feuillurés. La feuillure mesure 4x3 cm. Les gonds du vantail ont disparu mais la porte a conservé

son trou barrier percé dans une pierre de grès jaune. L'arrière-voussure de la porte présente un tracé segmentaire. Les joints des briques sont gras et mesure environ 3 cm d'épaisseur. Le liant est largement dégueulant et présente un traitement identique pour la mise en œuvre de la porte, des trois murs de la tour en maçonnerie de briques ainsi que pour la partie supérieure de la cage d'escalier en vis.

Cet escalier en vis construit en maçonnerie de briques (USC 2058, ESC 220) dessert donc le niveau supérieur de la tour. Les modules des briques ont une dimension moyenne de 22x4,5cm ou de 22x5cm. Seule la partie supérieure de la cage d'escalier en vis est conservée (**Fig. 64**). Les marches ont disparu mais on distingue encore le négatif de leur encastrement dans le parement intérieur de la cage d'escalier. On accédait originellement à l'escalier depuis le rez-de-chaussée de la tour par une porte (POR 227, USC 2068) percée postérieurement dans l'épaisseur du mur sud (MUR 201) (**Fig. 65**).

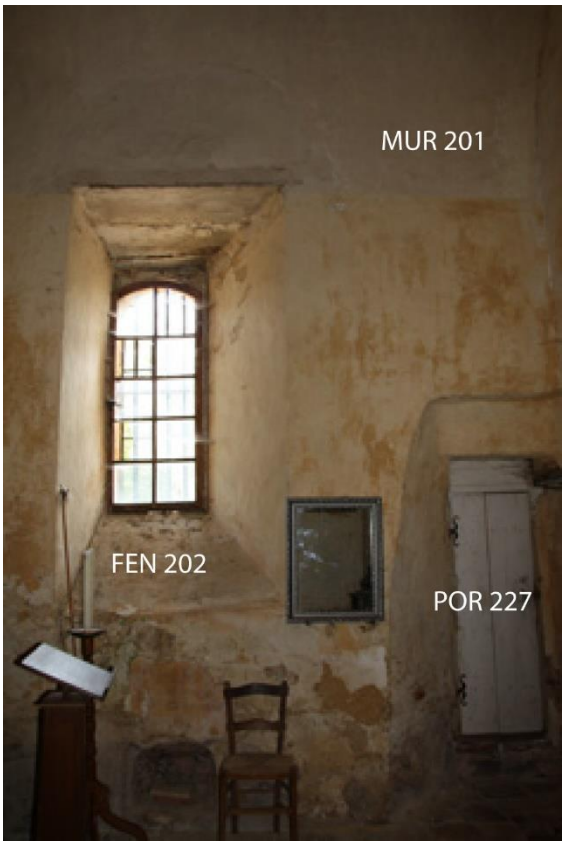

Fig. 65 et Fig. 66 - Passage permettant l'accès à l'escalier en vis percé dans le mur sud de la tour-clocher et fenêtre percée dans le mur sud de la tour-clocher

Cet accès était encore utilisé à la fin du XIXe siècle lorsque l'abbé Cazauran visita l'église[43]. L'escalier se poursuivait originellement et desservait sans doute un niveau supérieur de la tour, peut-être construit en maçonnerie de briques, qui a aujourd'hui disparu.

Il faut également situer durant l'Époque moderne, sans pouvoir être plus précis, le percement d'une série de trous sur le mur oriental de la tour en maçonnerie de pierres. Ils se superposent sur plusieurs niveaux et doivent être liés à la construction d'un bâtiment à l'est de la tour. On observe à 2 m de hauteur un premier niveau de quatre trous qui mesurent respectivement 0,38x0,37 cm pour une profondeur de 0,30 cm (USC 2010), 0,31x0,38 cm pour une profondeur de 0,25 cm (USC 2011), 0,15x0,30 cm pour une profondeur de 0,72 cm (USC 2013) et 0,45x0,33 cm pour une profondeur de 0,27 cm (USC 2012). On distingue dans les trous la présence d'éléments en remploi comme des fragments de briques, ou de moellons de calcaire gréseux liés par un mortier de chaux de couleur beige-jaune mêlé de cailloutis, sans doute liés à l'ancrage des poutres d'un bâtiment disparu. La pierre de la chaîne d'angle nord-est de la tour située sur la même assise que l'alignement des trous a probablement été bûchée lors de cette phase de reprise du parement extérieur de l'édifice. Un second niveau de deux trous (USC 2014 et USC 2015) est présent à 3 m de hauteur. Peut-être s'agit-il de trous de boulin. Une troisième série de trois trous (USC 2016, USC 2017 et USC 2018) est présente à une hauteur de 4,60 m. Le trou situé l'angle sud-est de la tour (USC 2016) a été rebouché à une période indéterminée (USC 2072). Enfin, un dernier trou (USC 2019) est présent à 6 m de hauteur. Peut-être s'agit-il d'un trou de boulin.

Les modifications architecturales du XIXe siècle

La partie supérieure de la tour-clocher est considérablement remaniée au XIXe siècle. Lors d'importants travaux de construction, un état du clocher construit en pan-de-bois antérieur ou contemporain du troisième niveau édifié en maçonnerie de briques est détruit au profit du clocher qui couronne, encore aujourd'hui, la tour orientale. La destruction de la partie supérieure de l'escalier en vis et la construction de son actuel couvrement (USC 2061, ESC 220) participent probablement de cette phase de réaménagement.

[43] Cazauran 1887, p. 195-196 : « La tour quadrangulaire du beffroi est flanquée, au sud-est, d'une seconde tour circulaire dans laquelle on pénètre par une porte ouvrant sur la sacristie. Un escalier à vis permet au touriste de monter au sommet du clocher contempler, et de contempler un immense horizon ».

Il faut sans doute associer à cette reprise de l'édifice plusieurs remaniements du premier niveau de la tour dont la mise en œuvre reste encore difficile à situer précisément dans le temps. Un mur est ainsi édifié pour boucher l'ancienne ouverture qui assurait le passage entre la nef de l'église et le chœur architectural présent dans la tour (USC 2086, ARC 242) et une porte plus étroite d'environ 0,72 m de largeur pour un ébrasement de 1,10 m de largeur est percée dans l'ancien mur de chevet de l'église afin de créer un nouvel accès au premier niveau de la tour (POR 239). Une fenêtre est également percée dans le mur sud de la tour (FEN 202, USC 2003, USC 2004) afin d'en éclairer plus abondamment le premier niveau (**Fig. 66**). Elle présente une construction mixte qui associe l'emploi de briques pour la mise en œuvre d'une partie de ses montants. Les modules de briques mesurent entre 22x3 cm et 24x3 cm et sont liés au mortier de chaux. Les joints sont gras, entre 2 et 3,5 cm d'épaisseur. L'arc en plein cintre qui la couvre est constitué de claveaux de briques tandis que son appui et les deux premières pierres des montants sont des remplois de moellons de calcaire gréseux posés de chant qui mesurent 39x16x26 cm et 48x14,5x27 cm. Les briques mises en œuvre dans cette construction s'appuient contre la reprise de construction de la partie inférieure de l'escalier en vis. À l'intérieur de la tour, une cheminée (CHE 243, USC 2009) est construite contre le mur oriental (**Fig. 67**).

L'aménagement de son conduit d'évacuation a eu pour conséquence la destruction de l'appui de la baie édifiée à la fin du Moyen Âge (FEN 205) et son bouchage partiel (USC 2009). Parallèlement, un placard feuilluré mesurant 0,66 m de hauteur, 0,42 m de largeur pour une profondeur de 0,42 m est aménagé dans le mur nord de la tour (PLA 241, USC 2083, USC 2084) (**Fig. 68**). L'ancien chœur architectural aménagé au premier niveau de la tour est donc, à cette période, dissocié du reste de l'église. Il change de fonction et devient une sacristie.

La moitié inférieure de l'escalier en vis est également considérablement remaniée durant cette période, sans doute après son effondrement. En effet, toute la partie inférieure de la structure (ESC 220, USC 2059) est reprise en sous-œuvre sur une hauteur d'environ 7,20 m et édifiée de manière peu soignée. L'appareil incertain mêle pierres et briques. Cet appareil est recouvert par une épaisse couche d'enduit (END 247, USC 2097) et se raccorde tant bien que mal à l'ancien état de construction de l'escalier en maçonnerie de briques conservée dans sa partie supérieure. Cette reprise de construction de l'escalier s'appuie contre le parement extérieur de la tour en pierre (MUR 201) (**Fig. 69**).

Fig. 67 - Cheminée aménagée contre le mur est de la tour-clocher

Fig. 68 - Placard aménagé dans le mur nord du premier niveau de la tour-clocher

Fig. 69 - Liaison de la partie inférieure de l'escalier en vis contre le parement extérieur du mur sud de la tour-clocher

Fig. 70 et Fig. 71 - Partie supérieure de l'escalier en vis et couvrement de l'escalier en vis

La partie supérieure de l'escalier est également remaniée. Cette dernière est détruite et son couvrement est abaissé (USC 2061) (**Fig. 70-71**).

Cinq fenêtres sont aménagées dans la cage d'escalier lors de sa construction. Toutes sont construites avec des matériaux de remploi, dont des fragments de sarcophages. Dans la partie supérieure de la cage d'escalier, la construction d'une première fenêtre (FEN 221, USC 2062) est synchrone avec l'édification du nouveau couvrement précédemment évoqué. Les briques du premier état de construction de l'escalier ont été bûchées pour permettre l'ouverture de cette fenêtre dont l'ébrasement intérieur mesure 0,46 m tandis pour une profondeur d'environ 0,58 m. Le jour mesure 0,20 m de large pour une hauteur de 0,51 m. Une deuxième fenêtre (FEN 222) est également aménagée dans la partie inférieure de l'escalier. Son ébrasement intérieur mesure 0,51 m pour une profondeur de 0,53 m. La jour 0,04 m de largeur pour une hauteur de 0,33 m. La troisième fenêtre (FEN 223) possède un ébrasement qui mesure 0,49 m de large pour une profondeur de 1,01 m. Le jour mesure 0,05 m de large pour une hauteur de 0,49 m. La quatrième fenêtre (FEN 224) possède un ébrasement qui mesure 0,74 m de large, pour une profondeur de 0,59 m. Le jour mesure environ 0,15 m de large et 0,39 m de hauteur. Enfin, la cinquième et dernière fenêtre (FEN 225) possède un ébrasement qui mesure 0,34 m de large pour une profondeur de 0,59 m. Le jour mesure environ 0,15 de large pour une hauteur de 0,39 m. Il convient par ailleurs d'associer cette reprise de l'escalier en sous-œuvre une nouvelle circulation qui s'organise, cette fois-ci, depuis l'extérieur de la tour. L'accès initial à l'escalier depuis le premier niveau de la tour est abandonné. Le passage qui permettait d'accéder initialement à l'escalier (POR 227) est modifié pour abriter des latrines, tandis qu'une nouvelle porte d'accès est ouverte à l'extérieur de l'édifice (POR 226) (**Fig. 72**). Cette porte est couverte d'un linteau et constituée de moellons de calcaire gréseux de couleur jaune en remploi (**Fig. 73**).

Il est enfin actuellement impossible de situer précisément dans le temps le remaniement de la partie inférieure de l'angle sud-est de la tour. L'angle a été arraché (USC 2031) puis reconstruit pour former une maçonnerie saillante à l'angle de la tour (USC 2005) composé de briques dont les dimensions varient entre 30x2,5x17,5 cm et 35,5x2,5x18 cm et de moellons de calcaire gréseux de couleur ocre en remploi.

Fig. 72 et Fig. 73 - Latrines aménagées dans l'ancien accès à la cage d'escalier en vis et porte de la cage d'escalier en vis

2.3.4. Synthèse des principaux apports de l'étude du bâti

Un premier édifice ecclésial dont on ne connaît qu'une partie du plan et de l'élévation est donc probablement érigé entre le Xe et le XIIe siècle. Il se caractérise par la mise en œuvre d'un petit appareil lié au mortier très dur de chaux et de cailloux. On retrouve cet appareil particulier dans de nombreuses églises du sud-ouest de la France, mais dont la construction reste, pour l'heure, mal datée. Seule une partie du mur gouttereau nord et du mur de chevet de l'église paroissiale Saint-Pierre appartiennent à cette première phase de construction. L'édifice qui était probablement charpenté se singularise par la hauteur importante de ses murs et la présence de fenêtres non ébrasées couvertes par des arcs en plein cintre. L'état actuel de la recherche ne permet pas d'identifier avec précision le plan originel de l'église et l'on ne sait s'il convient de restituer un chevet plat ou un petit chœur de plan carré greffé à une nef plus large.

Au XIIIe siècle, ou plus sûrement au XIVe siècle, l'édifice ecclésial subit des remaniements qui pourraient être liés à sa mise en défense. Le mur de chevet

est ainsi surélevé par une maçonnerie de briques associée à la construction d'une porte qui témoigne de l'existence d'une circulation entre la partie supérieure de la nef et la partie supérieure d'un bâtiment édifié, soit sur un ancien chœur qui est alors surélevé, soit sur un bâtiment créé ex nihilo à l'est de l'église.

Cette partie orientale de l'église Saint-Pierre est de nouveau remaniée au XVe siècle avec la construction d'une tour en maçonnerie de pierres dont le premier niveau voûté et éclairé par une fenêtre axiale, accessible depuis la nef après le percement et la construction d'un grand arc triomphal, sert de nouveau chœur architectural et liturgique. La construction du mur nord de la tour a cependant été contrainte par la présence d'un mur isolé, dont la fonction est inconnue, qu'elle a chemisé. On ne sait ce qu'il est alors advenu de la construction antérieure en maçonnerie de briques.

Un bâtiment de plan carré dont l'origine est peut-être médiévale est construit à l'angle nord-est de l'église. Il semble comporter trois niveaux : un premier inaccessible, un deuxième voûté en berceau brisé éclairé par un jour rectangulaire et un troisième également inaccessible éclairé par deux jours rectangulaires. Sa mise en œuvre est postérieure au premier état de construction de l'église mais elle est antérieure à la construction du collatéral nord.

C'est durant l'Époque moderne, peut-être au XVIe siècle, qu'un nouveau niveau supérieur est construit sur la tour en maçonnerie de pierres. Il est composé de trois murs en maçonneries de briques édifiés sur l'arase de la tour et qui s'appuient contre la surélévation gothique du mur de chevet en maçonnerie de briques. Ce niveau est accessible par un escalier en vis édifié en même temps que la surélévation de la tour. On pénétrait dans la cage d'escalier depuis le chœur de l'église après le percement du mur sud de la tour en maçonnerie de pierres. L'escalier se prolongeait initialement et desservait peut-être un niveau supplémentaire de la tour.

La construction du collatéral nord durant la période moderne et le percement des trois grandes arcades modifient profondément le mur gouttereau nord de l'église. Par ailleurs, certaines parties du parement extérieur du mur de chevet de l'église et du mur oriental du bâtiment nord sont probablement remaniées durant cette même période, peut-être lors de la construction d'un bâtiment à l'est de l'église qui a aujourd'hui disparu.

Au XIXe siècle, la tour subit de nouvelles modifications. Le rez-de-chaussée de l'édifice est transformé en sacristie. L'arc triomphal est bouché et une porte est percée pour accéder à cette pièce dans laquelle un placard et une cheminée sont aménagés, tandis qu'une nouvelle fenêtre est percée dans le mur sud de la tour. L'escalier en vis qui desservait les niveaux supérieurs de la tour semble s'être

effondré durant cette période. Toute la partie inférieure de l'escalier est reprise en sous-œuvre. Une nouvelle porte d'accès est aménagée à l'extérieur de l'édifice tandis que l'accès originel à l'escalier en vis est transformé en latrines associées à la sacristie. Le mur gouttereau nord est également modifié, du moins prolongé par deux murs successifs. La partie supérieure du mur de chevet et la partie supérieure du bâtiment nord sont arasées et reconstruites pour servir d'appui à une nouvelle charpente.

Annexe 1 Liste de USC/EA
Annexe 2 Diagramme stratigraphique

2.4. Etude archéologique du logis à pan de bois et du rempart occidental

2.4.1. Le rempart de terre crue

L'an dernier lors des travaux de prélèvement sur lere par ten vue des études micromorphologiques, des morceaux de brindilles constituant des lits intercallaires entre chaque nouvelle couvhe de terre avaient été prélevées. L'habitude était de dire qu'il s'agissait de brindilles de bruyères. Profitant du programme nous avons souhaite faire expertiser ces végétaux afin de vérifier l'essence utilisée.

2.4.1.2. Rapport d'expertise anatomique d'identification de bois pris dans un mur en torchis

Nima SAEDLOU
Docteur en anatomie du bois (UPMC -Paris VI)
Expert en Xylologie Fondamentale
Expert en Micrographie des Bois
Membre de la Société des Experts Bois

Le bois, issu d'une croissance secondaire, est un tissu complexe assurant plusieurs rôles physiologiques (conduction de la sève brute, soutien, réserve, sécrétion) chez certains végétaux. Il existe deux grands types de bois, le bois homoxylé (gymnospermes, résineux) et le bois hétéroxylé (angiospermes dicotylédones, feuillus). Le bois homoxylé est constitué d'un seul type cellulaire assurant à la fois soutien et conduction : les fibres trachéides (**Fig. 74**). Le bois hétéroxylé présente une spécialisation des types cellulaires pour les deux fonctions : des éléments perforés (les éléments de vaisseaux), placés axialement bout à bout réalisent la conduction et forment des vaisseaux, des fibres assurant le soutien (**Fig. 75**). Un troisième type cellulaire, le parenchyme, assure principalement la fonction de réserve (parenchyme axial, rayons).

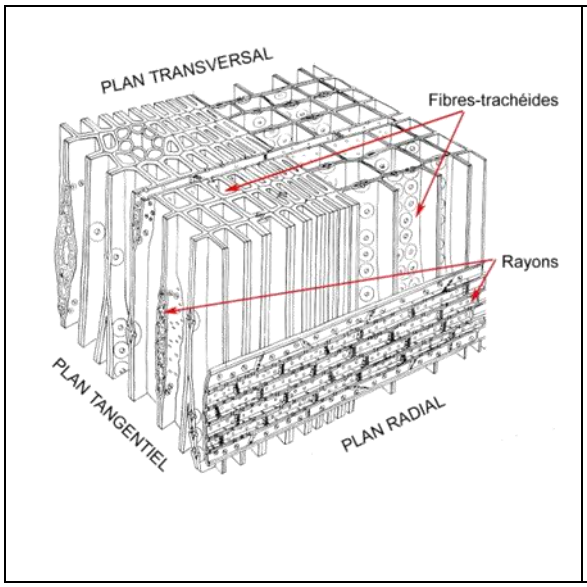

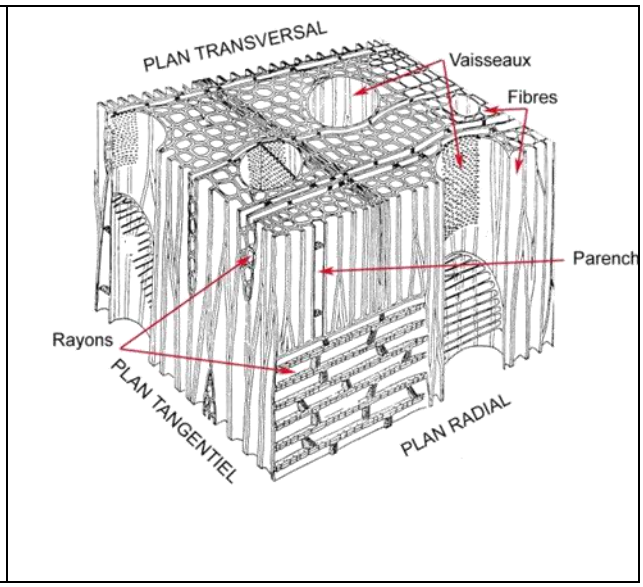

Figure 74 : Schéma d'un bois homoxylé *Figure 75 : Schéma d'un bois hétéroxylé*
(d'après Schweingruber 1990)

Méthodologie

L'analyse xylologique (identification de l'anatomie du bois) a été réalisée grâce à des observations à la loupe (Optika) et à des prélèvements de morceaux millimétriques à la lame de rasoir suivant les trois plans d'étude du bois (transversal, tangentiel et radial). Ces prélèvements montés entre lames et lamelles dans de l'eau ont été observés sur un microscope optique (Nikon Labophot) puis ont été confrontées aux descriptions présentes dans les ouvrages de référence (voir bibliographie).

Figure 76 : Photographie macroscopique des échantillons analysés.

Échantillon E20100130

Description anatomique

Caractères généraux

Arbuste présentant un bois avec des cernes visibles, à pores diffus, avec des vaisseaux à majorité solitaire (à plus de 90%).

Vaisseaux

Les vaisseaux sont très petits (<50 µm) et ont un contour angulaire. Les perforations sont simples mais peuvent également être scalariformes. Les ponctuations de vaisseaux sont très petites (< à 4µm), ce sont des ponctuations minutes.

Fibres trachéides verticales

Les fibres trachéides sont présentes.

Rayons ligneux

Les rayons sont tous unisériés, ils sont hétérocellulaires.

Parenchyme vertical

Le parenchyme axial est diffus.

Résultat d'identification

Les échantillons analysés présentent tous les mêmes caractéristiques anatomiques : vaisseaux très petits à contours anguleux et rayons très fins, unisériés. Ces caractéristiques se voient dans le plan transversal car malheureusement les plans tangentiels et radiaux ne sont pas lisibles (les brins étant très jeunes et pas encore stabilisés). Ces caractères diagnostiques correspondent à l'anatomie de *Calluna vulgaris* de la famille des Ericaceae appelé bruyère commune. La callune est commune partout en France, hormis dans la région méditerranéenne où elle est rare (Rameau 1989 : 399).

Un autre genre est regroupé sous l'appellation bruyères : il s'agit d'Erica, sous-arbrisseaux ou arbustes souvent persistants. Il en existe 5 espèces répertoriées (Rameau 1989 : 438-449) plus ou moins communes en France. Ces bruyères ont la caractéristique anatomique d'avoir de larges rayons (bi ou multisériés) (Schweingruber, 1990 et 2011, Wheeler, 2011) ce qui ne correspond pas aux échantillons analysés.

Bibliographie

INSIDEWOOD. (2004) –http://insidewood.lib.ncsu.edu/search Published on the Internet.[consulté le 19/06/2019].

RAMEAU J.-C., MANSION D. & DUME G. (1989) – *Flore forestière française guide écologique illustré 1. Plaines et collines*, Institut pour le développement forestier, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Direction de l'espace rural et de la forêt, École nationale du génie rural des eaux et des forêts, Paris, 1785 p.

SCHWEINGRUBER F.H. (1990) – *Anatomie europaïscher Hölzer (Anatomy of european woods),* WXL, Haupt, Bern, Stuttgart, p. 365-375

SCHWEINGRUBER F.H., BORNER A., SCHULZE E.-D. (2011) – Atlas of Stem Anatomy in Herbs, Shtubs and trees, volume 1, Ed. Springer, p.156-163

WHEELER, E.A. (2011). InsideWood - a web resource for hardwood anatomy. IAWA Journal 32 (2): 199-211.

Planche anatomique
Échantillon D6

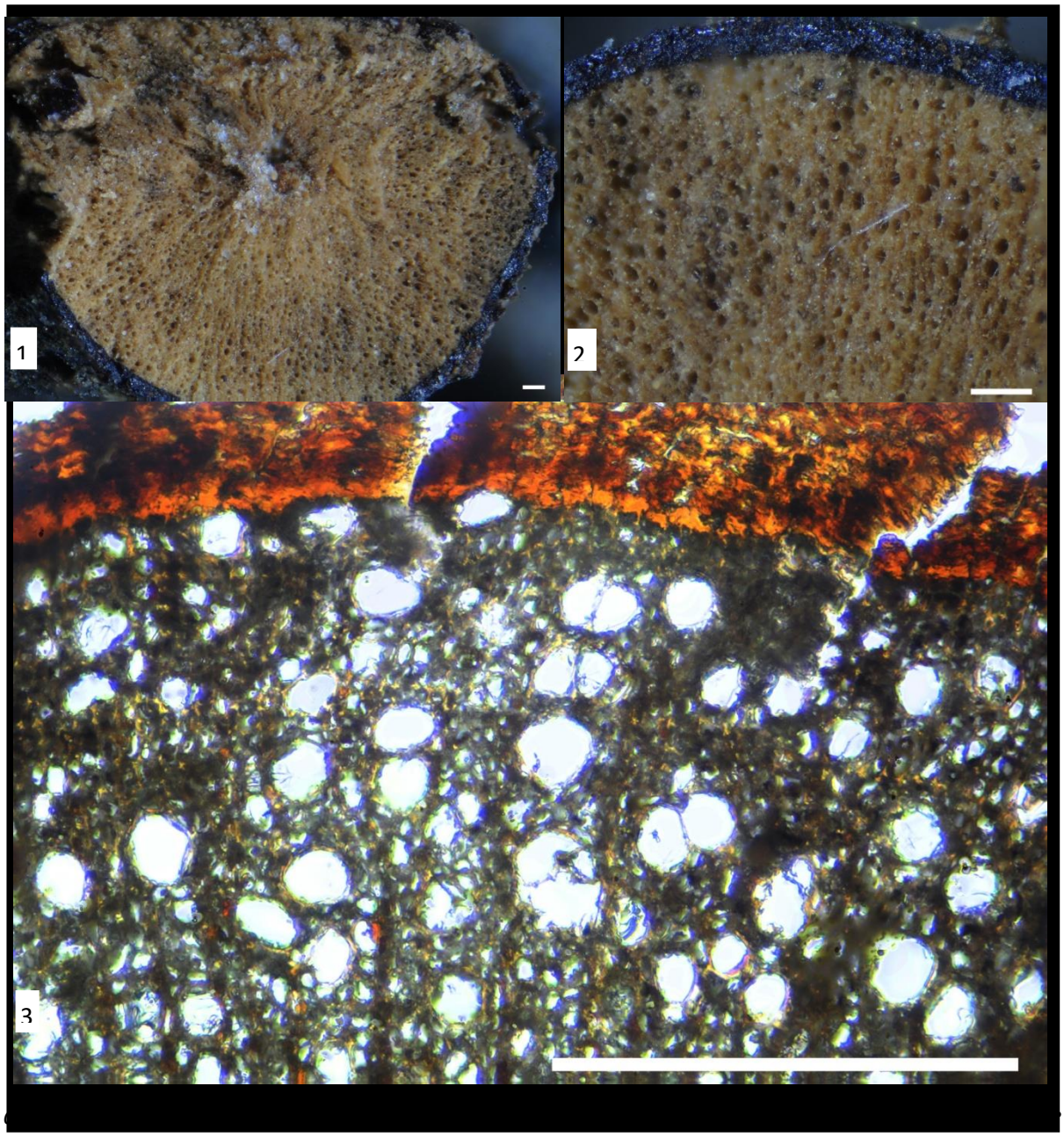

optique

Planche anatomique, Échantillons D5

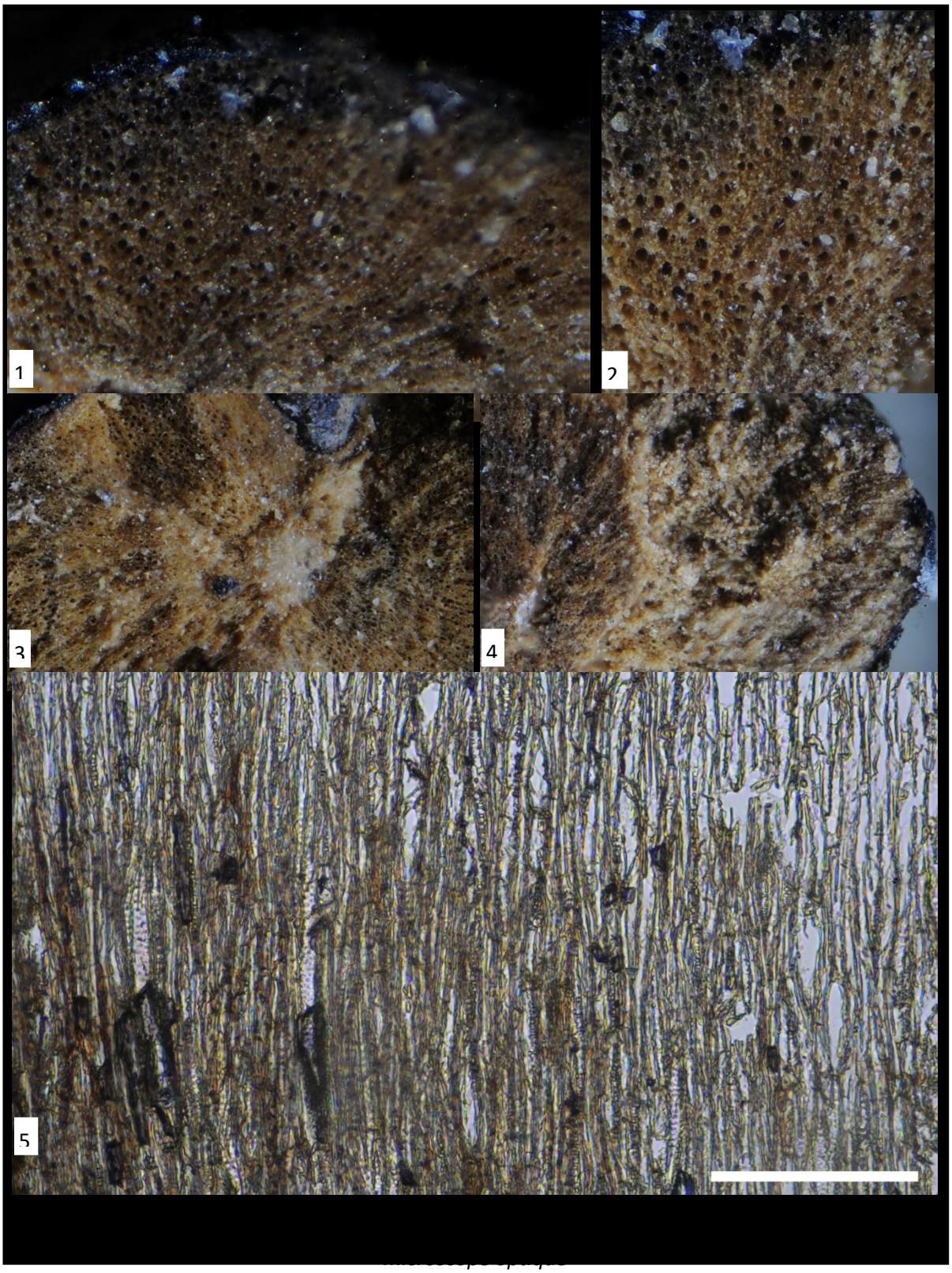

2.4.2. Le logis à pan de bois

Alain Klein, Laura Soulard, Aude Aussilloux

Une équipe pluridisciplinaire s'est réunie autour de l'étude archéologique du logis seigneurial et du rempart afin de couvrir les divers champs de recherches qu'elle comporte. Elle compte aujourd'hui des spécialistes de l'architecture en pan de bois, de la construction en terre crue (A. Klein, C. Cammas, INRAP) des enduits peints (A. Aussilloux, S. Decottignies, service de l'Inventaire général, région Occitanie, L. Rollins, doctorante Université de Toulouse 2) et de l'archéologie du bâti (L. Soulard, Adichats). Le rapport d'opération qui sera présenté en début d'année 2021 rendra compte des travaux menés par A. Klein et L. Soulard sur le bâti et A. Aussilloux sur les enduits. D'autres analyses, encore en cours de traitement, permettront d'affiner ces premiers résultats ultérieurement.

L'étude archéologique du bâti s'est appuyée sur des enregistrements et des observations de terrain couplés à une étude technique et stylistique comparative. L'enregistrement des unités stratigraphiques construites concernait les élévations intérieures et extérieures, les niveaux de sol du logis et le rempart. Il a été reporté sur les relevés topographiques et photogrammétriques réalisés en 2018 par Carine Calastrenc (Université de Toulouse) pour les extérieurs et en juin 2020 par S. Durand (Géoptère Archéologie) à l'intérieur du logis et sur le revers du rempart. Un nettoyage des salles a dû être effectué en amont par l'équipe de recherches et les membres de l'association des Amis du Castet afin de dégager les murs et les sols. La prospection thermique, menée par Y. Mattalia dans le cadre de l'étude archéologique de l'église adjacente, a également été étendue au logis afin d'enregistrer les cloisons intérieures en pan de bois, tout en préservant les enduits qui les recouvrent. Une campagne de sondages ciblés, pratiqués dans les enduits intérieurs du logis a par ailleurs été menée en recherche de la stratigraphie des décors peints en août 2020. Toutes les données récoltées au cours de ces phases de terrain ont été corrélées avec les sources écrites étudiées par A. Comet et A. Champagne afin de recontextualiser les phases de construction du logis et du rempart dans la chronologie générale du village.

2.4.2.1. Un premier phasage chronologique du bâti (Laura Soulard)

L'étude archéologique du rempart et du logis a mis en évidence quatre grandes phases de construction, au sein desquelles la chronologie a parfois pu être affinée. La première, comprise entre le XIIIe et le XVe siècles, voit la construction d'un

rempart en terre crue sur le flanc ouest du Castet. La base du rempart s'installe sur un aménagement du substrat constitué de « sables fauves », une formation géologique attribuée au Tortonien, bien connue dans la région du Bas-Armagnac. Ces sables, fortement chargés en oxydes de fer, ont ici une nature argileuse les rendant propres à bâtir[44]. Le substrat est surmonté par une assise de terre massive de couleur orangée à rouge, mesurant entre 30 et 70 cm de hauteur et contenant du cailloutis et quelques rares terres cuites architecturales. Ces deux couches constituent ainsi la fondation d'un premier corps de rempart qui s'élève jusqu'à 5,70 m de hauteur en moyenne. Celui-ci est constitué de 39 assises de terre filantes et régulières. La première assise mesure entre 15 et 20 cm de hauteur, tandis que les assises supérieures présentent une hauteur moyenne de 12 cm. Ces assises se composent de pâtons de terre de dimensions assez régulières contenant du cailloutis et des fragments de céramique en cours d'étude. Des lits de bruyère et de callune, identifiés par une analyse xylologique menée par Xylotree, sont intercalés entre les assises. Deux datations au radiocarbone ont permis de situer la construction de cette unité stratigraphique aux XIIIe-XIVe siècles. Elle est surmontée par trois à cinq assises de terre attribuées à une nouvelle phase de construction, toutefois antérieure à celle du logis, qui emploie les mêmes techniques et types de matériaux, mais dont les assises atteignent cette fois 13 à 18 cm de hauteur.

Le léger recouvrement des couches entre elles permet de discriminer la technique du pisé pour favoriser celle de la bauge. Plusieurs enceintes en terre crue, étudiées par F. Loppe et D. Baudreu en région toulousaine et dans l'Aude, présentent des caractéristiques similaires à celle de Sainte-Christie-d'Armagnac (Loppe 2010 : 45). Les auteurs citent notamment les enceintes de La Digne-d'Aval, Alaigne, Thil et Esparsac. L'étude des techniques mises en œuvre a montré que dans chacun des cas, ces constructions sont constituées de couches de terre filantes superposées et séparées par des végétaux (majoritairement des bruyères). Ils ont également en commun l'emploi d'une terre contenant des rebuts d'artefacts (tessons de céramique, os, fragments de tuile, voire de métal) et l'absence de paille ou de foin dans le mélange. L'analyse d'un tel corpus a permis d'estimer que cette technique remontait au moins au XIIIe-XIVe siècle, ce que confirment les datations au ^{14}C effectuées sur les végétaux du rempart de Sainte-Christie-d'Armagnac.

[44] Crouzel F., Cosson J., Bel F., Galarhague J., Carte géologique de la France 1/50 000, Éauze.

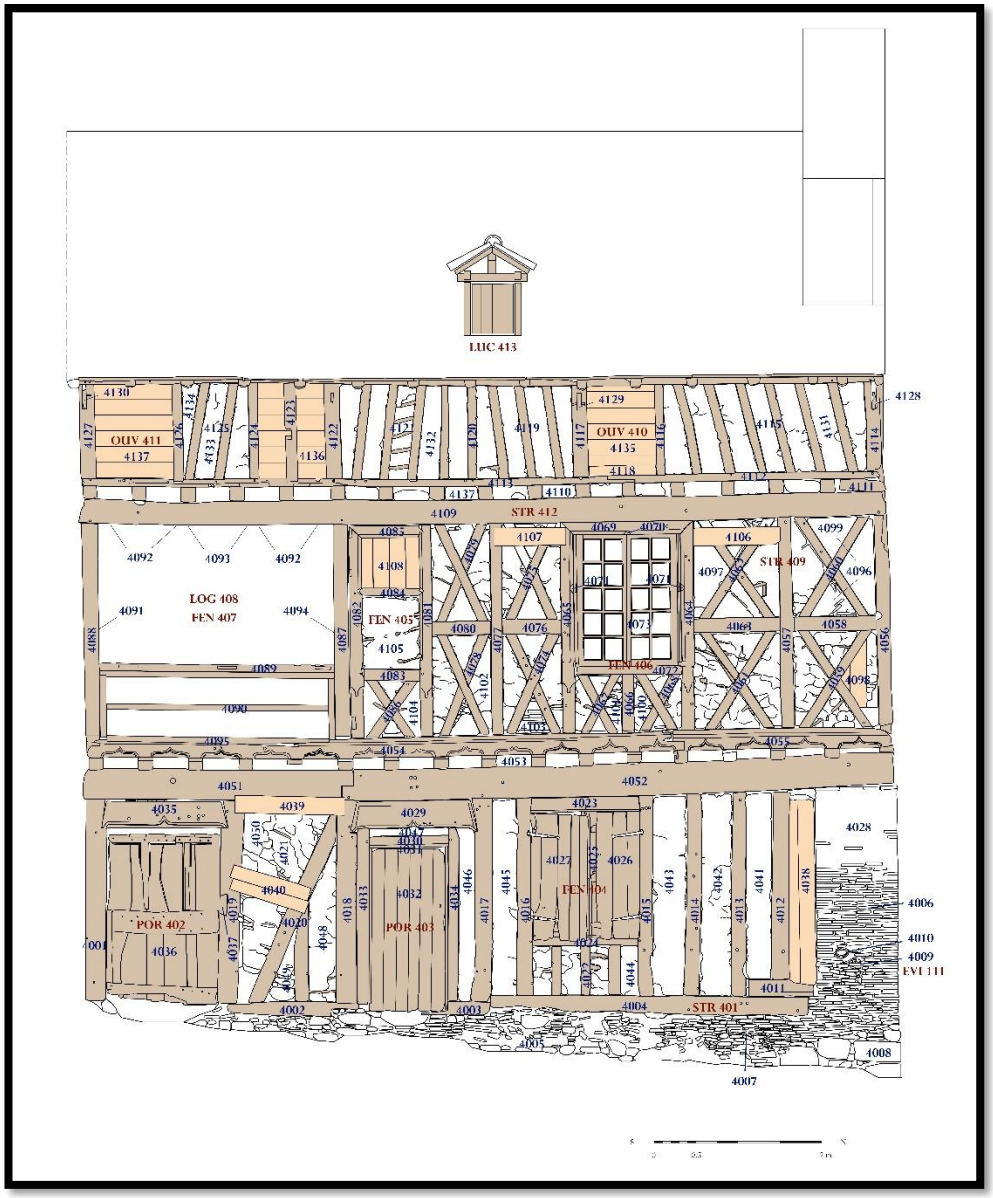

Fig. 77 : Enregistrement de la façade est du logis

Ces observations visuelles seront complétées ultérieurement par l'étude micromorphologique portée par C. Cammas qui permettra d'analyser les matériaux et les dynamiques de construction du rempart. Des prélèvements de terre ont été réalisés à l'aide d'une disqueuse dans, et à l'interface entre les unités stratigraphiques construites identifiées au préalable dans l'élévation du rempart. L'équipe a pu profiter de la présence des échafaudages mis en place lors des travaux de restauration du bâti pour réaliser ces prélèvements. Ces derniers, au nombre de treize, se présentent sous la forme de carottages verticaux de 30x20x20 cm en moyenne. En parallèle et de manière plus anecdotique, cinq carottages ont également été réalisés sur certains ouvrages en terre du logis (niveaux de sol, enduit). Lorsque c'était possible, les échantillons ont été doublés

de prélèvements de charbons et de brindilles dans les différentes unités stratigraphiques du rempart afin de corréler cette étude technique à des datations au carbone 14. Les brindilles utilisées pour les datations sont issues des lits de végétaux mis en œuvre entre certaines assises du rempart. Le phasage du rempart pourra donc être affiné en 2021 et 2022 avec l'analyse de nouveaux prélèvements.

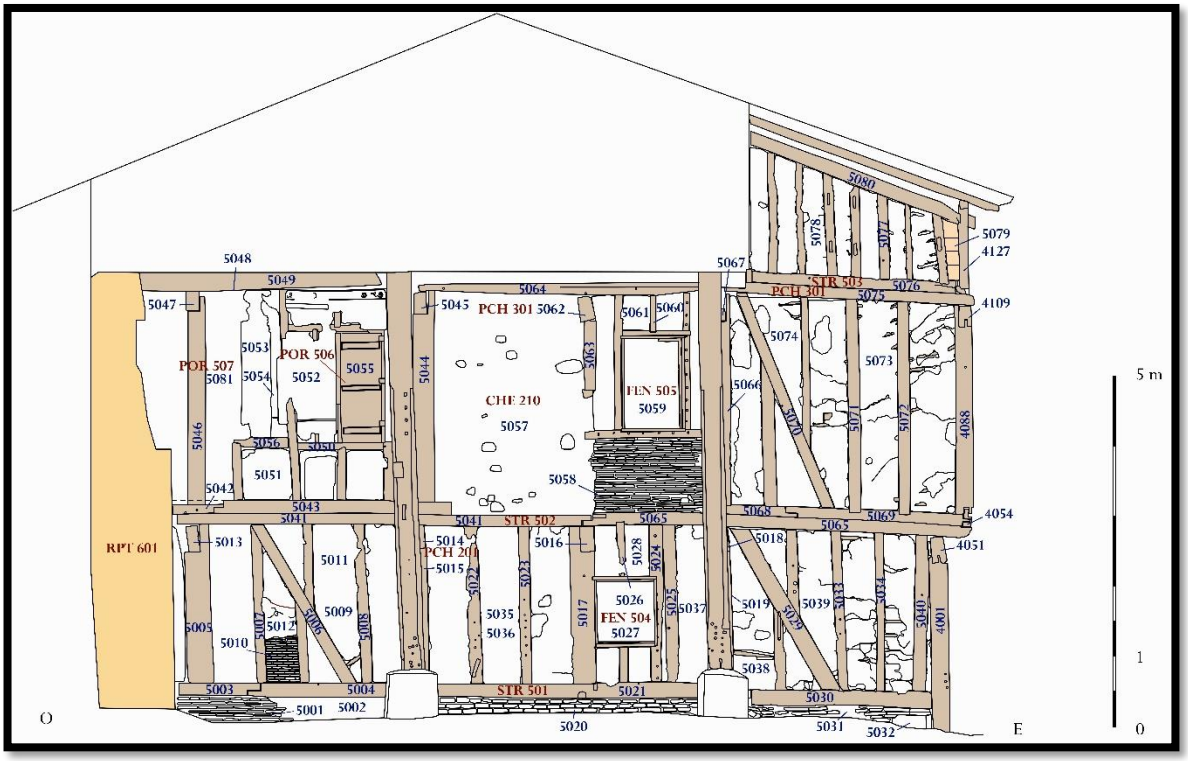

Fig. 78 : enregistrement de la façade sud du logis

Une seconde phase d'occupation, située durant la période moderne, comprend la construction d'un logis de 130 m^2 sur au moins trois niveaux, qui s'appuie contre le rempart en terre crue. L'arase de ce dernier est remaniée afin de recevoir le pan de bois du troisième niveau de l'édifice. L'ensemble est bâti en pan de bois, excepté les soubassements et la travée est du mur nord. Celle-ci maçonnée afin d'intégrer les conduits des cheminées qui se superposent sur les trois niveaux du logis. La première phase de construction du logis est notamment caractérisée par une architecture à poteaux courts et sablières de chambrée reposant sur des solives débordantes, un décor mouluré sur les sablières, abouts de solives, linteaux, piédroits (accolades, pinacles a double cavet et congé sur trompe miniature) et la mise en œuvre de croisées, demi-croisées et croix de Saint-André dans l'ossature secondaire de la façade est (**fig. 77**). Les cheminées à manteau droit et piédroits

prismatiques à congé en pointe de diamant sont également attribuées à cette première phase.

Par la suite, une structure en pan de bois est bâtie entre le logis et l'église Saint-Pierre, située au sud (**Fig. 77-79**). Elle comprend deux niveaux, appelés galetas (grenier) au milieu du XVIIIe siècle[45] car il se situent en surplomb du porche de l'église, au même niveau que le premier et le deuxième étage du logis. L'absence de pan de bois au rez-de-chaussée garantissait la libre-circulation entre la cour du logis seigneurial et la porte d'enceinte située dans le rempart ouest. Les caractéristiques de cette dernière (arc en plein cintre chanfreiné, proportions), situent sa construction à la même période, probablement en remplacement d'une porte déjà existante.

Le XVIIIe, puis le XIXe siècle, constituent une importante phase de remaniement du logis. En 1739, un état des lieux du logis seigneurial indique qu'il se trouve dans un état de conservation préoccupant nécessitant d'entreprendre des travaux[46]. La maison seigneuriale est même jugée inhabitable, en particulier le dernier niveau. L'état des réparations mentionne notamment le remaniement de certains pavements (carrelement) à l'intérieur du logis, dont celui de la salle du rez-de-chaussée, la « réparation » de plusieurs ossatures en pans de bois et hourdis, et le chemisage du rempart avec une maçonnerie liée à la chaux entre l'église et la porte d'enceinte, bien visible aujourd'hui. Le dernier niveau du logis et le galetas (grenier) situé au-dessus du porche sud sont ensuite entièrement repris. Le niveau de la toiture est abaissé, tronquant le manteau de la cheminée de la salle située au nord-est et une ossature secondaire à grille, constituée de décharges courtes et parallèles, est assemblée à l'ouest, à l'est et au nord. La présence de nombreuses marques de closoir dans la charpente actuelle laisse supposer qu'il pourrait s'agir de pièces de bois en réemploi du plafond primitif de ce dernier niveau. La distribution intérieure du logis est également bouleversée par l'ajout de salles, la modification de murs de refend et le percement de nouvelles portes qui modifient les sens de circulation. Enfin, l'étude archéologique rend compte des modifications apportées aux XXe et XXIe siècles, comme le dernier remaniement de la toiture et les restaurations récentes qui ont notamment impacté le faciès du rempart en terre crue et le pan de bois nord du logis.

[45] AD Gers, E suppl. 1030 - État des droits seigneuriaux et des réparations faites, 1739.

[46] Idem.

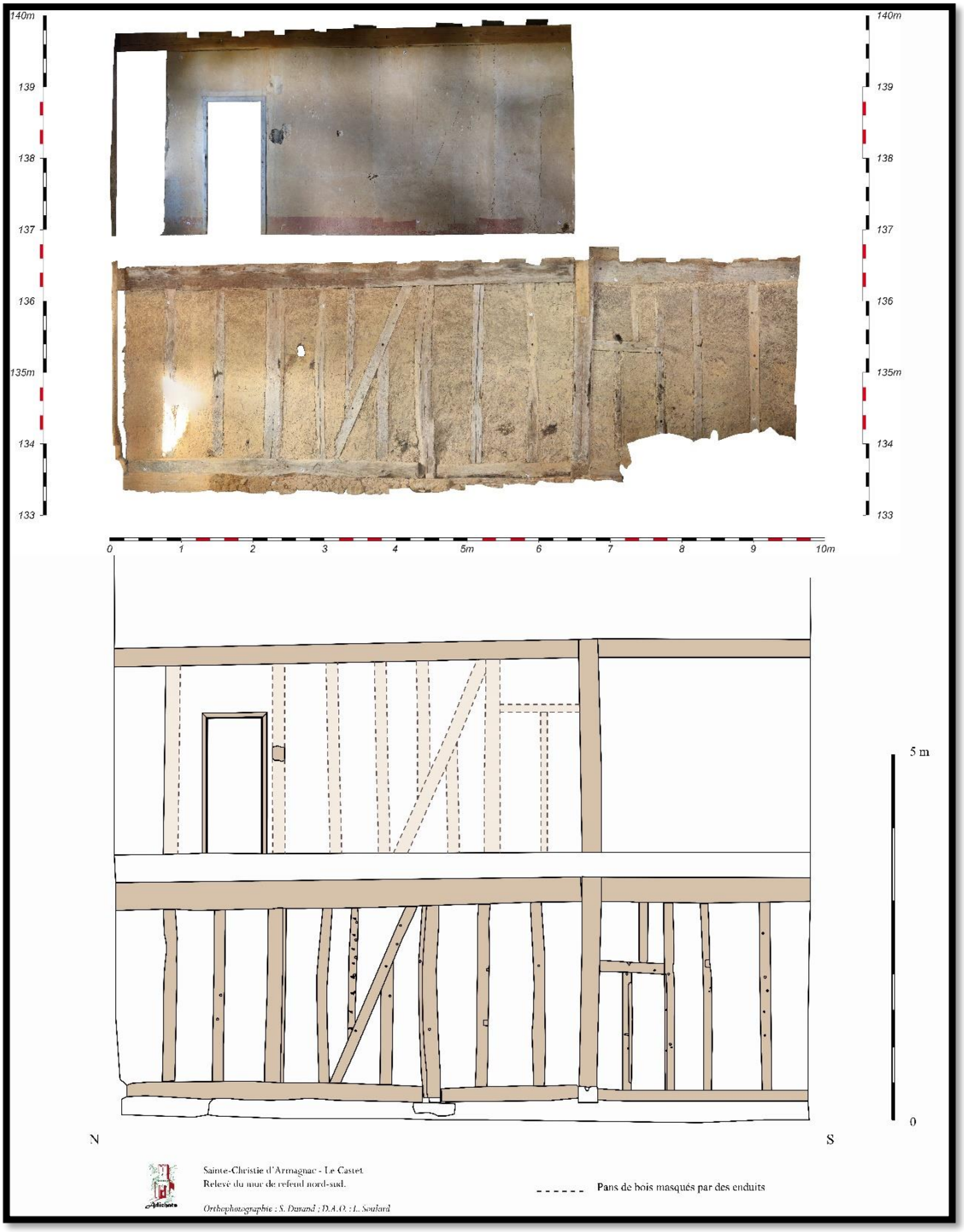

Fig. 79 : Photogrammétrie et relevé du mur de refend nord/sud du logis

2.4.2.2. Assemblages, terminologie, chevillages, calages, rationalisation des assemblages : premières conclusions (Alain Klein)

Les charpentiers de la fin du XVe ou du début XVIe siècle ont eu recours à plusieurs procédés d'assemblages pour ériger la façade orientale du logis

seigneurial de Sainte-Christie-d'Armagnac, ainsi que les cloisons et les planchers disposés à son revers (rez-de-chaussée, 1er étage). Le relevé et l'analyse minutieuse des assemblages les plus élaborés attestent de la grande maitrise technique de ces charpentiers, tant dans leur capacité de visualisation spatiale - dans les trois dimensions - que de leur aptitude à retranscrire, à entailler ces « emboitements » complexes dans la matière bois, ceci pour ériger un édifice composé de trois niveaux.

L'étude de ces assemblages témoigne de l'évolution particulière des savoir-faire et des métiers de la charpenterie architecturale au tournant des XVe et XVIe siècles, en Bas-Armagnac, pour répondre à des défis constructifs ciblés :

- connexion de plusieurs bois de sections différentes, convergents en un même point
- liaisons entre façades, cloisons intérieures et planchers
- problématique des niveaux en encorbellements, etc.

L'étude du pan de bois de la façade orientale du logis révèle également que les charpentiers des XVe-XVIe siècles ont su pousser assez loin la rationalisation des assemblages, exécutés à partir d'un nombre réduit de modèles préétablis selon leur destination : enfourchement, assemblage à flottage (flottage intérieur pour les poteaux-maitres, flottage extérieur pour les encadrements de croisées), coupe d'onglet, mi-bois, assemblage courant à tenon et mortaise, etc.

Dans chacune de ces catégories d'assemblages, on peut constater une certaine variabilité dimensionnelle, qui traduit certainement la capacité d'adaptation des anciens charpentiers aux caractéristiques du bois à tailler (longueur, section, présence de nœuds, etc.) et aux différents contextes d'assemblages à traiter. Cette relative diversité dimensionnelle des assemblages pourrait aussi trahir l'existence d'une diversité des pratiques et d'une certaine marge de manœuvre laissée à l'équipe d'artisans-charpentiers œuvrant sur le site du chantier. Quoiqu'il en soit, l'analyse des assemblages contredit toute production en série, toute standardisation radicale.

Ces variantes dimensionnelles se retrouvent par exemple dans la catégorie des assemblages les plus complexes, reliant les poteaux-maitres et les sablières (voir ci-après : « assemblage simple à tenon et mortaise, à flottage en saillie intérieure »).

Cette haute technicité dans la taille des assemblages est à mettre en correspondance avec l'art de la sculpture déployé sur ces mêmes bois, à la charnière du Moyen Âge et de la Renaissance et qui se caractérise par un vocabulaire décoratif très reconnaissable : profils moulurés, arcs en accolade,

encorbellements en quart de rond, consoles d'appuis prismatiques en haut relief, etc. C'est bien le statut de résidence seigneuriale qui a pleinement justifié le recours à ces compétences remarquables.

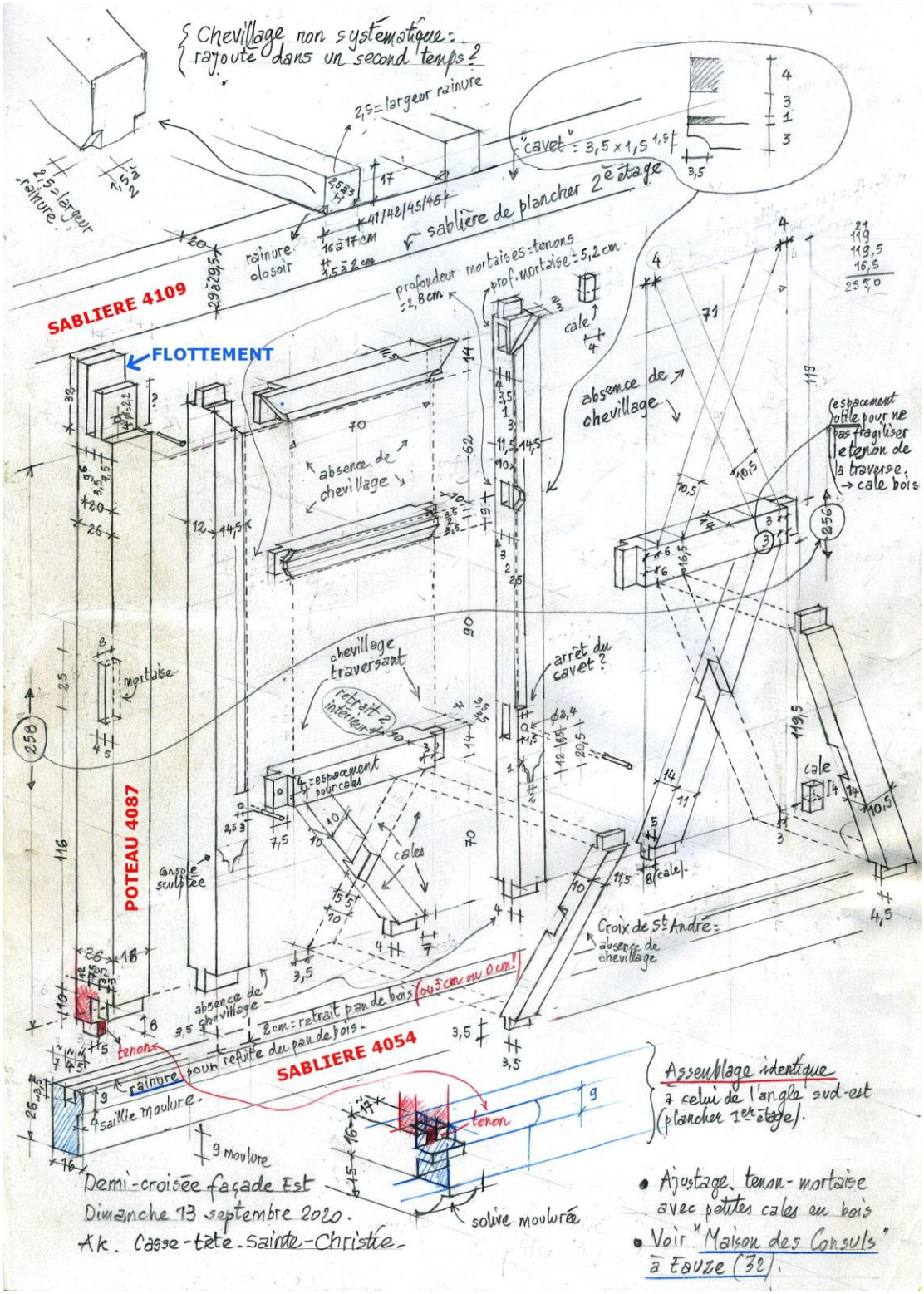

Fig. 80 : minute de relevé d'assemblages de la façade orientale du logis (A. Klein)

Les intempéries ont souvent fortement détérioré les sections des bois et leurs assemblages, rendant délicates leurs mesures précises, ce qui entraine des décalages dimensionnels parfois importants, entre parties mâles et femelles (tenons, mortaises, chevilles, etc.).

Les procédés d'assemblages les plus élaborés concernent les poteaux-maitres, qu'ils soient corniers (angle en « L ») ou situés au droit de cloisons intérieures (angle en « T »), avec des combinaisons d'assemblages dans les trois dimensions. Le poteau-maitre n° 4087 peut servir d'illustration pour cette catégorie d'assemblages (**fig. 80**) :

- liaison en façade, en haut, avec la sablière de plancher n° 4109.

- liaison en façade, en bas, avec la sablière de chambrée n° 4054.

- liaison arrière, en bas, avec la poutre perpendiculaire à la sablière de chambrée n° 4054. Cette poutre (16 cm de hauteur) repose sur une solive de plancher (15 cm de hauteur), dont l'about taillé en quart de rond est visible en encorbellement de la façade est, et qui elle-même porte la sablière de chambrée n° 4054 (26 cm de hauteur). La superposition de la poutre et de la solive a pour but d'absorber la retombée conséquente du plancher en terre crue et en carreaux de terre cuite (13,1 cm d'épaisseur maximum) et de renforcer la structure qui supporte la cloison séparant la cage d'escalier (F) et la grande salle (H) du 1er étage.

Toujours concernant ce poteau n° 4087, un chevillage est visible à l'extrémité supérieure du poteau (chevillage de 2,2 cm de diamètre), mais n'a pas pu être attesté en partie inférieure.

<u>Définition de l'assemblage à flottement ou à flottage</u> :

La liaison entre ce poteau et les deux sablières de plancher ou de chambrée fait appel à un assemblage particulier dit « assemblage simple à tenon-mortaise et flottement intérieur non entaillé » qu'on peut aussi dénommée « à flottage en saillie intérieure » selon la terminologie technique actuelle (www.lescopeaux.asso.fr/Rombauts/PDF/Rombauts_32.pdf) (Gerner 2002, 115 et 116).

Cet assemblage à tenon-mortaise et flottement correspond à une sorte d'enfourchement simple (présent que d'un côté), pour le dissocier de l'enfourchement double (présent sur deux côtés) (Gerner 2002 : 116).

Les termes de « flottage » ou de « flottement » sont équivalents. Gerner évoque également le terme de « feuillure » (Gerner 2002 : 115), mais cette traduction

faite depuis l'allemand ne semble pas être adoptée dans la littérature technique française.

En charpenterie, le flottage ou flottement désigne une partie de l'assemblage parallèle à la longueur du tenon, qui recouvre partiellement ou complètement la joue de la mortaise. Il peut être à fleur (« flottage entaillé ou encastré ») ou en saillie sur le bâti (« flottage simple, non entaillé »). Qu'il s'agisse « de charpente, de menuiserie ou d'ébénisterie, le flottage se présente différemment et n'a pas la même utilité » (www.lescopeaux.asso.fr/Rombauts/PDF/Rombauts_32.pdf). En charpenterie, il est réservé aux édifices qui exigent une exécution soignée. Le terme flottage a quelque rapport avec le verbe flotter. En effet, le flottage, dans un assemblage, est une partie extérieure aux autres éléments du montage. Elle n'est généralement pas tenue, elle peut en quelque sorte flotter » (www.lescopeaux.asso.fr/Rombauts/PDF/Rombauts_32.pdf).

On comprend aisément que le flottement a pour fonction essentielle d'augmenter la stabilité de l'assemblage et du pan de bois. Il permet également de protéger la mortaise contre les infiltrations et les rétentions d'eau, lorsqu'il est situé à l'extérieur et orienté vers le bas (Gerner 2002 : 115), ce qui n'est pas le cas pour les poteaux du pan de bois étudié.

Selon Gerner, en Allemagne, l'assemblage à flottement est souvent employé dans les colombages, dès le XIVe siècle (Gerner 2002 : 115 et 116 / première édition en langue allemande en 1992).

L'assemblage à flottement n'est pas mentionné par Mathurin Jousse dans son ouvrage intitulé l'Art de charpenterie paru en 1702 (Jousse 1702 : 6 et 7, 12), ni non plus représenté dans le recueil de planches relatif à l'Art de la charpente de l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (1751-1780, planches II et III) (bibliothèque de l'Image, 2001).

<u>Caractéristique de l'assemblage à flottement dans le logis seigneurial de Sainte-Christie-d'Armagnac :</u>

Concernant le pan de bois du logis seigneurial de Sainte-Christie-d'Armagnac, ce dispositif de flottage présente plusieurs caractéristiques. Tout d'abord, il se trouve sur la face intérieure de l'élévation, aussi bien à la base qu'au sommet des poteaux, certainement pour des raisons esthétiques, de manière à ne pas contrarier les effets linéaires des sablières, des encorbellements ouvragés et des enfilades d'arcs en accolade.

Enfin, le flottage est disposé en saillie, il repose librement sur le côté des pièces horizontales (absence d'encastrement), ce qui permet d'associer facilement les

bois de différentes sections, sans avoir à entailler les poutres. Par exemple, le poteau n° 4087 fait 26 cm de profondeur, tandis que la sablière de plancher n° 4109 mesure 20 cm de profondeur.

2.4.2.2. L'étude des enduits peints : apports et problématiques (Aude Aussilloux)

La première phase d'étude des décors peints du Castet (phase de terrain) s'est déroulée du 24 au 28 août 2020.

La synthèse et le rapport d'intervention de cette mission étant actuellement en cours, le présent document a pour but de dresser un premier bilan sommaire des résultats. Par le biais de sondages stratigraphiques, l'étude avait pour but de rechercher, identifier et localiser la présence de décors peints au sein du logis. Le cas échéant, elle devait permettre d'intégrer les données stratigraphiques correspondantes au sein de l'enregistrement archéologique systématique du bâti entrepris par L. Soulard. Un temps a également été consacré à l'étude technique et au diagnostic sur l'état de conservation de ces décors, en vu de la restauration ou mise en valeur du logis.

L'étude a été prévue en 2 phases :

1. Une phase de terrain consacrée à la recherche des décors, à leur étude stratigraphique, technique et sanitaire :

- Par l'ouverture de « fenêtres » de sondage au scalpel ou au petit burin, dont le nombre a pu varier selon les besoins de l'analyse stratigraphique ou iconographique. A noter que la taille des « fenêtres » a été réduite au strict besoin de l'analyse afin de limiter, pour des raisons de conservation, la mise à découvert des décors. Cette contrainte a particulièrement concerné les sondages du manteau de cheminée du rez-de-chaussée (**fig. 81**). Les points de sondages ont ensuite été localisés sur les relevés en orthophotos réalisés par S. Durand.

- Par l'observation à œil nu ou sous loupe binoculaire des éléments mis au jour afin d'identifier la stratigraphie, la nature des matériaux (enduits et couches picturales) ou la mise en œuvre des décors. Remarque : aucune analyse de matériaux en laboratoire n'a été réalisé lors de cette étude.

- Par un constat d'état diagnostique réalisé sur les éléments visibles des décors en corrélation avec l'état sanitaire du bâti.

2. Une phase d'analyse et de restitution des données. Cette phase est en cours :

Sous forme de fiches stratigraphiques mur par mur et d'un rapport de synthèse, ce travail présentera également des propositions d'intervention pour les décors, adaptées à la poursuite des recherches mais aussi aux futures destinations de l'édifice et à ses priorités.

Premier bilan sommaire des résultats

La présence de décors peints au sein du Castet avait déjà été révélée par l'étude de V. Rousset en 2006. Elle y mentionnait 3 phases d'ornementation dans les grandes pièces du rez-de-chaussée et du 1er étage.

Les sondages de 2006 nous ont servi de point de départ mais la multiplication des ouvertures et des observations stratigraphiques, mur par mur et étage par étage, ont permis d'apporter de nouvelles informations :

- La décoration murale du logis s'est révélée très étendue avec une présence systématique de peintures sur les murs Nord (rez-de-chaussée, 1er et 2ème étage), les murs Sud (rez-de-chaussée, 1er étage) et sur le mur Est du 1er étage d'après les quelques fragments restants. Les sondages menés sur le mur Est du rez-de-chaussée font état uniquement de couches de réfection. A cette décoration murale s'ajoute celle du plafond à la française du rez-de-chaussée et éléments bois de type linteau ou poteau d'encadrement de porte. L'état de conservation de ces vestiges est assez variable selon les localisations mais dans l'ensemble, la surface conservée, est importante, qui plus est dans un contexte d'architecture civile. Elle permet de révéler la richesse ornementale du Castet.

- La synthèse des observations stratigraphiques semble indiquer qu'il n'existe qu'une seule et même campagne de décor à chaque étage ; où murs et plafond sont associés dans le cas du rez-de-chaussée (le plafond du 1er étage, sous un-faux-plafond, n'a pas pu être observé).

- De plus, les strates de ces décors correspondent toujours aux premières couches directement apposées sur la maçonnerie. Aucun élément ne précède ces décors hormis un enduit de jointoyage pour les murs maçonnés de brique et un revêtement en torchis pour les murs en terre et structure bois. Selon ces observations, les décors du rez-de-chaussée, du 1er étage et du 2ème étage correspondent ainsi à la toute première campagne décorative réalisée

dans le logis, qu'ils soient contemporains ou non. Sur ce point il faut ajouter que des similitudes techniques et stylistiques pourraient aller dans le sens de réalisations assez contemporaines.

Détail du motif central : 2 personnages de profil dont on aperçoit uniquement un bras, une main à gauche, et des drapés en grisaille, présentent un blason à 4 lions rouges sur fond argent, entouré d'une guirlande de feuilles (de laurier?)

Détail du motif d'armoirie. L'affadissement du pigment rouge en partie basse est lié à son exposition à la lumière et à l'air libre depuis son dégagement en 2006. Les dégagements de décors doivent être accompagnés d'intervention de conservation.

Fig. 81 : Enduits peint de la cheminée de la salle du rez-de-chaussée

• Cet état de fait interroge sur la datation du logis. Ce dernier, daté de la fin du XVe siècle ou du début du 16ème siècle serait-il resté brut, avec une

maçonnerie à nue, jusqu'à la seconde moitié du XVIe siècle, période avant laquelle il ne semble pas possible de dater ces décors d'un point de vue stylistique ? Etait-il inoccupé pendant ce laps de temps ? faut-il remettre en question les datations ? La poursuite de l'étude stylistique, avec une comparaison des peintures du Castet à un corpus régional permettra sans doute d'avancer sur ces questions.

Motif de rinceau, mur Nord du rez-de-chaussée

Motif de rinceau, décor bûché lors des réfections modernes, mur Sud du 1er étage

Mur Est, 1er étage, les fragments de décors rencontrés constituent les rares témoins des premières phases de construction pour cette façade largement remaniée

Plafond à la française avec décor polychrome en rez-de-chaussée

Plafond à la française avec décor polychrome en rez-de-chaussée : détail d'un motif de feuillage

Le décor mural et le plafond sont contemporains : les enduits viennent mourrir sur les poutres, les recouvrent parfois et les motifs sont similaires

Fig. 82 : Enduits peint du rez-de-chaussée et du 1er étage et plafond peint de la salle du rez-de-chaussée

• Les peintures murales sont essentiellement ornementales (rinceaux), polychromes (rouge, jaune, noir, gris bleuté, rehauts de blancs), rustiques, et probablement à fresque (**fig. 82**). Le seul élément non ornemental se trouve sur le manteau de cheminée du rez-de-chaussée. L'élargissement des sondages a permis de mettre au jour un blason aux armes de la famille d'Armagnac, ou famille alliée, présenté par deux personnages de profil (anges ?) dont on aperçoit bras, mains et drapés de vêtement. Sur ce manteau, plus élaboré ou plus richement décoré (présence de bleu), se trouvent des motifs qui non pas été identifiés dans le cadre de cette campagne de sondages. Comme précisé plus haut, nous n'avons pas souhaité mettre en danger le décor en le privant trop largement des couches qui le recouvrent.

• Le décor du manteau, sur support d'enduit, est, comme tous les autres, situé en première strate après la maçonnerie. Malgré un aspect stylistique un peu différent du reste (qui peut éventuellement s'expliquer par un soin particulier apporté à ces motifs, une autre main, une autre échelle, un autre sujet…) il s'agit de la première campagne d'intervention sur la cheminée.

• Le plafond, polychrome (rouge, jaune, gris bleuté, noir, rehauts de blanc), se compose de rinceaux sur poutres, sablières et solives (plusieurs sortes de rinceaux différents), motif de « vaguelette » sur le retour des solives, teintes à priori uniforme pour les planchettes (gris ?) et rouge pour les couvre-joints (**fig. 82**). Les entrevous ne paraissent pas avoir reçu de motifs. Ce décor semble peint sur une couche de préparation ou bouche-pore jaune mais tout cela est difficile à affirmer en raison de la suie qui modifie la matière ou du moins sa lecture. Si cet état de conservation et le sujet ornemental donnent peu d'indices sur sa datation, il est important de noter que stratigraphiquement, le plafond et sa polychromie sont très nettement liés au décor mural.

Conclusion

La grande quantité de décors rencontrés sur les murs étudiés ne nous a pas permis de mener dans le temps imparti une étude exhaustive des parements du logis, ceci au profit d'un temps plus long consacré à :

- l'analyse stratigraphique

- la recherche des contours des décors afin de localiser les zones à conserver

De nombreuses questions restent en suspens et il conviendrait d'approfondir leur étude :

- l'étude héraldique et la poursuite des analyses stylistiques par S. Decottignies devraient préciser la datation des décors.

- Qu'en est-il de la cage d'escalier, des murs de refend, de la face intérieure du rempart ou de la façade sud ?

- L'analyse de certains matériaux constitutifs (pigment bleu notamment) pourrait-il fournir de nouveaux indices de datation ? ou tout simplement une meilleure connaissance du décor civil médiéval local ?

Les décors du Castet, largement représentés au sein de l'édifice, constituent ainsi des documents d'importance pour la compréhension et la connaissance de ce logis seigneurial. Les photos présentées tentent de donner un aperçu des éléments rencontrés.

2.5. Sondages archéologiques, plate forme du castet

N. Guinaudeau (ACTER)

L'intervention menée sur la plate-forme du Castet a consisté à l'ouverture de deux sondages mécaniques. Cette opération visait à mieux cerner l'occupation de l'emprise occupée par l'ancien castrum mentionné en 1291. Les vestiges d'un ancien logis à pans de bois localisé à l'emplacement des sondages devaient également être recherchés. Cette bâtisse, dont les espaces intérieurs sont décrits dans les sources écrites en 1739, aurait été démolie dans les années 1930-1940. En outre, ces sondages offraient l'opportunité de retrouver et d'étudier les vestiges du rempart en terre massive.

L'ouverture des deux sondages a permis la mise en évidence de 7 structures archéologiques creusées dans le terrain naturel argilo-limoneux bigarré jaune clair à orangé (**fig. 83**). Faute d'un potentiel stratigraphique important, l'étude du mobilier archéologique recueilli - en particulier céramique - s'est révélé particulièrement importante afin d'établir le phasage chronologique de l'occupation.

2.5.1. Les structures médiévales

Des fosses arasées, possibles structures de stockage (FS1002 et FS1006)

La structure ovale 1002 mesure 0,83 m de long sur 0,78 m de large à l'ouverture (**fig. 83**). Conservée sur une profondeur de 0,15 m, elle était comblée par un sédiment limono-argileux brun foncé, contenant de petits galets, des charbons de bois, de petits fragments de terre cuite.

La fosse 1006, dont seule la moitié est a pu être appréhendée, présente un plan circulaire et mesure 0,84 m de diamètre. Elle est conservée sur 0,25 m de profondeur. Son comblement est constitué d'un sédiment limono-argileux brun foncé, compact et homogène, avec des petits galets, des charbons de bois et de rares blocs de grès.

Ces fosses présentent donc un comblement sensiblement identique, pauvre en mobilier, qui résulte d'un apport volontaire. Les plans, les dimensions et les profils relevés de ces deux structures sont proches. Bien que fortement arasés, il pourrait s'agir de fonds de silos en raison de leurs caractéristiques morphologiques. Le mobilier céramique suggère un abandon XIIIe-début XIVe siècle.

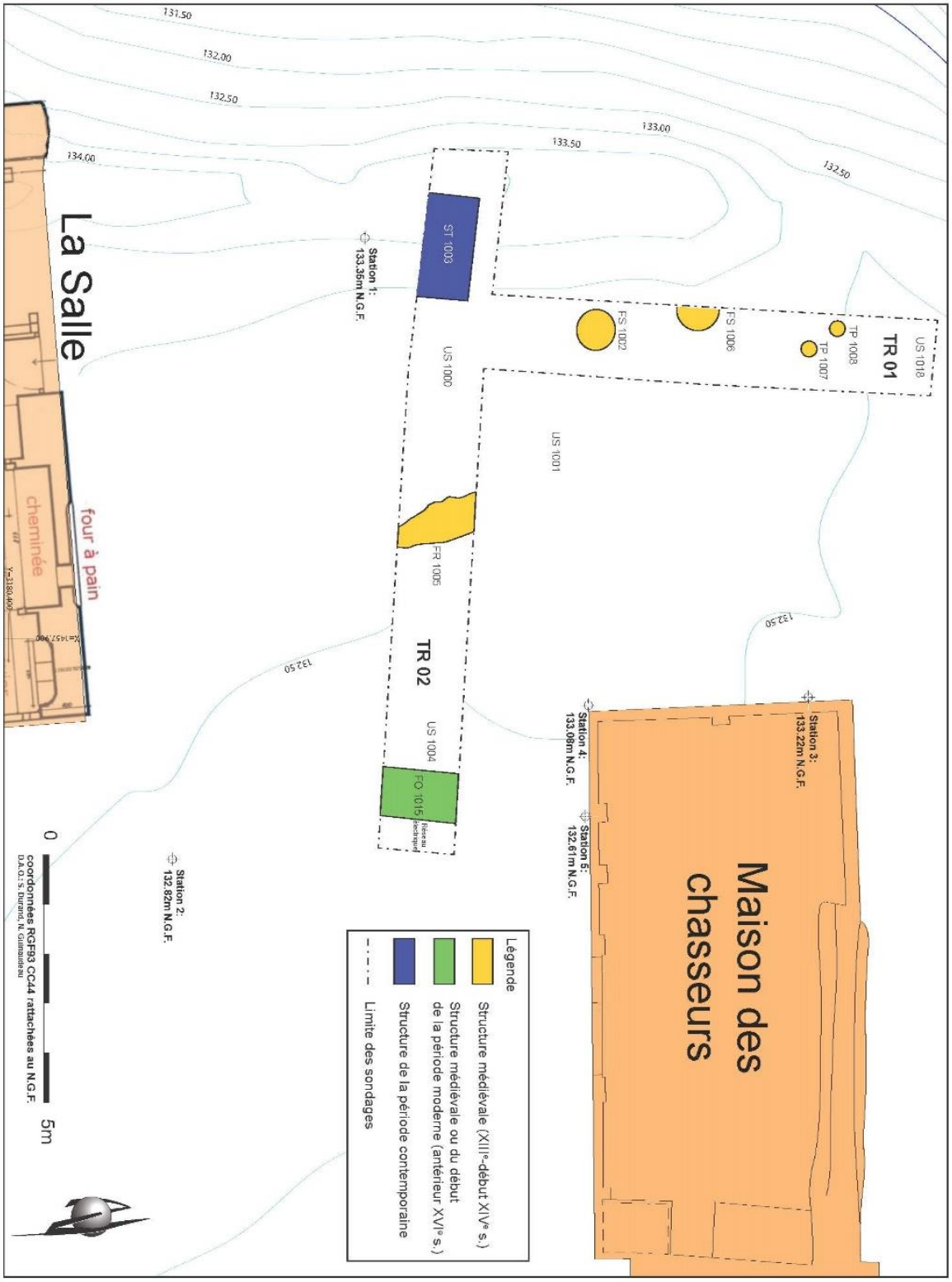

Fig. 83 : plan généréral des structures mis au jour durant la campagne 2020

Des trous de poteau (TP1007 et TP1008)

Les faits 1007 et 1008, distants de 0,40 m, se situent dans le prolongement ouest du rempart nord (**fig. 83**). Ils sont tous deux comblés par un sédiment limono-argileux brun à gris clair, compact et homogène.

Le profil du fait 1008 (parois verticales et fond plat irrégulier) et ses dimensions permettent de l'identifier comme un trou de poteau conservé sur 0,19 m de profondeur. Aucun négatif de poteau ni dispositif de calage n'a été mis en évidence. Le profil de la structure 1007 (parois évasées et fond irrégulier) et son fort arasement (profondeur conservée : 0,07 m) ne permettent pas de l'identifier avec certitude comme un trou de poteau. Cette interprétation est toutefois privilégiée. Leur diamètre (0,32 cm) laisse envisager la mise en place de poteaux porteurs. Le mobilier céramique associé suggère un remplissage au cours du XIIIe siècle au plus tôt, une datation plus tardive n'étant toutefois pas à exclure compte-tenu de la faible quantité de tessons retrouvés.

Une structure de combustion (FR1005)

La fosse 1005 n'a été que partiellement appréhendée puisque ses limites se prolongent au-delà des bermes de la tranchée (**fig. 84**). De plan oblong, elle mesure plus de 1,60 m de long pour 0,85 m de large au maximum. Sa profondeur conservée est variable puisqu'elle passe de 0,17 m au sud à 0,43 au nord. Elle se compose de deux parties distinctes. Un surcreusement de 0,15 m de profondeur est visible à l'extrémité nord. La portion sud de la structure 1005, de largeur plus réduite (0,34 m), présente un profil aux parois verticales et à fond concave. Elle montre une rubéfaction importante de l'encaissant qui prend une teinte lie-de-vin (côté extérieur) à rouge noircie en surface (côté intérieur surcuit) sur 0,03 à 0,05 m d'épaisseur. Cette gradation de la colorimétrie résulte de la diffusion de la chaleur.

Sa fouille a révélé la présence de deux comblements distincts, un niveau chargé en charbons de bois (US 1017) interprétée comme un niveau de vidange. Le second niveau est caractérisé par la présence de nombreuses inclusions de terre cuite de couleurs diverses (jaune, orange, rouge) (US 1005).

Fig. 84 : Four 1005 avec niveau charbonneux 1017 en place au nord et alandier vidé au sud. EN coupe comblement 1005 (crédit N. Guinaudeau)

Il s'agit clairement d'une structure de combustion. Sa partie méridionale aux parois rubéfiées correspond à un alandier de 0,34 m de large observé sur 0,50 m de long. Son profil montre un pendage vers la fosse de travail surbaissée. Il convient de mentionner la présence d'une saignée au fond du creusement, laquelle se prolonge dans la fosse de travail. Cet alandier ouvre sur une chambre de chauffe qui n'a pu être étudiée. A l'opposé, l'alandier communique avec une fosse de travail dans laquelle a été mise au jour le niveau de vidange 1017. Des éléments pouvant avoir participé à la construction de l'élévation du four (coupole, parois…), ont &été trouvé (terre cuite avec une légère courbure, dont une face porte des traces de doigts).

Sa fonction est difficile à établir. L'hypothèse du four de réduction du minerai (bas fourneau) et du four à chaux sont peu probables. Deux interprétations restent donc possibles : soit un four en partie enterré à vocation domestique ou d'un four à céramique. Le tamisage du prélèvement dans l'US 1017 n'a permis de recueillir aucun carporeste, tandis que le comblement 1005 a livré du mobilier céramique en faible quantité sans qu'aucun élément ne porte de traces de raté de cuisson (sur-cuisson ou sous-cuisson). L'hypothèse d'une production de terres cuites architecturales au sein de la structure 1005 peut également être émise en

raison de la présence d'une trentaine de fragments de tuile à rebord et de deux fragments de tuile canal.

Les céramiques à pâte rouge ou grise recueillies (US 1005) sont attribuées à la période médiévale (XIIIe siècle ou postérieur). Une datation radiocarbone a été effectué à partir de charbons prélevés au sein du niveau de vidange 1017. Les datations sont entre le début du Xe siècle et le milieu du XIIe siècle, un resserrement de cette fourchette chronologique entre le dernier quart du Xe siècle et le milieu du XIe siècle pouvant être envisagé. L'écart chronologique entre la datation radiocarbone (US 1017) et le mobilier céramique (US 1005) est surprenant. Il pourrait s'expliquer par un comblement relativement tardif de la structure après son abandon ou par un effet "vieux bois" de l'échantillon charbonneux analysé (bois de remploi utilisé comme combustible ?). La seconde hypothèse est privilégiée compte tenu de l'importance de l'écart chronologique existant entre les résultats de la datation radiocarbone et ceux de l'étude céramologique.

2.5.2. Les structures modernes

Un dispositif fossoyé (FO1015)

Une structure fossoyée a été mise en évidence à l'extrémité orientale de la tranchée 02 (**fig. 83**). Le fossé 1015 présente un profil aux parois évasées et à fond plat. Sa largeur totale n'a pu être appréhendée, sa portion orientale ayant été coupée par une réseau électrique. Il dépasse ainsi 1,08 m de large alors qu'il est conservé sur une profondeur maximale de 0,65 m. Son comblement unique est caractérisé par la présence de blocs de grès et de calcaire inférieurs à 0,30 m de côté, ainsi que de fragments de brique et de tuile canal. La formation de la couche 1015 pourrait résulter de la démolition d'une élévation en terre du fait de la composition et de l'homogénéité du sédiment. La fonction de ce fossé demeure indéterminée (drainage ?). Sa chronologie n'est donc pas établie, son comblement ayant pu intervenir à la fin du Moyen Âge ou au début de la période moderne au regard de la chronologie des structures et niveaux détectés à proximité.

Un niveau de circulation du XVIe siècle (US1004)

Un niveau de 0,08 m d'épaisseur moyenne (US 1004) a été mis en évidence à l'extrémité orientale de la tranchée 02 (**fig. 83**). Il recouvre le comblement du fossé 1015 et est installée au-dessus de l'encaissant 1000. Il se distingue par la

présence de mobilier céramique en densité importante (54 tessons prélevés) et d'artefacts d'autres natures (verre à vitre, panse en verre et petit clou en fer).

En raison de son épaisseur, de sa compacité et de la présence de mobilier diversifié, le niveau 1004 est interprété comme un niveau de circulation attribué au XVIe siècle (ateliers de Betous) au regard des résultats de l'étude réalisée par Jean Catalo. Au regard de son positionnement topographique, ce niveau constituait vraisemblablement le sol de la cour intérieure du castrum à cette période. Aucun vestige de la bâtisse décrite en 1739 n'a été retrouvé. De plus, aucun silo moderne n'a été repéré, alors que de deux structures de stockage de ce type comblées à la fin XVIe-XVIIe siècle ont été fouillé l'année dernière dans la bâtisse attenante appelée « la Salle ».

L'espace excavé 1003, vestige du "Grand chai" indiqué sur le plan de 1897 ?

La structure 1003 adopte un plan quadrangulaire, 1,96 m de long sur plus de 1,09 m de large, sa partie sud se situant en dehors de l'emprise du sondage (**fig. 85**). Son creusement (US 1013), qui atteint 1,80 m de profondeur, adopte un profil aux parois verticales et à fond plat irrégulier (fig. 43). Aucun aménagement n'a été repéré à l'intérieur de la structure durant sa fouille partielle. Trois comblements distincts ont toutefois pu être observés. Le mobilier recueilli situe le comblement de la structure 1003 durant la période contemporaine. Cette structure semble correspondre à une cave du bâtiment utilisé comme chai à la fin du XIXe siècle, son comblement ayant pu intervenir dans le courant du XIXe siècle ou pendant la démolition de la bâtisse (vers 1930-1940).

Fig. 85 : Cave 1003 avec niveau de comblement 1020, 1019 et 1003 pris vers le sud (crédit N. Guinaudeau)

Conclusion

Les résultats obtenus lors de l'opération de sondage menée en 2020 viennent démontrer l'occupation de la plate-forme du Castet depuis le XIIIe siècle malgré l'état d'arasement des vestiges. Les structures les plus anciennes laissent entrevoir une occupation à vocation domestique (trous de poteau et silos), voire artisanale (possible four à céramique) à l'emplacement du castrum de Sainte-Christie-d'Armagnac mentionné pour la première fois à la fin du XIIIe siècle. Elles correspondent aux vestiges archéologiques les plus anciens détectés en fouille sur la plate-forme du Castet qui accueille l'église paroissiale dans laquelle une élévation romane en petit appareil est encore visible.

Conclusion

Cette année 2020 est une année particulière pour le PCR Sainte-Christie-d'Armagnac. Effectivement, en dépit des conditions conjoncturelles liées à la crise sanitaire, le projet a bénéficié d'un budget conséquent, en forte hausse par rapport aux années passées. Ceci est lié à la volonté conjointe des services de l'état et des collectivités (mairie et région) de passer à une vitesse supérieure sur un certain nombre de dossiers afin de permettre des choix politiques, notamment concernant l'avenir du logis à pan de bois. Cela a aussi été permis par la structuration d'une équipe qui s'est lentement constituée et qui pour le moment travaille en bonne intelligence. Je tiens, en tant que directeur de projet, à signaler qu'en dépit des contraintes liées aux deux confinements toutes les opérations envisagées ont pu être menées à bien. Les chamboulements de calendrier ont tout de même générés des retards dans le rendu des rapports, notamment celui sur le logis, dont nous ne livrons ici qu'un résumé très succinct. Seules les visites en archives départementales que je devais réaliser et une première couverture photographique du plafond peint de la grande salle du rez-de-chaussée du logis à pan de bois (mais qui n'était pas prévue dans le projet déposé l'an dernier) n'ont pas pu être réalisées.

La première phase de **l'étude de bâti du chevet de l'église Saint-Pierre** débutée en 2019 a été achevée. Elle confirme l'importance des nombreux remaniements que l'édifice a connu au cours des âges et comme souvent, il y autant sinon plus de questions que de réponses à l'issue du travail réalisé. Cependant, les informations récupérées sont primordiales. En dépit du faible nombre de murs non crépis, et donc lisibles et accessibles, des éléments majeurs ont été mis au jour. Un premier édifice, probablement charpenté, est érigé entre le Xe et le XIIe siècle, mais sa datation devra être affinée. Il se distingue par son appareil et ses baies (deux reconnues) non ébrasées couvertes par des arcs en plein cintre. Seuls deux de ses murs ont été reconnus et il est interprété comme un édifice ecclésial. Il fait l'objet d'une série de transformations qui débutent au moins au XIIIe siècle ou plus surement au XIVe siècle. Nous pouvons noter que cette large fourchette chronologique est proche des premières datations (qui doivent être confirmées) de l'édification du rempart ouest en terre crue. Elles pourraient correspondre à une mise en défense du site. On assiste à une surélévation en briques du mur du chevet. Les quelques restes permettent de conclure à l'existence d'un étage, non seulement au-dessus de la nef actuelle de l'église, mais aussi au-dessus d'un autre bâtiment inconnu situé au-dessus de l'actuelle sacristie

(possible premier chœur ?). La partie occidentale de l'église est remaniée au XVe siècle par l'édification de la base de l'actuelle tour qui va servir de chœur liturgique. Elle entraine la destruction d'un bâtiment totalement inconnu dont il ne reste qu'un fragment de maçonnerie fossilisé dans le mur nord de la tour du clocher.

L'existence d'un bâtiment quadrangulaire implanté à l'angle nord-ouest de l'église est une découverte totalement inattendue. L'utilisation d'une caméra thermique pour dépasser la barrière des enduits a permis de montrer qu'il s'élevait sur trois niveaux, dont seul le second est actuellement accessible. Il s'agit de la salle carrée et voûtée accessible depuis la nef de l'église. Le troisième niveau, juste observé à travers des petites ouvertures, conserve une porte dont la présence prouve l'existence d'un autre bâtiment à l'ouest d'un autre bâtiment doté d'au moins deux niveaux (à la place du collatéral actuel).

La tour de pierre médiévale est surélevée à l'époque moderne (XVIe siècle ?) par des maçonneries en brique qui fonctionnent avec le petit escalier à vis extérieur qui subsiste encore. Notons à cet égard que nous avons aussi des indices de fabrication ou de travaux sur les cloches au XVIe siècle, par un procès que les syndics tiennent en appel contre deux maîtres fondeurs de cloches en 1601 (AD Gers, B67). C'est ensuite que l'actuel collatéral nord est construit. Au XIXe siècle, le chœur est transformé en sacristie et de nombreux travaux, en partie documentés par les archives (clocher), sont effectués et donnent à l'église son aspect actuel (Champagne *et al.* 2019, p. 46-49). Cette première étude permet d'envisager une seconde phase de recherche ciblée sur des secteurs particuliers dont nous reparlerons.

Les deux **tranchées de sondage archéologique** réalisées à l'emplacement d'un bâtiment, aujourd'hui détruit et contigu au logis à pan de bois, ont permis d'obtenir un premier aperçu du potentiel archéologique de la cour du castet. Ce sont sept faits archéologiques qui ont été mis au jour, ceux-ci correspondant systématiquement à des structures en creux. Aucun vestige de rempart en terre crue n'a été mis au jour en dépit des suppositions que nous avions énoncées sur les prolongements des « remparts » nord et ouest. Il apparait clairement qu'un terrassement important a provoqué la disparition des niveaux de circulation et d'une partie conséquente de la stratigraphie dans ce secteur de la cour du castet. L'interprétation des structures en creux n'est pas toujours très aisée, mais il s'avère que ce sont deux fosses de plans circulaires (fonds de silos ?), deux trous de poteaux, un fossé orienté nord/sud, une structure de chauffe et une cave qui ont été mis au jour. Si les fosses et les trous de poteaux sont pour le moment associés à la fin du Moyen Age (XIII-XIVe siècle), la structure de chauffe pose

un souci de datation. Une première datation ^{14}C sur un charbon de bois propose une fourchette entre le début du Xe siècle et le milieu du XIIe siècle, ce qui ne colle pas avec les datations du mobilier céramique proposé par Jean Catalo (XIIIe siècle ou postérieur). Ce résultat pourrait être le conséquence d'un effet « vieux bois » de l'échantillon charbonneux soumis à l'analyse. Le comblement du fossé pourrait être du tout début de la période moderne alors que celui de la cave est contemporain et en lien avec l'abandon du bâtiment qui figure sur le cadastre napoléonien.

Il est donc délicat en l'état de se positionner sur la présence ou non d'*houstau* dans cet espace à la fin du Moyen Age comme le montrait l'étude réalisée par A. Comet sur le livre de reconnaissance de 1500 (Champagne *et al.* 2018). Les indices sont trop fugaces et trop détériorés pour répondre positivement ou négativement.

L'étude du compoix de la seigneurie de Sainte-Christie-d'Armagnac de 1670 permet de démontrer que l'organisation du bourg que nous constatons sur le cadastre napoléonien et qu'A. Comet avait mis en évidence à partir des visites de la seigneurie de 1739 est déjà en place à la fin du XVIIe siècle. Les grandes transformations, qui voient l'éviction des *houstaus* du castet qui devient un espace seigneurial ont donc lieu entre le début du XVIe siècle et le milieu du XVIIe siècle. Il faut aussi noter que le document révèle l'existence d'une seconde église à la Gleisiete et d'un second cimetière à Toulet.

En l'attente du rapport définitif sur **le logis seigneurial**, plusieurs résultats peuvent être d'ors-et-déjà mis en avant. La première phase de construction est celle qui voit l'édification du rempart ouest en terre crue à la fin du XIIIe ou XIVe siècle. Les lits de ce rempart sont séparés par les lits de bruyères comme le montrent les analyses effectuées. La seconde phase d'occupation, comprend la construction d'un logis de 130 m^{2} sur au moins trois niveaux et s'appuyant sur le rempart. C'est une construction de qualité à pan de bois décoré en façade extérieure. Le mur nord maçonné sert de base à trois cheminées superposées à manteau droit, installées dans la grande salle que chaque étage accueille.

L'évaluation des décors intérieurs témoigne d'un programme de grande ampleur. Ils couvraient à l'origine une grande étendue sur les murs et sur les plafonds à la française, ce qui, en terme de conservation, n'est pas fréquent, qui plus est dans un contexte d'architecture civile. Elle permet de révéler la richesse ornementale de la Salle du Castet. Ces décors semblent provenir d'une seule et même campagne associant les enduits peints des murs et la peinture des plafonds. Leur datation absolue pose un souci puisqu'elle ne colle pas de prime abord avec celle de la

construction du bâtiment. La suite des études devrait permettre de démêler ces interrogations.

Les assemblages des bois sont remarquables et témoignent d'une grande maîtrise des charpentiers qui ont travaillé sur le chantier. Ils associent des assemblages complexes à un souci esthétique qui vise à ne pas altérer les décors sculptés de la façade.

A la suite de cette campagne principale, le bâtiment sera ensuite élargi par un porche rejoignant l'église Saint-Pierre qui abritent deux galetas et datant peut-être de l'extrême fin de la période moderne.

Les différents résultats obtenus cette année mis en perspective avec ceux des années passées et les mentions que nous avons dans la bibliographie ancienne permettent de commencer à réfléchir sur la topographie des lieux en terme d'éléments structurants. Il semble possible de lire le site en entités morphologiques juxtaposées.

Pour le moment, nous avons systématiquement considéré que le castet correspondait au carré délimité par :

- L'église au sud,
- Le rempart en terre crue à l'ouest,
- La « maison des chasseur » appuyée sur le second rempart en terre crue et au pigeonnier-porte au nord
- La mare à l'est qui serait un vestige des fossés.

Partant de ce principe, nous ajoutions la plateforme haute de l'ancien cimetière paroissial au sud pour constituer un des pôles principaux du site de Sainte-Christie-d'Armagnac. Cependant, dès le début plusieurs éléments nous ont interpellés.

- Tout d'abord, l'actuelle rupture de pente très marquée qui délimite au nord la cour du castet n'est pas directement au pied du mur nord en terre crue et du pigeonnier-porte. Il y a entre les deux une bande de terrain plat large de 4 à 5 m. Cette organisation est peu cohérente avec l'idée d'une mise en défense d'un réduit seigneurial ou d'un bourg fortifié. La logique aurait voulu que les constructions soient au tombant de cette rupture. Il n'en est rien, mais il faut aussi reconnaître qu'aucun sondage n'a été effectué sur cette bande afin d'exclure la présence d'un potentiel fossé comblé tandis que le rempart de terre, qui semble l'élément le plus ancien conservé dans le secteur, n'est absolument pas daté.

- La surface ainsi délimitée aurait au regard du livre de reconnaissance étudié par A. Comet accueillit au minimum 32 *houstaus* (Champagne *et al.* 2018, 24-31). Il est question de *loc*, donc d'espace clos ou fortifié, et 25 parcelles confrontent avec la *clausa* ou *clausura*, une avec la *murailha* et 6 avec le fossé. Même en considérant que le logis à pan de bois n'existait pas, au regard de la surface concernée, il parait difficile d'imaginer d'y faire tenir autant d'*houstaus*.
- Les sondages archéologiques réalisés en 2019 par C. Cantournet (INRAP) ont permis de mettre au jour un grand creusement (non sondé mais au moins profond de 80 cm) qui a été interprété comme la prolongation septentrionale du fossé qui ceint le castet (Cantournet 2019). Son orientation montre que ce fossé part vers le nord et ne vient pas longer le groupe constitué du mur nord en terre crue et du pigeonnier-porte

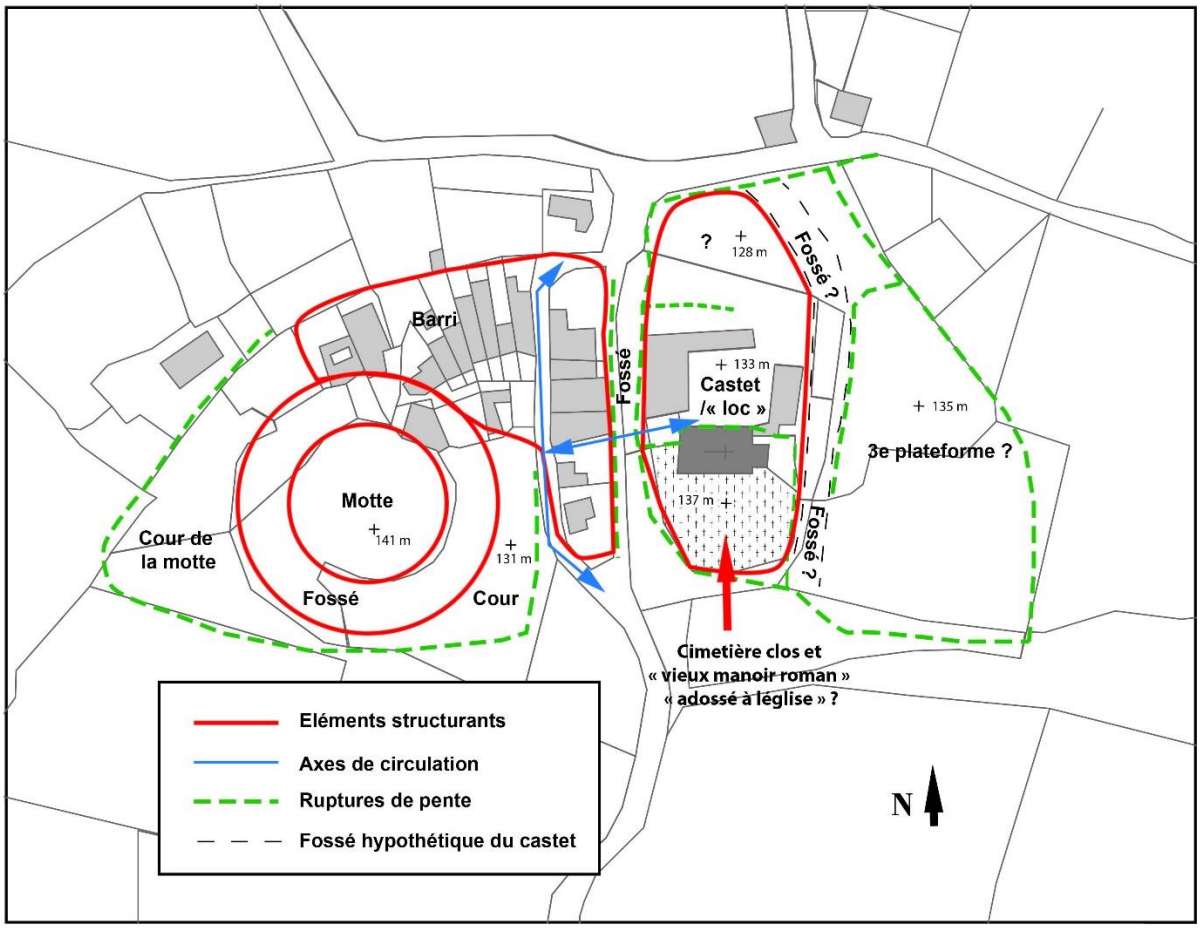

Fig. 86 : proposition d'analyse morphologique du bourg de Sainte-Christie-d'Armagnac sur un fond de plan cadastral de 1834 (DAO A. Champagne, à partir de AD Gers, 3 P Sainte-Christie-d'Armagnac/10)

La topographie des différentes plateformes et leurs altitudes respectives sont aussi surprenantes. La partie sommitale (cote 137 m) (en dehors de la motte) accueillait l'ancien cimetière paroissial le long de l'église. Ce dernier était entièrement clos, son seul accès se faisait par l'intérieur de l'église dès 1547 (Breuil 1890 : 280-83). Il ressemble à un véritable réduit fortifié.

Ensuite nous avons une 2e plateforme, la grande prairie à l'est (cote 135 m) qui accueille entre autres le nouveau cimetière depuis la fin du XIXe siècle. Elle est très entièrement cernée par de fortes ruptures de pente mais aucun vestige n'y est aujourd'hui visible. Elle surplombe de manière surprenante le fossé du castet (mare actuelle).

La cour actuelle du castet est à l'altitude 131-133 m, mais nous l'avons vu, elle est très décaissée. Elle constitue une autre plateforme.

Enfin au nord, sous le parking des camping-cars aménagé par la mairie, nous trouvons un terrain, aujourd'hui bien plat, à la cote 128 m qui semble clore le site. Au nord une très nette rupture de pente marque la potentielle fin d'une partie aménagée. Il faut signaler que la route d'accès au cimetière et à ce parking qui traverse ce terrain est toute récente.

Il serait donc tentant de lire la morphologie du site de manière plus large que ce que nous proposions au début du programme **(fig. 86)**. Le cœur du castet pourrait tout à fait intégrer non seulement l'actuelle cour du castet mais aussi la partie la plus basse du parking des camping-cars. Ce surcroit d'espace permet un peu plus d'envisager de positionner les *houstaus* de 1500. Le *loc* mentionné en 1500 serait donc un long rectangle de plus de 100 m (en incluant la plateforme méridionale de l'ancien cimetière) sur une largeur variant de 45 à 50 m pour les parties méridionales les plus larges à une trentaine de mètres au nord, soit environ un demi hectare.

Par ailleurs, si l'on en croit les commentaires publiés par l'abbé Breuils en 1890 des visites paroissiales de 1546, il restait encore dans le cimetière adossé à l'église des substructions (Breuils 1890 : 282, n. 1). L'auteur les interprète comme les restes du vieux manoir roman de Sainte-Christie-d'Armagnac. J.-M. Cazauran mentionne, lorsqu'il décrit les fouilles réalisées dans le cimetière par le curé du village, l'abbé Bordes en 1884, des maçonneries qu'il qualifie de caveaux puisqu'elles cernent les sarcophages (Cazauran 1887 : 196-98). L'un des sarcophages est d'ailleurs construit dans l'un de ces murs. Faute de datation il est difficile d'utiliser ces mentions mais elles semblent toutes indiquer que cet espace a eu à un moment donné une autre destinée qu'une simple fonction funéraire. La possibilité d'une fonction résidentielle se pose donc puisque d'un point de vue topographique, c'est l'espace dominant.

En dehors de toute considération de chronologie relative, nous aurions donc un premier bloc à l'ouest constitué de la motte avec une grande bassecour occidentale et une plus réduite à l'est. Cet ensemble semble en partie enveloppé au nord et à l'est par le barri, ainsi qu'il est nommé vers 1500. Il est séparé par un fossé du castet, comprenant un second pôle seigneurial, le lieu de culte et le cimetière et la partie la plus importante du village à la fin du Moyen Age. Ce bloc est lui aussi ceint de fossés. A l'est, nous pourrions avoir une troisième entité constituée par une grande plateforme sur laquelle aujourd'hui aucun vestige ne subsiste et aucun indice n'est fourni par la morphologie cadastrale.

Aucune symétrie ne semble mise en place dans l'organisation de l'ensemble, symétrie qui pourrait rapprocher ce site des modèles explorés dans les Landes ou le Béarn (Berdoy 2008). Il serait toutefois tentant d'y voir un pôle ancien à l'extrémité occidentale du promontoire, c'est-à-dire au niveau de la motte puis des développements périphériques qui suivent le haut du coteau et se développent vers l'orient. Cependant, pour le moment, aucun indice chronologique fiable ne vient étayer ces suppositions. Cette organisation pourrait éventuellement être rapprochée de certains castelnaux du béarnais ou landais étudiés par A. Berdoy, notamment dans la juxtaposition des pôles (Berdoy 2008 : 323, 325). Seules les opérations archéologiques pourront à terme, nous l'espérons, permettre de démêler une chronologie relative dans ces différents pôles.

Toutes ces interrogations ont été à la base des choix que le projet propose pour l'année 2021.

Présentation du projet de l'année 2021

- Les sondages archéologiques

Une nouvelle campagne de sondages est programmée en 2021 dans le village de Sainte-Christie-d'Armagnac afin de compléter les données acquises ces trois dernières années à l'intérieur et aux abords de l'ancien castrum[47]. Deux à trois sondages sont prévus l'année prochaine afin de mieux cerner le phasage de l'occupation de cet espace où, pour rappel, des structures comblées aux XIIIe/XIVe siècles ont pu être mises en évidence en 2020 (fosses, trous de poteau et four). Ces sondages seront réalisés mécaniquement sous surveillance

[47] Nicolas Guinaudeau.

archéologique. Cette opération sera menée par N. Guinaudeau (SARL ACTER) qui encadrera des étudiants en archéologie de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, ainsi que de l'Université de Toulouse-Jean Jaurès. Les coupes créées à cette occasion seront relevées. Les vestiges et niveaux mis au jour seront étudiés, décrits et enregistrés à l'instar des années précédentes.

Le premier sondage sera implanté au centre de la plate-forme du Castet, dans le prolongement sud de la porte nord attribuée au XVIIe siècle et surmontée d'un pigeonnier (**fig. 88**). Son implantation sera conditionnée par la présence d'arbres et de voies goudronnées. Ce sondage devra permettre de déterminer le potentiel stratigraphique de cette zone qui correspondait à une cour intérieure au début de la période contemporaine au regard des sources planimétriques consultées (plan 1834, **fig. 87**). Il conviendra également de déterminer si cet espace a été occupé par des aménagements bâtis (habitats, annexes, puits…) durant le Moyen Âge et la période moderne. Les niveaux de circulation seront recherchés afin d'identifier de potentielles différences altimétriques entre les sols ayant pu être constitués entre la période médiévale et la période contemporaine. La mise en évidence en 2020 d'un niveau de circulation du XVIe siècle dans la partie occidentale de la plate-forme devra être pris en considération.

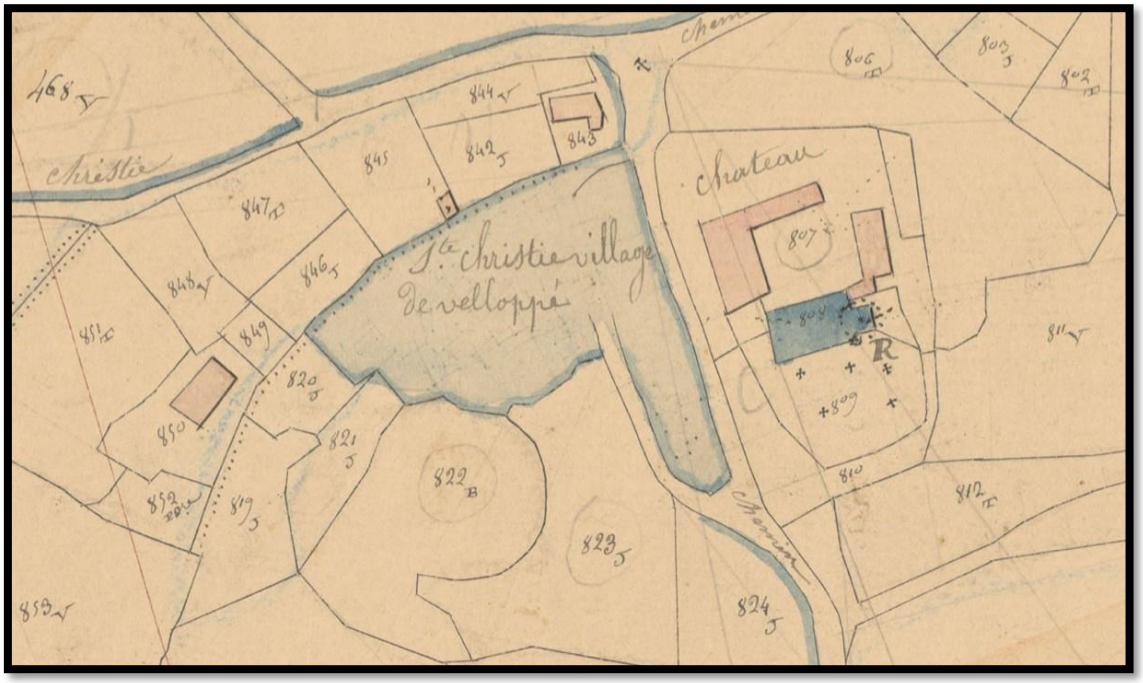

Fig. 87 : Extrait du plan cadastral de 1834 (AD Gers, 3 P Sainte-Christie-d'Armagnac/10)

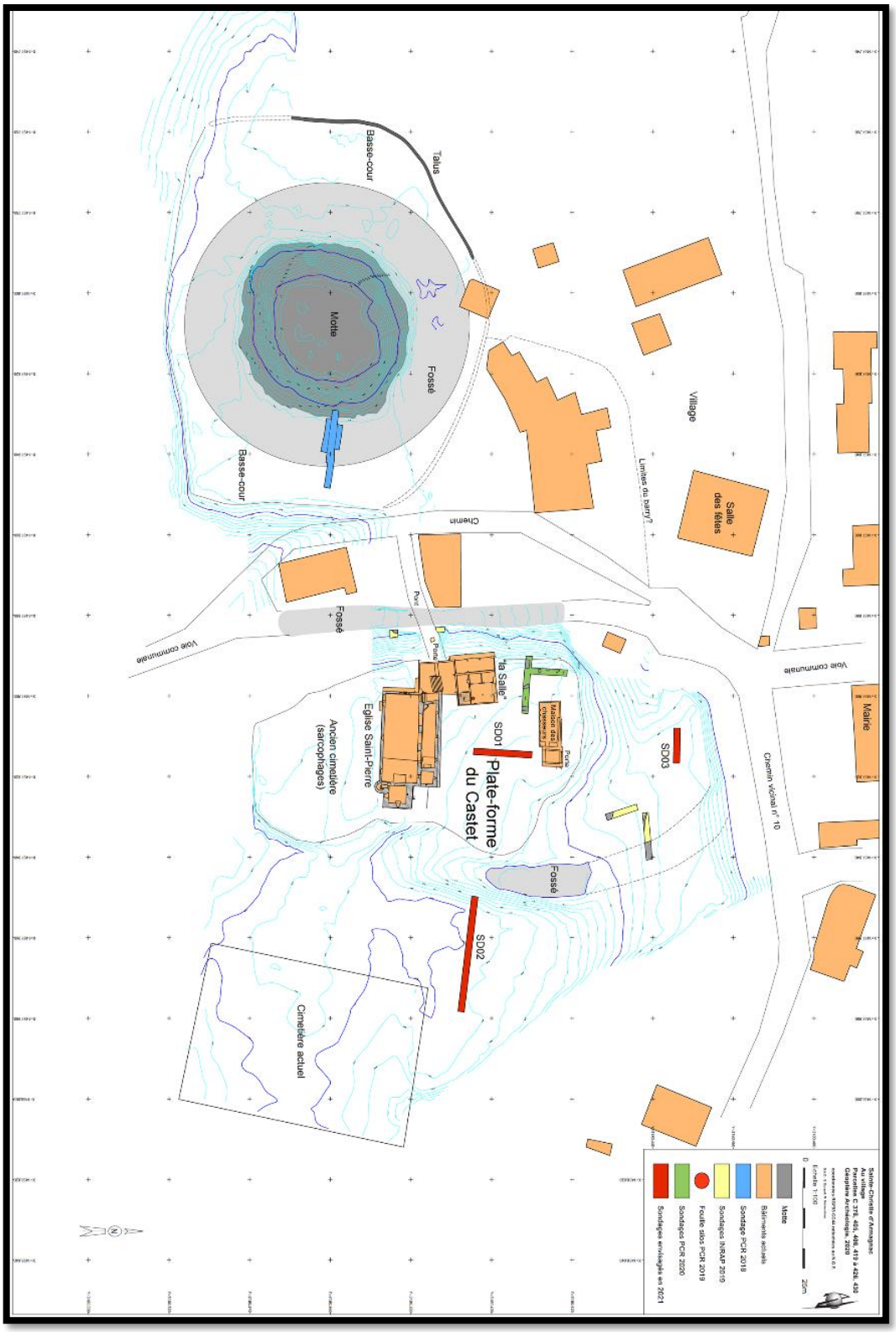

Fig. 88: Localisation des sondages envisagés en 2021 (DAO : S. Durand, N. Guinaudeau)

Le deuxième sondage sera localisé plus à l'est, au-delà d'une mare identifiée comme étant le vestige du fossé oriental de l'ancien *castrum*, dont le prolongement

nord a récemment pu être reconnu (Cantournet 2019). L'espace sondé correspond à une plate-forme talutée dominante dont la partie méridionale accueille actuellement le cimetière paroissial. Cette plate-forme atteint en effet 135 m NGF alors que les espaces alentours (espace central du *castrum* par exemple) avoisine 132 m NGF. Elle est toutefois dominée par la parcelle localisée au sud de l'église paroissiale (137 m NGF), laquelle accueillait l'ancien cimetière. Le sondage sera implanté immédiatement à l'est de l'ancienne ligne fossoyée. L'objectif principal sera de déterminer si cette plate-forme, actuellement dépourvue de toute construction, a été anciennement lotie. A partir des sources écrites dépouillées par Anaïs Comet dans le cadre du PCR, celle-ci a en effet pu souligner la densité importante d'habitats dans le village et le faubourg de Sainte-Christie-d'Armagnac en 1500 (livre de reconnaissance). Une quarantaine de maisons était alors localisée dans le village alors qu'une quinzaine d'habitats occupait le faubourg (Champagne *et al.* 2018). La grande densité d'habitats cités en 1500 pose la question de l'extension du village de Sainte-Christie-d'Armagnac. Il est en effet difficile d'imaginer la présence d'une quarantaine de maisons dans l'ancien *castrum* délimité par le rempart en terre crue (à l'ouest), le mur en terre crue et la tour-pigeonnier (au nord), l'ancien cimetière (au sud) et la mare/ancien fossé (à l'est). Si les données et réflexions récentes nous amènent actuellement à envisager un développement des limites du *castrum* vers le nord, la question de l'occupation de la plate-forme orientale au début de l'époque moderne mérite d'être posée faute de données sur cet espace. Le second sondage prévu en 2021 devrait, nous l'espérons, nous éclairer sur ce point. Il sera par ailleurs positionné à l'endroit où la prospection géophysique réalisée en 2017 avait signalé des anomalies (Champagne *et al.* 2017 : fig. 15 et 18). La stratigraphie de la plate-forme orientale sera ainsi étudiée en espérant y mettre au jour des vestiges démontrant l'occupation de cet espace durant le bas Moyen Âge et/ou l'époque moderne.

Afin de compléter les données sur l'occupation de l'ancien *castrum*, un troisième sondage est envisagé aux abords du parking, au nord-ouest des tranchées réalisées par l'Inrap en 2019. Cette partie du site pourrait en effet être comprise dans les limites de l'ancien *castrum* au regard des résultats des sondages menés sous la direction de Claude Cantournet. Il conviendra donc de rechercher tous vestiges pouvant témoigner d'une occupation de la partie nord du site, c'est-à-dire en contrebas de la maison des chasseurs, durant la période médiévale puis moderne. Ce troisième sondage sera mené si l'un des deux premiers sondages s'avérait négatif ou si le temps imparti (2 semaines) le permet.

- Les sarcophages monolithiques

L'intégration de J.-L. Boudartchouk va permettre de proposer une première petite synthèse sur le dossier des sarcophages monolithiques retrouvés dans l'ancien cimetière paroissial. Huit ont été aujourd'hui inventoriés et les fiches vont être reprises. En l'état, le premier inventaire est une base de travail qui devrait permettre d'envisager une suite, avec si possible une mise à l'abris des sarcophages les plus exposés aux intempéries et un relevé plus précis des plus notables. Ceci-dit en l'état actuel de nos priorités, aucune intervention archéologique n'est envisagée à proximité de l'église, non pas parce que le secteur serait moins intéressant que d'autres, bien au contraire, mais plus parce que cela nous entrainerait dans un volet d'archéologie funéraire et d'archéo-anthropologie pour lequel l'équipe n'est ni préparée, ni adaptée.

- L'église Saint-Pierre

Il reste ainsi de nombreuses pistes à explorer afin d'essayer de mieux cerner les phases de construction de l'église paroissiale Saint-Pierre de Sainte-Christie-d'Armagnac[48]. Il est encore difficile d'appréhender le plan originel du chevet de l'édifice et la réalisation de piquages dans les murs de la sacristie permettraient de vérifier la présence ou l'absence de maçonneries en petit appareil qui pourraient signaler l'existence d'un ancien chœur de plan carré greffé à une nef plus large. Elle aurait pu servir de support à la surélévation en maçonnerie de briques au XIIIe ou au XIVe siècle, avant d'être chemisée par la grande tour en pierre du XVe siècle. On observe justement grâce aux lacunes de l'enduit dans le mur nord de la sacristie, les traces d'un petit appareil lié au mortier très dur qui caractérise la première phase de construction de l'église (**Fig. 89**).

Le bâtiment nord appuyé contre l'église pose également plusieurs problèmes. Il serait utile de comprendre la chronologie de sa construction et la fonction de ses différents niveaux, en particulier celui de la salle voûtée en berceau brisé[49]. Le niveau supérieur de ce bâtiment encore inaccessible conserve une portion importante du mur gouttereau nord originel du premier état de construction de l'édifice qu'il serait utile d'étudier. Par ailleurs, la présence d'une porte couverte par un arc brisé à ce niveau témoigne de l'existence d'une circulation entre le

[48] Yoan Mattalia.

[49] Il s'agirait, selon l'abbé Cazauran, « d'une sorte de salle funéraire voûtée, qu'on croit avoir été le tombeau traditionnel d'une famille considérable de la localité » : Cazauran 1887, 200.

bâtiment nord et un autre bâtiment auquel a succédé le collatéral nord de l'église durant la période moderne. Cette porte mériterait d'être observée.

Fig. 89 - Possibles traces du petit appareil présent dans la partie inférieure du parement intérieur du mur nord de la tour-clocher

Il conviendra également d'affiner les propositions de datation des différentes phases de construction de l'église paroissiale Saint-Pierre en réalisant, d'une part, un certain nombre de comparaisons avec des édifices ecclésiaux régionaux et en procédant, d'autre part, à des datations sur des prélèvements de mortier des différentes maçonneries.

- Le logis à pan de bois

L'année 2021 permettra d'enrichir et d'affiner les hypothèses présentées dans l'étude archéologique du bâti 2020[50]. Les premiers résultats de l'étude micromorphologique menée par Cécilia Cammas devraient apporter de nouveaux éléments quant aux techniques et aux dynamiques de construction du rempart en terre et compléteront l'analyse visuelle des matériaux. Au-delà, ils alimenteront une réflexion plus générale sur l'architecture en terre crue durant les périodes médiévale et moderne, en mettant notamment en perspective les travaux de Frédéric Loppe sur les remparts en terre de l'Aude. La datation au radiocarbone de charbons et de brindilles prélevés dans les différentes phases de construction du rempart complètera cette analyse technique.

L'étude des enduits peints, menée en 2020 par A. Aussilloux, pourra être étendue aux enduits de la cage d'escalier et aux quelques portions conservées sur le revers du rempart au premier étage. Certaines cloisons intérieures pourraient également faire l'objet d'une recherche stratigraphique afin de vérifier la présence de décors peints sous les badigeons contemporains. En parallèle, une seconde étude visera à étudier le décor peint ornant le plafond de la salle du rez-de-chaussée. L'opération, initialement prévue en 2020 et reportée en 2021 en raison de la situation sanitaire, sera portée par L. Rollins (doctorante, Université de Toulouse 2, en collaboration avec la RCPPM (Association de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux). Des investigations à la caméra infrarouge seront menées afin de caractériser ces enduits (couleurs, matériaux...) et d'évaluer leur niveau de conservation.

En effet, depuis septembre 2019, la RCPPM est équipée avec un appareil de photographie infra-rouge qu'elle met à la disposition du PCR afin d'analyser le plafond peint au rez-de-chaussée[51]. A cause de la crise sanitaire du Covid, cette campagne de photographie infra-rouge a dû être rapportée en 2021 ; par conséquent, ce texte a pour but de présenter les aspects techniques de la photographie infra-rouge, le choix des closoirs à photographier et le déroulement de la campagne photographique.

En effet, une campagne infra-rouge est assez longue à réaliser. La prise en photo infra-rouge d'une vingtaine de closoirs peut prendre huit ou neuf heures de travail. Dans le cas du plafond au rez-de-chaussée du Castet, une sélection de trois

[50] Laura Soulard.
[51] Lannie Rollins.

à cinq closoirs avoisinants les mieux conservés dans chaque pièce doit être faite afin de pouvoir réaliser la campagne infra-rouge dans une seule journée. En outre, certaines parties les plus noircies des poutres peintes dans la cuisine feront également l'objet de photographie infra-rouge. La **fig. 90** montre un relevé schématique du plafond qui numérote chaque closoir selon la face de la poutre au-dessus (ex. Poutre 1 Closoir 1b).

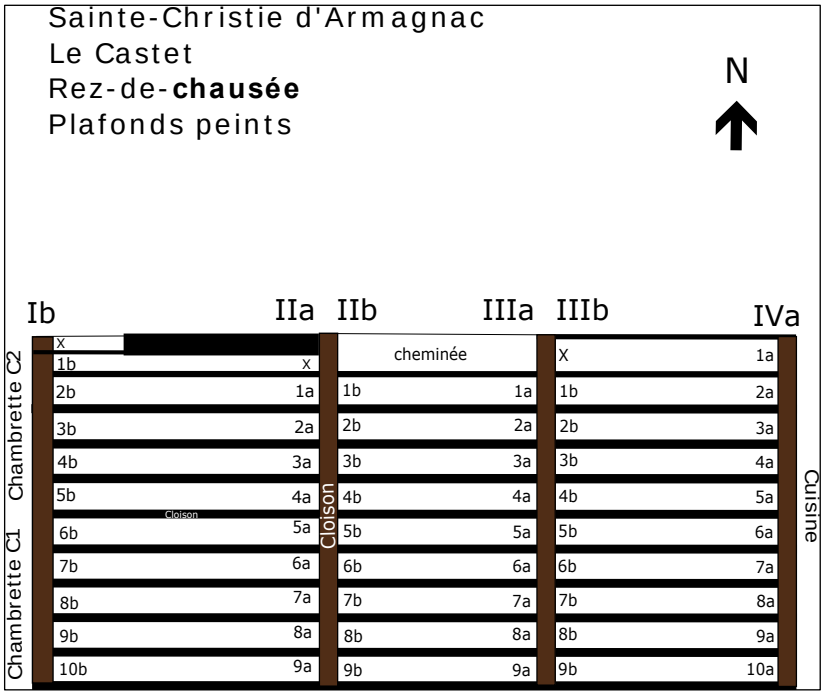

Fig. 90 : relevé des plafonds de la grande salle du rez-de-chaussée du logis seigneurial (L. Rollins)

La photographie infra-rouge révolutionne particulièrement l'étude des plafonds peints médiévaux car elle permet de voir à travers la poussière ou la saleté accumulés sur le support pour lire les motifs cachés. En effet, les radiations infra-rouge dépassent le spectre de lumière visible et sont réfléchies ou absorbées selon l'épaisseur des matériaux et des pigments. Ainsi, la lumière infra-rouge fait sortir des couches picturales qui ne sont plus visibles à l'œil nu. A titre d'exemple, voici une photo prise en lumière visible (**Fig. 91**) d'un closoir dans la maison dites des Consuls à Saint-Pons-de-Mauchiens dans l'Hérault, suivie par la photo en infra-rouge (**Fig. 92**).

Fig. 91 : Caisson I Closoir 3b en lumière infra-rouge © RCPPM

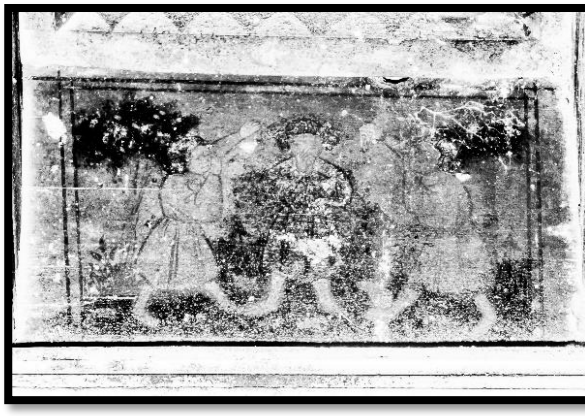

Fig. 92 : Caisson I Closoir 3b en lumière visible © RCPPM

Dans le cas du matériel de la RCPPM, des filtres infra-rouge ont été ajoutés à un appareil photographique qui bloque la lumière visible en laissant passer uniquement la lumière infra-rouge. Il s'agit de « l'infrarouge proche » dont les longueurs d'onde mesurent entre 700 et 900 nm. La prise de photos sous infrarouge n'est pas invasive ; le matériel est réduit au minimum nécessaire : appareil photographique avec des filtres spéciaux et un éclairage adapté. L'équipe de la RCPPM a mis au point une méthodologie qui permet de faire les prises de vue à distance, sans contact aucun avec l'œuvre. Le traitement de post-production pour rendre lisibles les images du décor se fait ultérieurement, hors site, à l'aide d'un logiciel.

L'analyse stylistique des décors peints présents sur les murs et les plafonds du logis par Sylvie Decottignies permettront de compléter ces analyses et de les mettre en perspective avec les datations proposées pour le pan de bois.

Une nouvelle campagne de dendrochronologie est également envisagée sur les bois. L'échantillonnage s'appuiera sur la chronologie relative établie en 2020 afin de cibler les phases à prospecter (en particulier la première phase de construction du logis, les bois situés en partie haute du rempart et les greniers présents au-dessus du porche sud-ouest). Les résultats seront ensuite confrontés à ceux du laboratoire LEA présentés en 2006, en vue d'évaluer la fiabilité de cette première étude aujourd'hui controversée par la communauté scientifique. Le prélèvement d'une dizaine d'échantillons est envisagé dans les différentes phases identifiées. Un premier contact a été établi avec Christelle Bellingard qui sera en mesure de porter cette étude en 2021.

Enfin, la poursuite du dépouillement des sources écrites permettra d'éclairer cette étude archéologique du bâti, notamment pour les XVIe et XVIIe siècles durant lesquels un glissement de l'habitat villageois s'effectue depuis la plateforme du Castet vers la partie est du village, avec la polarisation de l'habitat seigneurial aux abords de l'église Saint-Pierre et la construction du logis.

Bibliographie :

Alibert 2002 : Alibert L., *Dictionnaire Occitan-Français selon les parlers languedociens,* Institut d'Estudis Occitans, Toulouse, 1966, réédition 2002.

Alix 2013 : Alix C., Epaud F. (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires François-Rabelais, 2013.

Araguas 1981 : Araguas Ph., Mottes et abbayes laïques en Vic-Bilh, *Etudes sur la Gascogne*, *Actes du 104e Congrès National des Sociétés Savantes, Bordeaux, 1979*, tome 2, Paris, p ; 5-14.

Bagnéris 1989 : Bagnéris F., « La route des abbayes », Des *solitudes habitées : anciennes abbayes en Midi-Pyrénées*, Privat, Toulouse, p. 258-168.

Balagna 2000 : Balagna Chr., *L'architecture gothique religieuse en Gascogne centrale*, thèse, université de Toulouse 2, M. Schlumberger-Pradalier dir., 2 vol.

Barrière 1990 : Barrière B., Les fortifications médiévales en Limousin : un état de la recherche, *Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen-Âge entre Loire et Pyrénéens*, *Actes du premier Colloque Aquitania, Limoges 20-22 mai 1987*, *Aquitania*, supplément 4, Limoges, 93-102.

Baudreu 2007 : Baudreau D., « Essai d'approche lexicographique des constructions de terre massive en domaines occitan et francoprovençal », in Guillaud (H.), Chazelles (C.-A. de), Klein (A.). *Les constructions en terre massive, pisé et bauge*. Editions de l'Espérou. p. 39-52.

Berdoy 2014 : Berdoy A., « Castelnaux du bassin de l'Adour (Landes et béarn) : morphologie et évolutions », Bourgeois L., Rémy Chr. dir., *Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, *Actes du colloque de Chauvigny 14-16 juin 2012*, Chauvigny, Mémoire XLVII, p. 315-330.

Boüard (de) 1981 : Boüard M. de [dir.], *Les fortifications de terre en Europe occidentale du Xe au XIIe siècle, Actes du Colloque de Caen du 2-5 octobre 1980*, *Archéologie Médiévale*, tome 11, Caen, p. 5-125.

Bourrousse de Laffore 1856-1883 : Bourrousse de Laffore Jules, Nobiliaire de Guienne et de Gascogne : revue des familles d'ancienne chevalerie ou anoblies de ces provinces, antérieures à 1789, 4 vol., Paris.

Brégail 1932 : Brégail M., « Le Gers pendant la Révolution », *BSAG*, p. 187-192.

Breuils 1890 : Breuil Abbé, « Églises et paroisses d'Armagnac, Eauzan, Gabardan et Albret d'après une enquête de 1546 », *Revue de Gascogne*, p. 280-288.

Breuils 1917 : Breuil Abbé, « Notre-Dame-de-Bouit », *BSAG*, p. 34-60.

Broecker 1985 : Broecker R., « Aperçu sur le pot et la cruche dans le Sud-Ouest Toulousain », *Archéologie du Midi Médiéval*, tome III, p. 73-92.

Brumont 2004 : Brumont Fr., « Sainte-Christie-d'Armagnac », in COURTÈS, Georges (dir.), *Communes du département du Gers, tome 2 : l'arrondissement de Condom*, *SAHG*, Auch, p. 368-369.

Cabanot 1978 : CABANOT J., « Saint-Pierre de Tasque », *Gascogne romane*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1978, p. 270-275

Caïrou, Lassure 1984 : Caïrou R., Lassure J.-M., « Tasque. Découverte de deux sarcophages médiévaux », *Archéologie du Midi médiéval*, tome 2, p. 211-214.

Cammas 2003 : Cammas C., « L'architecture en terre crue à l'âge du fer et à l'époque romaine : apport de la micromorphologie des modes de mise en œuvre », dans *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue : terre modelée, découpée ou coffrée, matériaux et modes de mise en oeuvre. Actes de table ronde 2001*. Sous la direction de Claire-Anne de Chazelles et Alain Klein, p.33-53.

Cammas 2015a : Cammas C., « La construction en terre crue de l'âge du fer à nos jours : l'apport de la micromorpholgie à la compréhension des techniques », *Archéopages*, n° 42, avril-juillet 2015, p. 58-67.

Cammas 2015b : Cammas C., *L'anthropisation des systèmes pédo-sédimentaires aux périodes protohistoriques et historiques : une recherche sur les sols urbains (géoarchéologie et micromorphologie)*, thèse de doctorat en Sciences Agronomiques et Ecologiques, AgroParisTech, 2 volumes.

Cammas 2018 : Cammas C., « Micromorphology of earth building materials : Toward the reconstruction of former technological processes (Protohistoric and Historic Periods) ». *Quaternary International,* 483 (2018), p.160-179.

Cammas, Wattez 2009 : Cammas C., Wattez J., « L'approche micromorphologique : méthode et application aux stratigraphies archéologiques ». Dans *La géologie, les sciences de la terre appliquées à l'archéologie* (Dir. A. Ferdière), Collection « Archéologiques », Editions Errance, Paris, p. 181-216.

Camoreyt 1931 : Camoreyt J., « Notes architecturales sur l'hôpital de Sainte-Christie », *Revue de Gascogne*, p. 89-90.

Carlos 2002 : Carlos C., *Inventaire des chartes de coutumes et franchises de la Gascogne gersoise, XIe-XVIIIe siècle*, UTM, Toulouse.

Carme, Henry 2010 : Carme R., Henry Y., « L'ensilage groupé et les campagnes du premier Moyen Âge dans le Toulousain : quelques réflexions à l'aune de deux fouilles récentes (*l'Oustalou* à Préserville et *Clos-Montplaisir* à Vieille-Toulouse) », *Archéologie du Midi Médiéval*, tome XXVIII, 33-101.

Catalo 2015 : Catalo J., *La question des céramiques à polissage du XIIIe siècle, l'exemple de Moissac*, résumé des communications des journées d'études du réseau d'information sur la céramique médiévale et moderne (ICERAMM-2015), Bordeaux, 19-21 novembre 2015.

Cazauran 1865-1899 : Abbé Jean-Marie Cazauran. *Le diocèse d'Auch ou Monographies de toutes les églises paroissiales du diocèse d'Auch*. 1865-1899. Tome VI, p 440. Manuscrit des archives historiques de Gascogne. Non édité. (cité par Vallenari 1993).

Cazauran 1887 : Abbé Jean-Marie Cazauran. *Baronnie de Bourrouillan. Histoire seigneuriale et paroissiale*. Ed. Maisonneuve et Leclers, 603 p.

Chambon, Carcy 2006 : Chambon F., Carcy P., « La motte de Hagedet (Hautes-Pyrénées) », *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées. X^{e}-XVe siècles*, actes du colloque de Pau, 3-5 octobre 2002, *Archéologie du Midi Médiéval*, supplément n° 4, Villefranche-de-Rouergue, 441-444.

De Chazelles, Klein, Pousthomis 2011 : De Chazelles Claire-Anne, Klein Alain et Pousthomis Nelly (direction) ; *Les cultures constructives de la brique crue, Troisièmes échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*. Actes de la table-ronde de Toulouse, 16-17 mai 2008. Editions de l'Espérou, Montpellier.

Chenaye-Desbois, Badier 1757-1765 : de La Chenaye-Desbois(Fr.-A.-A.), Badier (J.), *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique, contenant l'origine et l'état actuel des premières maisons de France, des maisons souveraines et principales de l'Europe ; les noms des provinces, villes, terres…*, 1er édition, 12 volumes.

Chenaye-Desbois, Badier 1863-1876 : de La Chenaye-Desbois(Fr.-A.-A.), Badier (J.), *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique, contenant l'origine et l'état actuel des premières maisons de France, des maisons souveraines et principales de l'Europe ; les noms des provinces, villes, terres…*, 3e édition, 19 volumes.

Clottes 1975 : Clottes J., *Midi-Pyrénées, Gallia préhistoire*, tome 18, fascicule 2, p. 622-623.

Colin 2008 : Colin G., *Christianisation et peuplement des campagnes entre Garonne et Pyrénées IVe-Xe siècles*, *Archéologie du Midi Médiéval*, supplément n° 5, 312 p.

Comet 2017 : Comet A., Villages et bourgs de la Gascogne gersoise à la fin du Moyen Âge (1250-1550), Transformations morphologiques et architecturales, thèse sous la direction de

Jean-Loup Abbé et Nelly Pousthomis-Dalle, UT2J, Toulouse. Quatre volumes. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01923512

Comet 2018 : Comet A., « Les transformations des villages gascons à la fin du Moyen Age (1250-1550). Apports de l'inventaire du patrimoine bâti », *Archéologie du midi médiéval*, t. 36, p. 125-136

Construire en terre crue 2015 : *Construire en terre crue, Archéopages*, n°42, avril-juillet 2015, numéro spécial, 144 p.

Courty, Golberg, Macphail 1989 : Courty M.-A., Goldberg P., Macphail R. I., « Soils and micromorphology in A*rchaeology, Cambridge Manual in Archaeology*, Cambridge University Press, Cambridge, 344 p.

Crozier 2007 : Crozier J., « La mise en défense d'un lieu-refuge spécifique : l'exemple des églises fortifiées en Rouergue et en Languedoc », dans Guilhem FERRAND (coord.), *Des hommes et des murs. Pour une approche de la mise en défense des communautés dans le Sud-Ouest à la fin du Moyen Âge, Actes du séminaire d'Archéologie des espaces médiévaux du laboratoire TRACES*, Toulouse, 20 avril 2007, Archéologie du Midi Médiéval, t. 25, 2007, p. 135-140.

Cursente 1980 : Cursente B., *Les castelnaux de la Gascogne médiévale. Gascogne gersoise*. Bordeaux.

Cursente 1998 : Cursente B., *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale (XIe-XVe siècles)*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.

Cursente 2005 : Cursente B., « Essai sur la borde médiévale dans la France du Sud-Ouest », dans Antoine A. (dir.), *La maison rurale en pays d'habitat dispersé de l'Antiquité au XXe siècle*, PUR, Rennes, p. 271-275.

Debax 2012 : Debax H., *La seigneurie collective : pairs, pariers, paratge, les coseigneurs du XIe au XIIIe siècle*, PUR.

Dieulafait, Dieulafait, Guillot 2009 : Dieulafait Ch., Dieulafait F., Guillot F., « La "bosse" de Labatut (Ariège*) », Châteaux pyrénéens au Moyen Âge. Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales en comtés de Foix, Couserans et Comminges*, La Louve, Cahors, 273-292.

Drulhe 1973 : Drulhe M., « Maison et culture paysannes dans le Gers », *Ethnologie française*, n°2. III. 1-2., p. 83-118.

Durliat 1970 : Durliart M., « Tasque », Gascogne, *Congrès Archéologique de France, 128e session*, 1970, Paris Société Française d'Archéologie, 1970, p. 55-66

Fabre 1951 : Fabre G., *Inventaire des découvertes protohistoriques faites dans les départements des Landes, Basses et Hautes-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne*, A. et J. Picard, Paris.

Font-Réaulx et al. 1972 : Font-Réaulx J. de, François M., Perrin C.-E., *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, 2 volumes, Paris.

Fritz 1996 : Fritz J.-M., « Fortifications de terre médiévales en vicomté de Marsan, mottes et enceintes », *Bulletin de la Société de Borda*, Dax, p. 59-90.

Gaborit 1979 : Gaborit M., *Les constructions de petit appareil au début de l'art roman dans les édifices religieux de la France du Sud-Ouest (Gers, Gironde, Lande, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)*, thèse de doctorat sous la direction de Jacques Gardelles, Université de Bordeaux, 1979

Guédon, Sabathié 1996 : Guédon F., Sabathié J., « La motte castrale de Bazillac (Hautes-Pyrénées) », *Revue de Comminges*, tome CXI, 527-560.

Guinaudeau 2007 : Guinaudeau N., « Les ouvrages de terre fortifiés dans l'ancien comté d'Astarac (Gers) et ses marges entre le Xe et le XVIe siècle ». *Archéologie du Midi Médiéval*. Tome 25, p. 59-72.

Guinaudeau 2012 : Guinaudeau N., *Fortifications seigneuriales et résidences aristocratiques gasconnes dans l'ancien comté d'Astarac entre le Xe et XVIe siècle*. Thèse

d'histoire médiévale sous la direction de Philippe Araguas. Université Michel de Montaigne, Bordeaux 3. Trois volumes. http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00739992

Hamard, Cammas, Fabbri, Razakamanantsao, Cazacliu, Morel 2016 : Hamard E., Cammas C., Fabbri A., Razakamanantsao A., Cazacliu B., Morel J.-C., « Historical rammed earth process description thanks to micromorphological analysis ». Int. J. Architect. Herit. 3058 (2016), p. 1-10.

Hamard, Cammas, Lemercier, Cazacliu, Morel 2019 : Hamard E., Cammas C., Lemercier B., Cazacliu B., Morel J.-C., *Micromorphological description of vernacular cob process and comparison with rammed earth, Frontiers of Architectural Research*, July 2019.

Inventaire Tarn-et-Garonne 1910 : *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790*. Tarn-et-Garonne, Archives civiles, Série A, Fonds d'Armagnac Montauban, A 44 (registre)

Jousse 1702 : Jousse M., *L'art de charpenterie de Mathurin Jousse, corrigé et augmenté... de ce qu'il y a de plus curieux dans cet art, et des machines les plus nécessaires à un charpentier,* éd. par M. D. L. H. de La Hire, Paris.

Klein 2003 : Klein A., « La- construction en terre crue par couches continues, en Midi-Pyrénées. XVI-XXe siècles. Contribution à l'identification des techniques ». Dans *Echanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue : terre modelée, découpée ou coffrée, matériaux et modes de mise en oeuvre. Actes de table ronde 2001*. Sous la direction de Claire-Anne de Chazelles et Alain Klein, p. 417-437.

Klein 2016 : Klein A., *Château de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers, 32)*, *Etude en vue d'une protection au titre des Monuments Historiques 2013*, Rapport DRAC Midi-Pyrénées, 3 volumes.

Lapart, Petit 1993 : Lapart J., Petit C., *Carte archéologique de la Gaule 32 : Le Gers*, Maison des sciences de l'homme, Paris, 354 p.

Lassure, Lassure 1975 : Lassure Ch., Lassure J.-M, « La Motte Féodale n° 2 de Panassac (Gers) », *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, Auch, 37-51.

Lassure 1976a : Lassure J.-M., *Inventaire bibliographique des mottes féodales du Gers*, Annales Régionales du C.D.D.P., Auch.

Lassure 1976b : Lassure J.-M., "Mont d'Astarac (Gers), Notes d'Archéologique et d'Histoire", *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 4e trimestre 1976, Auch, p. 357-382.

Lassure 1981 : Lassure J.-M., « Les mottes féodales et le peuplement de la haute vallée du Gers », *Revue de Comminges*, tome 94, Saint-Gaudens, p. 533-543 et 679-691.

Lassure, Lassure 1980 : Lassure Ch., Lassure J.-M., « La motte n° 1 de Panassac (Gers) », *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales*, tome 93, Saint-Gaudens, p. 191-211.

Lassure dir. 1998 : Lassure J.-M. [dir.], Barbé L., Villeval G. : *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XIIe et XIIIe siècles. Le mobilier du site archéologique de Corné à L'Isle-Bouzon (Gers)*, FRAMESPA/UTAH, 590 p.

Lassure, Velleval 1990 : Lassure J.-M., Villeval G. : « Quelques productions céramiques dans la région toulousaine », *Archéologie et vie quotidienne au XIIIe et XIVe siècle en Midi-Pyrénées*, catalogue d'exposition au Musée des Augustins, 7 mars - 31 mai 1990, Toulouse, 285-288.

Loppe 2010 : Loppe Frédéric, *Construire en terre pendant la Guerre de cent ans – Les fortifications de Castelnaudary (Aude) vers 1355 – vers 1450*, *Archéologie du midi médiéval*, Sup. n° 7, Paris, 2010.

Loubès 1972 : Loubès G., « Un étrange de nom de lieu : le loc, le lieu au sens de village », BSAG, 1972, p. 263-269.

Loubès 1998 : Loubès, G., *L'énigme des cagots, Histoire d'une exclusion*, Éditions Sud-Ouest, Luçon, 1998.

Manfred 2002 : Manfred G., *Les assemblages des ossatures et charpentes en bois*. Eyrolles. (rééd. de la version de 1992.

Marandet 2006 : Marandet M.-C., Les campagnes du Lauragais à la fin du Moyen Âge (1380-début du XVIe siècle, Presses universitaires de Perpignan, Perpignan.

Mercadier 1985 : Mercadier G., *Les mottes castrales de l'Albigeois*, mémoire de maîtrise (Bonnassie, P. dir.), 2 volumes, Université de Toulouse II – Le Mirail.

Mesplé 1971 : Mesplé P., « Les plans des églises romanes du Gers », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, nouvelle série, 7, Paris, 75-130.

Meulemeester 1998 : Meulemeester J. de, « Le château à motte comme chantier : quelques données et réflexions des anciens Pays-Bas méridionaux », *Actes du colloque international tenu à Gilleleje (Danemark), 24-30 août 1996*, *Château Gaillard*, tome 18, Caen, p. 37-45.

Mousnier 1997 : Mousnier, M, *La Gascogne toulousaine aux XIIe-XIIIe siècles, une dynamique sociale et spatiale*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.

Mousnier, Viader 2007 : Mousnier M. et Viader R., « Le rempart de la coutume », Archéologie du Midi médiéval, tome 25, p. 123-133.

Plafonds peints 2009 : *Plafonds peints médiévaux en Languedoc*, actes du colloque de Capestang, Narbonne, Lagrasse 2008, Presses universitaires de Perpignan.

Polge 1956 : Polge H., « Répertoire des tumuli du Gers d'après l'abbé Cazauran [Jean-Marie Cazauran (1845-1910)] ». Dans « Trois études gersoises ». *Bulletin de la société archéologique du Gers.* LVIIIe année. 1er trimestre 1956, p. 50-75 et 189-209.

Polge 1958 : Polge H., « Origines, fonctions et destinées de l'emban des églises rurales du Gers ». In *Revue de la Société archéologique du Gers*. 2ème trimestre, 1958. P. 217-223.

Pousthomis 1983 : Pousthomis B., « L'apparition de la céramique médiévale glaçurée dans le sud du Tarn », *Archéologie du Midi Médiéval*, tome I, 37-50.

Pradalié 1990 : Pradalié, G., « Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées », *Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen-Âge entre Loire et Pyrénéens*, *Actes du premier Colloque Aquitania, Limoges 20-22 mai 1987*, *Aquitania*, supplément 4, Limoges, p. 133-135.

Racinet, Drouin 2012 : Racinet Ph., Droin L., « De la résidence carolingienne à la motte : le complexe castral et prioral de Boves (Sommes, France) des IXe-Xe siècles aux XIIe-XIIIe siècles », *Château Gaillard 20*, actes du colloque international de Gwatt (Suisse), 2-10 septembre 2010, CRAHM, Caen, 207-226.

Samaran 1908 : Samaran Ch., *La maison d'Armagnac au XVe siècle*, 1908, Paris.

Samaran 1973 : Samaran Ch., « La commanderie de l'Hôpital Sainte-Christie en Armagnac », *Supplément au Bulletin de la Société historique, littéraire et scientifique du Gers*, 1er trimestre, fascicule V, 173 p.

Samaran 1991 : Samaran Ch., « Les prétendues courses de taureaux de Montréal-du-Gers, note complémentaire ». Dans *Revue de Gascogne*. Nouvelle Série, Tome XI, 1ère et 2ème livraison. Janvier-février 1911, p. 97-99.

Suau 2001 : Suau B. « Le plan des possessions de l'ancienne commanderie de l'hôpital Sainte-Christie en Armagnac », *Mémoire et actualités des pays de Gascogne, Fédération historique de Midi-Pyrénées, 53ème congrès*, Auch 2000, p. 190-211.

Terres crues 2012 : *Terres crues*, Revue Midi-Pyrénées Patrimoine, n° 29, printemps 2012, p 30 à 85, numéro spécial coordonné par Jérôme Bonhôte et Roland Chabbert.

Viollet-le-Duc 1854 : Viollet-le-Duc E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe au XVIe siècle*, Bance, Paris.

Viton de Saint-Allais 1872-1878 : Viton de Saint-Allais Nicolas et al., *Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, Paris.

Rapports d'opération

Boudartchouk 1995 : Boudartchouk J.-L., *A-64, Landorthe, « Le Castéra » (Haute-Garonne)*, DFS de sauvetage programmé, 2 volumes.

Calmes et al. 2015 : Calmès Ch. [dir.], Hallavant Ch., Larre F., Dieulafait F., Malpelat S., Massendari J., Pédoussaut L., Rouzo-Lenoir Y., *Îlot Raphaël, Eauze, Gers*, rapport de fouille archéologique préventive, Hadès, 3 volumes.

Cantournet 2019 : Cantournet Cl., *Au Village Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers),* Rapport final d'opération diagnostic archéologique, INRAP Midi-Méditerranée, 53 p.

Champagne et al. 2017 : Camus A., Champagne A. [dir.], Comet A., Durand S., Guinaudeau N., Lacroix C., *Sainte-Christie-d'Armagnac*, rapport de prospection inventaire, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 74 p.

Champagne *et al.* 2018 : Baleux F., Calastrenc C., Champagne A. [dir.], Comet A., Durand S., Guinaudeau N., Klein A., Lacroix C., Laurent A., Mattalia Y., *Projet collectif de recherche* : *Sainte-Christie-d'Armagnac*, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 164 p.

Champagne *et al.* 2019 : Cammas C., Champagne A. (dir.), Comet A, d'Herbillié C., Durand S., Ferrer M., Guinaudeau N., Klein A., Mattalia Y., Portet N., Soulard L., *Projet collectif de recherche Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers)*. ITEM, EA 3002, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 167 p.

Comet, Lacroix 2017 : Comet A., Lacroix C., « Sainte-Christie-d'Armagnac : un fort villageois ? », dans Champagne *et al.* 2017, p. 61-97.

Faravel 1997 : Faravel S., *Inventaire des ouvrages de terre fortifiés médiévaux dans le Gers et les Hautes-Pyrénées*, rapport de prospection thématique, 1994, SRA Midi-Pyrénées, Toulouse.

Klein 2013 : Klein A., *Château de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers. 32). Etude en vue d'une protection au titre des Monuments Historiques*, 3 volumes.

Rousset 2006 : Rousset V., *La salle du château de Sainte-Christie-d'Armagnac (Gers). Etude archéologique*. Partie texte : 32 p. Partie figures : sans pagination (46 p).

Szepertertyski 2006 : Szepertyski B., *Datations en dendrochronologie "Le Castet" - Sainte-Christie-d'Armagnac*, Gers, 1 volume, Bordeaux.

Autres

Capdeville 1991 : Capdeville J.-P. (1991) : *Carte géologique au 1/50000ème et notice explicative : feuille de Nogaro (n° 952)*. BRGM.

Crouzel et al. 1989 : Crouzel F., Cosson J., Bel F., Galarhague J.: *Carte géologique au 1/50000ème et notice explicative : feuille d'Eauze (n° 953)*. BRGM.